

DES TORNADES FONT 26 MORTS AUX ÉTATS-UNIS

(LIRE EN PAGE 4)

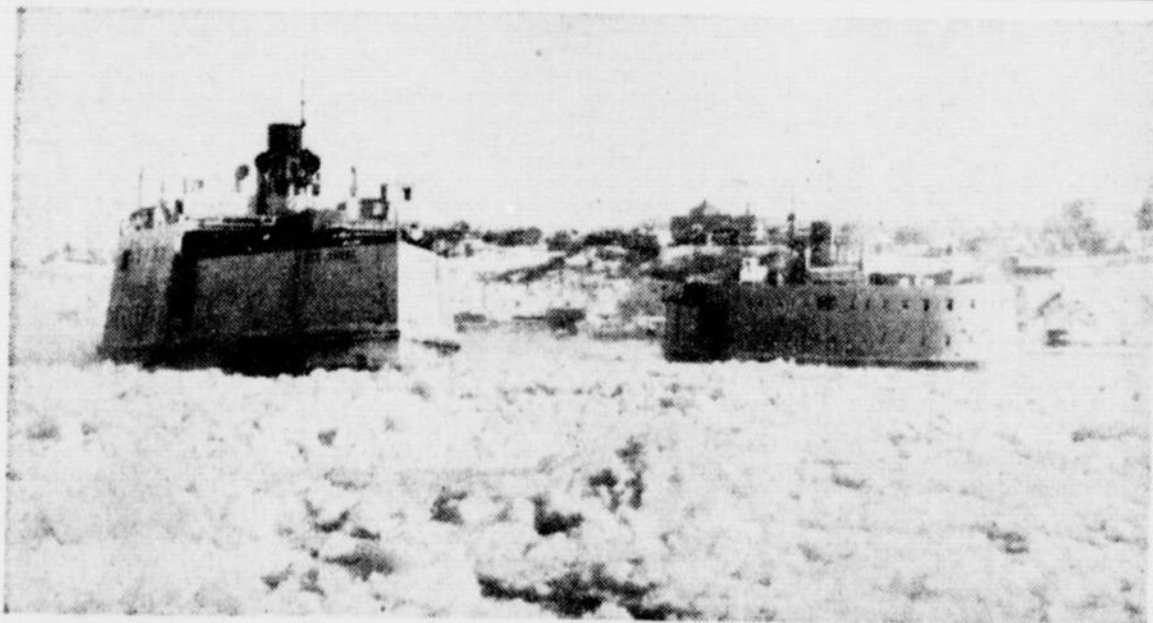


(Photo Roger Janelle—La Patrie)

INAUGURATION DU 19e SALON CULINAIRE DE LA PROVINCE — L'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial du Commerce et de l'Industrie, a inauguré, hier, au Palais du Commerce, le 19e Salon culinaire de la province. Entourent le ministre, à gauche, M. René Morand, président du Club gastronomique Prosper Montagné et délégué de la ville de Paris et à droite, M. Ernest Triat, ministre plénipotentiaire de France à Montréal.



A LA SANTE DU POUPON! Mario Di Bernardino, de Elmwood Park, Ill., est photographié en compagnie de sa jeune épouse, Venanzia Maria Di Bernardino, âgée de 20 ans et du bébé Pasqualina, née le 27 janvier dernier à bord du S.S. "Cristoforo Colombo", de la ligne italienne. Mme Di Bernardino, revenait d'Italie et était en route vers les États-Unis où elle a rejoint son mari.



(Photo J. Trépanier—La Patrie)

DES CHAMPS DE GLACE difficiles à franchir rendent la tâche dure aux capitaines des deux traversiers entre Québec et Lévis. Dans la nuit de lundi à mardi, l'un d'eux, le "Cité de Lévis", (à droite), a été poussé par cette glace jusque devant Beupré, et s'est vu dans l'impossibilité de rebrousser chemin vers son quai à Québec. Il a demandé l'assistance du brise-glaces "Lady Grey" qui a réussi à s'en approcher. C'est dans la brume produite par un froid de trente degrés sous zéro qu'une collision se produisit et que le "Lady Grey" se faisait frapper par bâbord. Une demi-heure plus tard, le brise-glaces coulait à fond dans une centaine de pieds d'eau. L'équipage du "Lady Grey" abandonna le vaisseau et sauta à bord du traversier qui était demeuré à ses côtés. Personne ne perdit la vie et un seul homme fut légèrement blessé en sautant.



REINE DU CARNAVAL DE QUÉBEC — La jolie Mlle Estelle Côté, représentante des clubs de curling de Québec, a été élue hier par vote populaire la "Reine du Carnaval d'Hiver de Québec". Elle a été couronnée au Colisée de la Vieille Capitale devant une foule considérable.

(Photo C.P.R.)

Le bill de Montréal

LES DEMANDES DE MONTRÉAL SONT ACCORDÉES

Devant l'opposition des municipalités de banlieue, Montréal ajourne à l'an prochain ses projets d'annexions. — Montréal a carte blanche pour régler le problème de l'évaluation des biens-fonds et pour réglementer les heures de fermeture des débits d'essence.

(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 2 — Le fait essentiel de la journée d'hier, au parlement de Québec, fut le "bill" de Montréal.

Nombreux étaient ceux qui étaient arrivés dans la vieille capitale lundi soir avec le sentiment qu'ils y demeureraient plusieurs jours. L'expérience des années passées les incitait du moins à le penser, d'autant plus qu'il s'agissait, cette fois, d'un nouvel exécutif dont le manque d'expérience, croyait-on, ne serait pas de nature à accélérer les choses.

En deux heures et quelques minutes, tout était fini. Toutes les demandes de la ville de Montréal, du moins les plus importantes — étaient accordées. Tout le monde semblait satisfait. Interrogé hier après-midi, le président du conseil municipal M. Marcel Lafaille, traduisait assez bien la pensée générale en disant: "Je suis heureux du résultat; je suis particulièrement satisfait de voir que le premier ministre, en se rendant aux principales demandes du nouvel exécutif lui fournit l'occasion de remplir son programme."

L'article sur lequel tout le monde pensait que l'on buterait, l'article 14, qui stipule les conditions de réorganisation du rôle d'évaluation a été adopté presque sans discussion. Le rôle d'évaluation dépassé le 1er décembre 1953, ainsi que le rôle supplémentaire déposé le 1er décembre 1954 et qui était destiné à en faire partie sont annulés; l'ancien rôle demeure en vigueur pour 1955-56 avec toutes les modifications, changements et additions qui ont été faits et qui pourront y être faits selon la loi et ce rôle est incontestable. L'estimateur de la cité doit préparer un nouveau rôle d'évaluation et le déposer avant le 1er décembre 1956. Ce rôle constituera un nouveau rôle de trois ans et il entrera en vigueur conformément à la loi. Un autre article — l'article 11 — prévoit la création d'un service administratif sous le nom de service des estimations de

la cité; son directeur, connu et désigné sous le nom d'estimateur, prendra parmi les directeurs de services de la cité et en aura les prérogatives. Les autres dispositions de l'article lui donnent une autorité réelle et effective; de plus la loi n'exigera plus la présence de deux personnes travaillant ensemble lors de la confection du rôle.

OUVERTURE DES DEBITS D'ESSENCE

Après le 15 mars, la ville aurait été liée par un règlement trop rigide, qui exigeait un vote des deux tiers du Conseil pour être amendé, pour réglementer l'heure de fermeture des garages et de tout magasin où se vend de l'essence, des lubrifiants et des pièces d'automobiles. Le premier ministre proposa lui-même à M. Pierre Desmarais, président du comité exécutif, de l'assouplir. Désormais, le Conseil municipal pourra à la seule majorité des conseillers présents adopter tout règlement qu'il désirera à ce sujet. Au cours de la discussion, le maire, Me Jean Drapeau, avait insisté sur le rôle social que doivent jouer ces commerçants.

LES MACHINES A BOULES

Lors de la discussion de l'article par lequel la ville voulait se faire autoriser à réglementer la possession des machines à boules ou autres machines dans le genre "gobe-sous", le premier ministre annonça la disposition, dès cette session, (et ce fut effectivement fait hier soir), d'un projet de loi pour interdire ou du moins réglementer la possession de ce genre de machines dans toute la province.

LES ANNEXIONS

M. Desmarais, à la suite d'objections venues de représentants des villes voisines, proposa lui-même de supprimer l'article prévoyant certaines annexions de parties de territoires de municipalités voisines de



VUE D'ENSEMBLE DE L'EXPOSITION MOTORAMA, de la General Motors, à New-York. La foire de cette année, rapporte-t-on, dépasse toutes les expositions annuelles de cette compagnie.

Montréal. La présentation de cet article est remise à l'année prochaine.

LES TAXIS

Le tarif des permis de taxis et leur nombre demeurent les mêmes, jusqu'au 30 avril 1956, sur toute l'île de Montréal.

Avant de quitter la salle du comité, le maire, M. Drapeau, puis le président de l'exécutif, M. Desmarais, remercièrent le premier ministre et le comité de la manière dont ils avaient accueilli les demandes de Montréal. En bref, cette première rencontre de la nouvelle administration de la métropole avec le gouvernement s'est déroulée dans une atmosphère des plus favorables.

Le maire, M. Drapeau, et le président de l'exécutif, M. Desmarais, sont repartis pour Montréal dès hier soir: "Malgré tout notre plaisir de nous trouver à Québec", a dit M. Drapeau, "nous ne pouvons prolonger notre séjour. Le travail exige notre présence à Montréal."

3 projets de loi adoptés en 1ère lecture

QUEBEC, 2. (DNC) — L'Assemblée législative a adopté, hier, en première lecture, trois nouveaux projets de loi.

Le premier modifie la loi régissant les appareils de jeu, de façon à mettre les jeux de bagatelle sur le même pied que les machines gobe-sous (slot-machines). Ces machines peuvent être saisies et apportées devant un juge qui en ordonne la confiscation.

Le deuxième modifie la loi des véhicules-moteurs en autorisant la régie des transports à ordonner que les plaques qu'elle délivre soient apposées sur les véhicules. Il stipule également que pour déménager une construction en empruntant la voie publique, il faudra désormais obtenir la permission du ministère de la Voirie.

Le troisième bill modifie la loi de l'arégie des transports. Il soustrait à la réglementation ordinaire les camions qui transportent du gravier; soumet au contrôle de la régie les transports d'actions touchant les compagnies qui opèrent en vertu d'un permis du même organisme; enfin il étend à toute personne qui est partie à l'offense les sanctions qui ne frappaient jusqu'ici que le propriétaire du véhicule. Ces projets de loi seront discutés plus tard par les députés.

Pouvoirs enlevés à la Société d'hypothèque

OTTAWA, 2 — (PCF) — Le gouvernement a mis fin hier au pouvoir que détenait depuis neuf ans la Société centrale d'hypothèque et de logement de fixer les prix de vente maximums pour les maisons construites par des entrepreneurs commerciaux ayant obtenu des prêts maximums.

Désormais, le constructeur pourra, pour la première fois depuis 1946, obtenir le prêt maximum en vertu de la loi nationale de l'habitation et vendre sa maison au prix qu'il pourra obtenir.

Le gouvernement prévoit que dans certaines régions cette politique entraînera une hausse temporaire des prix, mais que les prix se stabiliseront plus tard. La forte production allée à une concurrence accrue dans la construction permettra à l'acheteur d'obtenir plus pour son argent, dit le gouvernement.

L'hon. R. H. Winters, ministre des Travaux publics, en annonçant l'élimination de la politique de contrôle des prix par la Société centrale, a déclaré aux Communes que dans certaines régions les prix maxima de vente étaient utilisés par les constructeurs comme un minimum plutôt qu'un plafond.

"En d'autres mots, le prix maximum fixé par la société est susceptible d'être représenté aux acheteurs comme étant le prix auquel la maison doit être vendue," a dit le ministre.

En vertu de la politique de la Société centrale, les constructeurs pouvaient obtenir le prêt maximum à condition de ne pas vendre la maison à un prix supérieur à celui

que déterminait la société. Si la maison était vendue à un prix plus élevé, le constructeur devait subir une réduction de 10 pour cent dans son emprunt.

Homme trouvé gelé à mort

Un homme de 55 ans environ, dont la police ignore l'identité, a été trouvé gelé à mort, hier matin, vers 7 h. 30, à l'arrière d'un établissement commercial sis au no 843 ouest, rue Notre-Dame.

Le corps a été transporté à la morgue municipale pour fins d'enquête et d'autopsie. L'homme, selon la police, portait un paletot brun, un pantalon gris et des souliers bruns. Les constatations ont été faites par les agents Joseph Higgins et André Bergeron, de la radio-police 342.

Le sergent-détective Fernand Maranda, de la Sûreté municipale, a été chargé de l'enquête.

Corps d'un nouveau-né dans un incinérateur

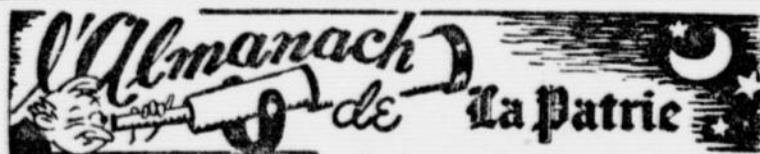
La police a révélé ce matin qu'elle avait découvert dans un incinérateur municipal de Pointe St-Charles le corps d'un nouveau-né.

Le corps est tombé d'une valise au moment où un camion d'ordures ménagères dévidait sa cargaison dans l'incinérateur. La police précise qu'il était enveloppé de papier journal et complètement gelé.

Un bas de femme était enroulé dans le cou du bébé, ce qui amène la police à penser qu'il s'agit d'un cas de strangulation.

L'autopsie doit s'ouvrir aujourd'hui.

La police précise que le corps n'a pas été recueilli à Pointe St-Charles. Le camion dans lequel se trouvait la valise avait effectué l'enlèvement des ordures à Westmount, Montréal-Ouest et Verdun.



MERCREDI, 2 FEVRIER 1955

33e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 7 h. 23 et se couchera à 5 h. 06

Prévisions officielles de la Météorologie nationale. Synopsis: Il continue de faire très froid dans l'est du Canada, le mercure ayant plongé sous zéro dans la plupart des régions. Le ciel sera ensoleillé aujourd'hui mais ne s'adouira pas.



pour la peine. Une tempête dont on situe le centre au sud des Grands Lacs, s'avance rapidement vers l'est, mais n'affectera pas le Québec ou l'Ontario avant demain.

Dans toutes les régions du Québec aujourd'hui: clair et très froid. Maximum à Montréal et à Ottawa zéro, à Québec 5 sous zéro, à Ste-Agathe et à Rivière-du-Loup 10 sous zéro, à Chicoutimi et à La Tuque 15 sous zéro.

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
F É V R I E R			1	2	3	4	5	1 9 5 5
	6	7	8	9	10	11	12	
	13	14	15	16	17	18	19	
	20	21	22	23	24	25	26	
	27	28						

M. André Gillet élu maire de V. St-Michel

Des élections ont été tenues, hier, dans plusieurs municipalités des environs de Montréal. En général, le vote fut assez calme et l'on n'a pas eu à recourir à la police pour maintenir l'ordre.

Toutefois, à Ville Saint-Michel, où une élection eut beaucoup de retentissement, il y a quelques années, alors que Me Pacifique Plante, actuellement directeur adjoint du service de la police de Montréal, fut gardé pendant une bonne partie de la journée dans les cellules de l'endroit, la police a opéré quatre arrestations.

À Ville Saint-Michel, la lutte à la mairie se fit à trois, et c'est M. An-



M. ANDRÉ GILLET

dré Gillet qui a été victorieux, avec une majorité de 272 voix sur son plus proche adversaire, M. Edouard Lessard. Un troisième candidat, M. Gaston Perrault, n'a obtenu que 194 voix.

Le maire sortant de charge, M. Raymond Morin, qui avait décidé de ne pas se porter candidat à la mairie, a toutefois réussi à se faire élire échevin, dans le quartier Centre, au siège numéro 1, mais avec une majorité de seulement deux voix sur son adversaire, M. Paul Coulombe.

Voici le résultat du scrutin à l'échevinage, aux autres sièges :

Dans le quartier centre, No 2, Maurice Bergeron a triomphé de M. Marcel Pageau par une majorité de 18 voix.

Dans le quartier ouest, No 1, M.

Roland Larivière a défait Jean D'Argensio par 94 voix.

Dans le quartier ouest, No 2, M. Lionel Lemay a triomphé de M. Aurey Paradis par une majorité de 174 voix.

Dans le quartier est, No 1, M. Napoléon Meunier l'a emporté sur M. Ernest Bradley par une majorité de 83 voix.

Dans le quartier est, No 2, M. G. O'Brien a défait M. Gérard Rousseau par 50 voix.

A JOLIETTE

M. Rosaire Roch a été élu maire de Joliette par une majorité de 64 voix sur son adversaire Hector Gagnéux.

M. Arthur Robillard a été réélu conseiller par une majorité de 161 voix tandis que le notaire Jean Fontaine a triomphé de son adversaire par 370 voix.

A TERREBONNE

M. Léon Martel, ancien échevin, a été élu maire de la municipalité de Terrebonne par une majorité de 48 voix sur son adversaire, M. Ephrem Raymond, maire sortant de charge.

Les trois conseillers municipaux qui avaient été mis en nomination le 25 janvier dernier avaient alors été élus par acclamation comme il n'y avait pas d'adversaires.

L'appel de Coffin retardé d'un mois

QUEBEC, 2 — (P.C.F.) — La Cour d'appel a retardé d'un mois l'audition de l'appel de Wilbert Coffin.

Agé de 43 ans, ce dernier a été condamné à la pendaison pour le 12 mars après avoir été trouvé coupable du meurtre de Richard Lindsey, l'un des trois Américains de Hollidaysburg, Pennsylvanie, trouvés morts dans la forêt gaspésienne, le premier juillet 1953.

Coffin, un prospecteur minier, a

été condamné le 5 juillet 1954 par un jury du tribunal de Percé, à la suite d'un procès de trois semaines. Il avait alors été condamné à la potence pour le 26 novembre, mais son exécution a été retardée lorsqu'il a décidé d'en appeler de sa condamnation.

Le procureur de la Couronne, Me Noël Dorion, a lui-même demandé le retardement de l'appel afin de réétudier le cas de Coffin. Me Dorion a précisé à ce propos que le procès-verbal de la condamnation de Coffin est long de 1,500 pages.

AUTRE SURSIS

Me Raymond Daoust, avocat de Gérard Abel, jeune homme de 19 ans condamné à être pendu pour le meurtre en mars dernier d'un autre jeune homme, a déclaré, hier soir, que l'appel de son client a été retardé au terme de mars de la Cour d'Appel de Québec.

L'appel devait être entendu hier Abel, dont l'exécution avait été fixée au 11 février, a bénéficié d'un sursis jusqu'au 23 avril.

Abel fut trouvé coupable d'avoir tué Gilles Bourassa, âgé de 19 ans, avec une arme à feu alors que Bourassa sortait de la demeure de Collette Lefebvre, à Shawinigan-Est. Des témoins ont raconté au procès que les deux jeunes gens se disputaient les faveurs de la jeune fille.

Une femme trouvée morte dans la neige

EDMONTON, 2. (P.C.F.) — La Gendarmerie royale a finalement identifié le cadavre d'une femme de 25 à 40 ans retrouvé dans la neige, à huit milles d'ici. L'identification de la victime a été faite à l'aide d'empreintes digitales. On n'a cependant pas révélé son nom en attendant de prévenir ses parents. On croit que la femme à moitié vêtue était morte depuis trois ou quatre jours lorsqu'elle a été retrouvée.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

POUR LA SEMAINE DE LA FRATERNITE — Adressant la parole devant les membres de la Société canadienne des Relations publiques, S. H. le maire Horace Boivin, de Granby, a lancé un appel en faveur de la Semaine de la Fraternité qui se tiendra du 21 au 28 février. On remarque, de gauche à droite : M. Boileau, maître de poste de Montréal; le maire Boivin; John Sheridan, président de la section de Montréal de la Société; M. Nolin Trudeau, publiciste de Montréal.

Trois bûcherons morts après avoir bu de l'alcool frelaté à La Tuque

LA TUQUE, 2 — Trois bûcherons travaillant dans un chantier situé non loin d'ici sont morts depuis hier après avoir bu dimanche soir, de l'alcool frelaté.

Voici, d'après la police, les noms des victimes :

M. Arthur Veillette, 58 ans, de St-Tite, Cte Laviolette; M. Arthur Cossette, 55 ans, de Ste-Tite; M. Paul Duchesne, 50 ans, de Ste-Flore. Les trois corps ont été transportés à la morgue Perreault, à La Tuque, pour autopsie et enquête.

M. L.-A. Rousseau, paie-maitre de la compagnie de pulpe et papier qui opère le chantier où les hommes ont perdu la vie, a déclaré ce matin qu'il était encore trop tôt pour décrire exactement les circonstances ayant provoqué la tragédie. "L'enquête de la Sûreté provinciale commence à peine, a-t-il dit, et nous ignorons quels en seront les résultats."

Mais il semble que l'affaire a débuté dimanche soir quand les trois victimes et un quatrième compagnon, qui n'a été que légèrement intoxiqué et qui est retourné ce matin à son travail d'aide-marmite, ont ingurgité de l'alcool frelaté.

Les hommes ont commencé lundi matin à se plaindre de violentes douleurs à l'estomac et M. Veillette est mort lundi soir, à 8 heures. A minuit, M. Cossette expirait à son tour et, hier matin, M. Duchesne, à 9 heures.

Le camp "Wayagamac" de l'International Paper emploie plus de 1500 hommes et est situé à une dizaine de milles de La Tuque.

80 missionnaires catholiques sont demeurés en Chine

HONG KONG, 2. (P.A.F.) — Le Centre catholique de Hong-Kong a révélé hier que 80 missionnaires catholiques se trouvent encore en Chine communiste. Ils comprennent quatre évêques, un préfet apostolique et 24 religieux. Les autres sont des prêtres et des frères enseignants.

10 morts dans une chute d'avion

NAGPUR, Inde, 2 (Reuter) — Un appareil des lignes aériennes Indian Airlines, s'est écrasé, hier, près de la piste de l'aéroport de Nagpur, entraînant la mort des 10 personnes voyageant à son bord. L'accident s'est produit quelques instants après que l'avion eut décollé de la piste à destination de la Nouvelle-Delhi.

Pourquoi toujours La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT UNE RAISON
L'Art dans les Fleurs
168 est, STE-CATHERINE
PL. 1786-87

A la Commission scolaire

St-Léonard-de-Port-Maurice et Rivière-des-Prairies annexés au grand Montréal?

Les Commissions scolaires de St-Léonard-de-Port-Maurice et de Rivière-des-Prairies ont manifesté leur intention de s'annexer à celle de Montréal. C'est ce qu'a révélé M. Eugène Doucet, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, au cours d'une séance régulière hier.

Aucune décision n'a été prise à ce sujet, mais MM. les Commissaires ont laissé M. Doucet libre de prendre les décisions nécessaires lorsqu'il se rendra à Québec pour la présentation du bill de la Commission le 8 février.

M. Doucet a fait remarquer que la Commission scolaire de St-Léonard-de-Port-Maurice n'a pas de dette (de même que la paroisse) mais que la Commission de Rivière-des-Prairies compte plus d'un million de dollars de dettes. D'autre part à St-Léonard-de-Port-Maurice, il faudra construire de nouvelles écoles.

Il y a longtemps qu'il n'y a pas eu d'annexion à la Commission des écoles catholiques de Montréal. La dernière remonte en 1930 alors qu'on annexe Montréal-Nord. Les com-

missaires se sont montrés favorables à ces nouvelles annexions à la condition que la ville puisse faire une nouvelle évaluation immobilière de façon à pouvoir faire face à ses dépenses dans ces municipalités.

Quelques-uns ont souligné que tôt ou tard, il faudra annexer ces Commissions et qu'il vaut mieux le faire tout de suite que d'attendre. Notons qu'une nouvelle clause a été ajoutée dans le bill qui sera présenté le 8 février à la législature, par laquelle la Commission veut obtenir l'autorisation de payer un immeuble ou un terrain qu'elle se propose d'acheter pour construire une école au prix de l'évaluation le jour où elle donne un avis à cet effet et non celui qui prévaudra plus tard à la date de l'achat.

Pour votre menu de vendre :

FILETS D'AIGLEFIN FRAIS

Saumon Cohoe — Flétan — Truite de lac — Pétoncles — Doré — Crevettes — Morue — Poisson blanc — Finnan Maddies — Goldeyes.

HUITRES EN VRAC — HOMARDS

LE PLAN DE RAVITAILLEMENT GATEHOUSE

Si vous possédez un congélateur domestique ou une armoire à victuailles, Gatehouse vous offre un plan SPECIAL de ravitaillement dans lequel n'entre que ce qu'il y a de mieux en fait de VIANDE, VOLAILLE, POISSON, JUS DE FRUITS CITRUS et LEGUMES.

COMMUNIQUEZ AVEC Mlle COLLINS, GL. 2841
1329 avenue Greene

Gatehouse

628 e. rue Dorchester UN. 6-9351
1329, avenue Green GL. 2841

MM. Jacoban, Brisebois et Vincent élus à V. St-Pierre

MM. Elie Jacoban, Laurier Brisebois et Wilfrid Vincent ont été élus, hier, échevins lors des élections municipales qui se sont déroulées à Ville St-Pierre.

Le Dr C.-A. Kirkland, maire, et MM. les échevins Onésime Brossoit, Emile Pominville et David Gowans avaient été élus par acclamation; le 25 janvier, jour de la mise en nomination.

Dans le quartier No 1, M. Elie Jacoban l'a emporté par 14 voix de majorité sur l'échevin sortant, M. Richard Scott, qui siégeait au conseil depuis 19 années sans interruption.

Dans le quartier No 4, M. Laurier Brisebois a défait, par 18 voix de majorité l'échevin sortant, M. Lucien Rochon.

Dans le quartier No 5, M. Wilfrid Vincent a été réélu conseiller pour un deuxième mandat. Il a vaincu par une majorité de 63 voix, M. Paul-Emile Picotte.

72% des électeurs inscrits dans ces trois quartiers ont exercé leur droit de vote.

Démonstration d'agriculteurs

LILLE, France, 2. (Reuter f) — Quatre officiers de police ont été blessés, hier, au cours d'une démonstration organisée par 10,000 agriculteurs du nord de la France, en vue de protester contre la politique agricole du gouvernement. La police a dû utiliser des bombes lacrymogènes pour disperser les manifestants qui tentaient de se rendre aux bureaux du gouvernement à Lille.

Quatre enfants sauvés du feu

GRAND-FALLS, Terre-Neuve, 2. (P.C.f.) — Mme Arthur Bishop a réussi, hier, à sauver la vie à quatre de ses cinq enfants, au cours d'un incendie qui a complètement ravagé leur demeure. Kathleen, une fillette de trois semaines, était morte lorsqu'on réussit à la sortir de la maison en flammes, en pratiquant une ouverture dans l'un des murs latéraux. La mère a révélé qu'elle était sortie chercher du bois et que la cuisine était en flammes lorsqu'elle est rentrée. Elle s'est brûlée les mains dans son dévouement. La police dit que les flammes ont apparemment été allumées par du jingé qu'on avait mis sécher derrière le poêle.

149 combattants canadiens nous arrivent de Corée

SEATTLE, 2. (P.A.f.) — Un groupe de 149 soldats canadiens est descendu hier à Seattle. Ils revenaient de Corée à bord du S.S. General M. M. Patrick, de la Marine américaine. La plupart d'entre eux ont servi un an dans le corps des électriciens de l'Armée canadienne. L'un d'eux, le soldat Alvin Arsenault, 21 ans, de Charlottetown, a déclaré: "Nous avons fait un bon voyage et nous avons tous hâte de rentrer chez nous".



AU DEJEUNER-CAUSERIE de la Chambre de Commerce de Montréal, hier, Pierre Laporte, journaliste, a parlé de "La Louisiane et ses relations avec le Canada français". La réunion était présidée par M. Paul Guertin qu'on voit à gauche. A droite, on reconnaît M. Gérard Pilon, directeur du "Devoir".

La loi du service militaire prolongée de 4 ans aux E.-U.

WASHINGTON, 2. (P.A.f.) — Les chefs militaires ont demandé hier de prolonger de quatre ans la loi du service militaire qu'ils considèrent comme une "nécessité" dans le programme de défense des Etats-Unis.

Alors que le comité des services armés de la Chambre des représentants commençait à étudier la question, il semblait que le Congrès approuverait la continuation du service sélectif pour quatre ans au-delà du 30 juin, date d'expiration.

Seule l'armée conscrit actuellement des hommes, mais le secrétaire à la Défense, M. Charles Wilson, a déclaré au comité que si la loi n'est pas prolongée de quatre ans, il pourrait en résulter "un important effet sur le nombre d'hommes prêts à s'enrôler dans l'aviation, la marine ou les fusiliers-marins".

M. Carter-L. Burgess, sous-secrétaire à la Défense, a dit: "Nous croyons que les forces armées ne peuvent maintenir des effectifs dépassant environ 1,500,000 hommes par les enrôlements volontaires seulement." L'administration Eisenhower projette d'établir une force militaire d'environ 2,850,000 hommes.

Des tornades font 26 morts et 100 blessés dans le sud des E.-U.

La croisière du 'Canadian Cruiser'

HALIFAX, 2. — Le navire "Canadian Cruiser" de la Canadian National Steamships a entamé aujourd'hui même son soixantième voyage vers les Bermudes, les Indes occidentales et la Guyane anglaise. Sous le commandement du capitaine Norman Clark, il est parti avec son plein contingent de passagers et une forte cargaison de produits canadiens. Il reviendra à St-Jean, N.-B. le 1er mars.

Ils démissionnent

VANCOUVER, 2. (P.C.f.) — Les six membres de l'équipe de rédaction du magazine Transition, publié au pénitencier de la Colombie-Britannique, ont annoncé leur démission, à la suite d'une dispute au sujet de la censure imposée par les autorités de la prison. Le gouverneur-adjoint, M. P.-C. Cummins, a révélé que l'équipe a préféré démissionner plutôt que ne pas publier un article auquel on s'opposait.

MEMPHIS, Tenn., 2. — (P.A.f.) — Des tornades ont fait 26 morts, 100 blessés et nombre de sans-foyers dans les Etats de l'Arkansas, de l'Alabama et du Mississippi.

Vingt-trois personnes ont été tuées près de Commerce Landing, Mississippi; trois autres ont péri à Olive Branch, dans le même état. D'autres tornades ont causé de grands dégâts près de Marianna, dans l'Arkansas, et à Huntsville, dans l'Alabama.

Des écoles se trouvaient sur le chemin des tornades au Mississippi. C'est ce qui explique le grand nombre d'enfants parmi les victimes. Aujourd'hui, les gardes nationaux patrouillent la région de Commerce Landing car l'on compte trouver d'autres victimes dans les ruines des maisons d'une plantation.

A Olive Branch, la tornade a démoli une école où se trouvaient 23 Noirs. Un instituteur et deux enfants furent tués.

Les blessés furent transportés en

ambulances aux hôpitaux de Memphis et de Tunica. A ce dernier endroit, l'hôpital de 25 lits ne tarda pas à se remplir. Des volontaires, dont quelques jolies filles encore en robe de bal, vinrent prêter main-forte au personnel de l'hôpital. Une école fut transformée en dortoir pour les sans-foyers.

La tornade de Commerce Landing s'est taillé un chemin de 200 pieds de large à travers une plantation de 8,000 acres, détruisant plusieurs maisons, une église nègre, une école et un entrepôt pour le coton.

W.-V. France vit l'école emportée par la tornade. Les débris, les morts et les blessés virevoltèrent dans les nuages bas.

"Puis, hommes et femmes accoururent sur les lieux, dit-il. Ils ramassèrent leurs enfants sur la route et revinrent en criant. Il semblait impossible que quelqu'un ait pu sortir à temps. Pourtant, deux petits garçons y parvinrent."

L'institutrice se trouvait au nombre des morts. Son automobile, écrasée en une masse de ferraille, fut trouvée à 200 verges plus loin.



POMPIERS ALERTES RUE CLARKE. — Cet instantané fut pris, hier soir, lors d'un incendie qui se déclara au deuxième étage de l'édifice de la Home London Waste Mfg. Co., 998, rue Clarke, et y causa de lourds dégâts.

Comment

RÉSoudre les PROBLÈMES de la VIE

Par ELISABETH B. HURLOCK, PH.D.



Le revenu de la famille appartient à toute la famille, pas seulement à un seul membre de la famille. Lorsqu'un membre désire plus que sa part les autres peuvent s'en trouver offusqués.

(Q) Lorsque nous nous sommes mariés mon mari a pris l'argent en mains. Quelle farce! Il le dépensait sans savoir où il allait et les comptes ne se payaient pas. Je dus prendre la direction de la maison. Je réussis à économiser assez pour un premier paiement sur une maison. Aujourd'hui, il gagne \$125 par semaine. Cela semble beaucoup, n'est-ce pas? Après avoir payé les taxes, les comptes, les assurances, etc., mon mari prend \$20 par semaine, non pour ses vêtements, l'essence ou autres choses comme cela. Ceci se paie sur le budget familial. A toutes les deux semaines je vais en ville faire laver et coiffer mes cheveux. C'est ma seule dépense pour moi-même. Je ne fume ni ne bois et je n'ai jamais assez d'argent sur le budget pour me payer quelque chose d'autre. Je pense que mon mari obtient plus que sa part".

(R) Vous ne me dites pas ce que votre mari fait avec les \$20 par semaine qu'il garde. Les emploie-t-il pour le lunch, le transport et des cadeaux pour vous et la maison, ou

les dépense-t-il tout simplement sans pouvoir faire rapport?

Vous devriez avoir plus d'argent pour vos propres besoins et desirs, que vous avez, considérant le revenu de votre mari. Bien que cela fasse plaisir de se faire coiffer professionnellement, ne pourriez-vous le faire vous-même excepté pour les occasions spéciales et épargner cet argent?

Demandez à votre mari de tenir un état de compte complet de chaque cent qu'il dépense chaque semaine durant un mois ou deux. Alors vous et lui pouvez passer en revue ses dépenses pour voir si elles sont réellement justifiées. Si elles ne le sont pas, d'autres arrangements pourraient être conclus pour dépenser l'argent que chacun garde pour son usage personnel. A moins que vous n'étudiez cette affaire et sachiez où va l'argent, vous continuerez à croire que votre mari obtient plus que sa part et vous en serez naturellement offusquée.

Ce qui se passe CHEZ LES OUVRIERS

par René Lefebvre



Un vote de grève sera aujourd'hui chez les techniciens de Radio-Canada

Quelque 650 techniciens de la radio et de la télévision voteront aujourd'hui pour décider s'ils feront la grève pour appuyer leurs demandes dans leur dispute avec la Société Radio-Canada.

Les employés sont membres de l'Association nationale des employés et techniciens en radiophonie COI-CCT. Une grève paralyserait presque les réseaux de radio et de télévision de Radio-Canada.

La principale demande du syndicat dans cette dispute de contrat est une hausse de l'échelle de salaires. L'échelle varie actuellement de \$44.25 à \$96.40 et le syndicat veut la porter de \$53.77 à \$161.54. Un tribunal d'arbitrage, dans un rapport majoritaire, a rejeté cette demande et a repoussé la plupart des autres demandes du syndicat.

M. Claude Duparc, président du local montréalais du syndicat, a dit que quelque 350 employés à Montréal seront convoqués à une réunion d'urgence ce soir, alors qu'un vote sera pris. Des réunions semblables auront lieu dans les grandes villes du pays, dit-il.

Si une grève est déclenchée, la direction des postes de Radio-Canada devra assumer elle-même le travail technique ou fermer les postes, a dit M. Duparc. Il doute que la société du gouvernement puisse produire des spectacles de télévision sans assistance technique.

M. Duparc a ajouté que les résultats du vote de grève seront probablement connus à midi jeudi.

L'EMPLOYÉ CONGÉDIÉ DOIT RECEVOIR UN AVIS DE CONGÉ

Dans un jugement rendu hier, le juge de district Pierre-Louis Dupuis a établi que l'employé congédié a droit à une semaine d'avis. Il s'agissait de la cause d'un gardien de nuit congédié pour ivresse. Dans son jugement, le magistrat déclare : "Le demandeur a droit au salaire qu'il aurait dû recevoir pour lui tenir lieu d'une semaine d'avis, plus la valeur d'une journée de son salaire régulier qui lui fut retenue le jour où il fut forcé de laisser son emploi malgré ses protestations, la défenderesse refusant même de discuter avec lui et de lui faire connaître la cause de son renvoi. Comme l'engagement du demandeur était à la semaine, sans aucune spécification quant à la durée, chacune des parties pouvait y mettre fin en tout temps, mais non sans que l'une donne à l'autre l'avis de congé requis. La défenderesse ne pouvait renvoyer le demandeur sans lui donner, en l'occurrence, une semaine d'avis et sans la lui payer, si elle s'opposait formellement à le garder à son emploi durant ce laps de temps. C'est la même raison que celle qui motive l'avis dans le cas de louage de maison."

MARCEL FRANCO QUITTE LA COMMISSION DES R.O.

M. Marcel Franco, ancien membre de la Commission des relations ouvrières de la province, a été nommé hier directeur canadien de la recherche à la fraternité internationale des ouvriers des pâtes, du sulfate et du papier (FAT-CMT). Avant de devenir membre de la Commission des relations ouvrières, il y a quatre ans, il était président de la Fédération du Travail du Québec.

NEGOCIATIONS A LA CHRYSLER CORPORATION

WINDSOR 2. (P.C.F.) — Les négociations syndicales ont repris hier à la Chrysler Corporation, en vue de la conclusion d'une nouvelle convention de travail avec le syndicat des ouvriers unis de l'automobile COI-CCT. Les pourparlers avaient été interrompus le 13 janvier dernier. Le syndicat demande une majoration horaire de 15 cents plus certains bonus de production. Un tribunal d'arbitrage s'était prononcé, il y a un mois, contre les demandes du syndicat. Une autre réunion patronale-syndicale doit avoir lieu aujourd'hui.

Nouvelles ouvrières

LES GOUVERNEMENTS ACCUSÉS DE SE LANCER LA BALLE DU CHOMAGE

HAMILTON, 2. — (P.C.F.) — L'Union des métallurgistes d'Amérique (COI-CCT) a accusé hier les gouvernements fédéral et provinciaux de se relancer la balle en ce qui a trait aux problèmes du chômage.

Cette accusation a été proférée au cours d'un caucus syndical auquel quelque 200 délégués représentant 70,000 ouvriers participaient.

Une série de résolutions approuvées par ces derniers recommandent notamment au gouvernement fédéral :

1 — La création immédiate d'un programme de travaux publics dans les régions atteintes par le chômage.

2 — La réduction de l'impôt pour les petits salariés, de façon à augmenter leur pouvoir d'achat, et par le fait même la production industrielle.

3 — L'augmentation des bénéfices de l'assurance-chômage et la prolongation des périodes de prestation.

4 — L'organisation de séances d'étude entre les représentants "gouvernementaux, industriels et ouvriers, afin de favoriser la discussion de leurs problèmes conjoints.

5 — La conclusion d'une entente fédérale-provinciale en vue d'assister les municipalités, à la demande de ces dernières, afin de procurer un secours direct, en cas de crise.

M. William Sefton, de Toronto, a déclaré qu'il ne croyait pas que ces résolutions résoudreient le problème du chômage et il a affirmé, qu'à son avis, le monde ouvrier n'obtiendra aucun résultat, si ce n'est pas l'entremise directe du parti CCF qu'il considère comme l'arme politique des syndicats.

L'IMMIGRATION SERAIT-ELLE UNE CAUSE DE CHOMAGE?

M. Richard Johns, de Sault-Ste-Marie, a soutenu par la suite que sa région avait été particulièrement éprouvée par le chômage, et qu'en dépit de ses démarches incessantes, le monde ouvrier n'avait obtenu à peu près aucun soutien. Selon lui les gouvernements semblent se désintéresser totalement des réclamations des chefs syndicaux.

B. Gordon Crawford, de Winnipeg, a blâmé la politique d'immigration recommandée par la Chambre de Commerce du Canada. Selon cet organisme, le gouvernement devrait accueillir chaque année au moins 120,000 immigrants. M. Crawford a souligné que notre politique d'immigration devrait être réglée selon nos capacités d'absorption.

M. Mike Fenwick, de Toronto, a affirmé, en dernier lieu, que les gouvernements fédéral et provinciaux se lancent mutuellement la balle en ce qui concerne le chômage. A son avis une campagne d'activité politique ne donnerait aucun résultat au syndicalisme pour le moment, bien qu'il favorise l'action politique pour les unions.

Il a déclaré, en guise de conclusion, que le chômeur actuel ne se soucie pas présentement du gouvernement qu'il élira en juin. Ce qui importe pour lui, c'est de nourrir pour le moment sa famille.

4,000,000 DE CHOMEURS CHEZ LES OUVRIERS DES E.-U.

MIAMI BEACH, Floride, 2. — (P.A.F.) — Le conseil exécutif de la Fédération américaine du Travail a vertement critiqué hier la politique économique du gouvernement Eisenhower et a déclaré que le manque de diligence du gou-

"La Coopérative Fédérée est notre entreprise agricole par excellence"

(M. J.-A. Pinsonneault)

(par RENE BONIN)

"La Coopérative Fédérée du Québec est notre entreprise agricole par excellence. Elle est la propriété exclusive de nos agriculteurs", dit M. J.-A. Pinsonneault. "Les coopératives agricoles affiliées ont réalisé des progrès considérables. Elles sont la continuation de nos fermes".

M. Pinsonneault, président du conseil d'administration de la Coopérative Fédérée du Québec, exprime ses vues au cours d'un buffet-causerie, servi à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Coopérative Fédérée, qui tient présentement ses assises à l'hôtel Mont-Royal, de Montréal. Outre les rapports du président, du gérant, M. Henri-C. Bois, et la présentation du bilan pour l'exercice terminé le 31 octobre dernier, il y aura aujourd'hui l'élection du nouveau conseil d'administration de la Coopérative Fédérée.

Tenant compte de l'importance du lait et du bétail, dans le revenu des fermes québécoises, ajoute M. Pinsonneault dans son rapport de l'année, les administrateurs de la Coopérative Fédérée sont heureux d'appuyer les initiatives prises dans le domaine de l'industrie laitière. Ils désirent pousser plus loin le deve-

loppement de l'activité de la centrale coopérative dans le domaine des viandes.

OPTIMISME DE BON ALOI

Les coopératives agricoles ont déjà réalisé des progrès considérables. Toutefois, nous sommes à un tournant, dit le président. Il nous faut choisir et, semble-t-il, faire porter le gros de nos efforts sur le perfectionnement des services les plus indispensables à notre agriculture. La coopérative est la continuation de nos fermes. Nos institutions doivent donc s'adapter constamment aux besoins changeants de l'économie. "Les conditions présentes nous invitent à la prudence, mais elles permettent aussi un optimisme de bon aloi".

Pretenant la parole à son tour, M. Henri-C. Bois, gérant de la Coopérative Fédérée, a déclaré : "Nous savons où nous allons et où nous voulons aller. Notre Coopérative Fédérée est nettement affirmée dans l'appropriation et la vente de la viande. Plus de la moitié des ventes de nos fermes proviennent des animaux et du lait."

MEILLEUR OUVRAGE

Actuellement, signalait M. Bois, 46,800 cultivateurs du Québec font partie de la Coopérative Fédérée. Environ 415 coopératives agricoles lui sont affiliées. "On n'y adhère pas, dit-il, pour réaliser des revenus plus lucratifs, mais pour faire du meilleur ouvrage. Nous avons réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de \$60,500,000. Nos cultivateurs valent être maîtres de leurs destinées. Nous avons l'espoir que demain nous serons meilleurs que dans le passé, car nous sommes capables de fournir le meilleur beurre, les meilleures dinde, le meilleur foie. La Coopérative Fédérée est notre affaire".

M. Thomas-Eugène Boivin, agronome, a présenté M. J.-A. Pinsonneault, président de la Coopérative Fédérée, et Henri-C. Bois, gérant de cet organisme, aux convives du buffet-causerie.

PAS DE DIFFERENCE

CHATHAM (Angleterre) — Jugement qu'il avait un peu trop pour rentrer chez lui à moto, Charles Spencer décide de faire le trajet à pied en poussant son engin. Rencontré par les agents il apprend qu'il est en défaut, un individu en état d'ivresse ne pouvant "en aucun cas assumer la responsabilité d'un véhicule à moteur". Il est condamné à 14 shillings d'amende.

Femme de 22 ans tuée par son mari

NIAGARA-FALLS, N.-Y., 2. — (P.A.F.) — Une mère de trois enfants a été tuée à bout portant avec un fusil de calibre .12 hier soir, et la police rapporte que son mari avait dirigé l'arme du côté de sa femme en voulant blaguer.

Il s'agit de Mme Joan M. Ward, 22 ans. La jeune femme est décédée alors qu'on la transportait à l'hôpital.

Son époux, Robert J. Ward, 24 ans, a été arrêté pour fins d'enquête.

Il a affirmé qu'il voulait jouer et qu'il ne croyait pas que l'arme était chargée lorsqu'il la pointa vers sa femme pour rire.

La balle a atteint Mme Ward en pleine poitrine.

Décès du chanoine anglican Davison

Le Révérend chanoine de l'Eglise anglicane, William-Holmes Davison, recteur de Saint-Jean-l'Évangéliste, un ministre protestant de Montréal fort connu, est décédé à l'hôpital Western, à l'âge de 72 ans.

Ses funérailles auront lieu demain matin, en l'église protestante anglicane Saint-Jean-l'Évangéliste. L'inhumation se fera au cimetière Mont-Royal.

Originaire de Liverpool, en Angleterre, le chanoine anglican Davison était le fils de feu William Davison et de Agnes-Selina McCarthy. Il était diplômé de l'Université Oxford et du Collège théologique Cuddesdon. Il fut créé prêtre anglican en 1909. De 1913 à 1916, il avait été recteur à Long Island, dans les îles Bahamas. Il vint à Montréal, l'année suivante, où il devint le recteur de l'église anglicane Saint-Jean-l'Évangéliste, à l'angle des rues Ontario et Saint-Urbain. Il prit sa retraite en 1951.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marion Wood, de Saint-Jean, à Terre-Neuve; une fille, Mlle Barbara Davison; un fils, M. Peter Davison; trois soeurs, Mmes W.-H. Strang de Liverpool, en Angleterre, et Walter Mills, des Galles du Nord, ainsi que Mlle Gertrude Davison, également des Galles du Nord.

Mexico

MONTREAL-MEXICO*

pour \$112.00 seulement

- Les prix les plus bas;
- Le seul service assurant un vol sans escale entre New-York et Mexico en moins de 8 heures.
- Départ de New-York tous les jours à midi, services de luxe ou "touriste".
- Tout vol de New-York à bord des nouveaux "Super-C Constellations".

AIR FRANCE

Le plus vaste réseau aérien mondial

*Avions de correspondance entre Montréal et New-York et New-York et Mexico en classe "touriste". Consultez votre agent de voyage, de chemin de fer ou AIR FRANCE, Immeuble de l'Aviation Internationale, rue Dorchester ouest, Montréal — UN.: 6-8344.

★ TÉLÉVISION ★

CBFT — Canal 2 — CBMT — Canal 6
WMVT — Canal 3 — WIRI — Canal 5 — WMTW — Canal 8

Mercredi, 2 Fév.

CBFT — Canal 2

3.00—Musique
5.30—Ille aux trésors
6.00—Musique
7.00—Ce soir : CBFT
7.15—Film-Journal
7.30—Film — "Tanger, ville internationale"
7.45—Enc. sportive
8.00—Pays et Merveilles
8.30—La Famille Plouffe
9.00—Lutte
10.00—Tambour battant
10.30—C'est la loi
11.00—Dern. nouvelles
11.02—A l'af. demain

CBMT — Canal 6

3.00—Musique
3.55—Today on CBMT
4.00—What in the World
4.30—Super Circus
5.00—Folk Songs
5.30—Howdy Doody
6.00—Crossroads
6.30—Tabloid
6.50—CBC TV News
7.00—Times Square Playhouse
7.30—Living
8.00—Vic Obeck
8.30—Liberace
9.00—Ford TV Theatre "Confession"
9.30—On Stage
10.00—Medie
10.30—Burns Chuck-wagon
11.00—CBC News
11.15—Movie nite "Caught"

WMVT — Canal 3

7.00—Today
9.00—Test Pattern
2.45—Film Feature
3.45—For The Ladies
4.00—Brighter Day
4.15—Love Of Life
4.30—On Your Account
5.00—Polar Bear Play
5.15—Chuck Wagon
6.30—Serial Theater
7.00—Newstime
7.15—Weather Wise
7.20—Sports Digest
7.30—Sports Highlights
8.00—Video Museum
8.30—Industry on Par.
8.45—Film Shorts
9.00—"The Millionaire"
9.30—Life Is Worth Liv.
10.00—Blue Ribbon B.
11.00—News
11.10—Wed. N. Playhouse
12.00—Test Pattern
3.45—Musical Views and the News

WIRI — Canal 5

3.45—Musical Views and the News
4.00—Hospitality House
5.00—Bar 5 Ranch
6.00—Music Hall Varieties
6.30—Chet's Den
6.45—News Sports
7.00—Tim McCoy
7.15—Junior Science
7.30—Holiday
8.00—Hank McCune
8.30—To be announced
9.00—Mystery Theatre
10.00—News Sports
10.15—The Late Show

4.00—Hospitality House

5.00—Bar 5 Ranch
6.00—Music Hall Varieties
6.30—Chet's Den
6.45—News Sports
7.00—Tim McCoy
7.15—Junior Science
7.30—Holiday
8.00—Hank McCune
8.30—To be announced
9.00—Mystery Theatre
10.00—News Sports
10.15—The Late Show

WMTW — Canal 8

2.30—What's New Girls
3.00—Edith Webber
3.30—Mid-After. News
3.45—Hollywood Mat.
4.15—Love Of Life
5.00—Adv. Serial
5.30—Mtn Playhouse
6.00—Tri-State News
6.10—Watch Y. Weather
6.15—The Early Show
7.15—The News
7.30—Disneyland
8.30—The Stu E. Show
9.00—Masq. Party
9.30—Godfrey and His Friends
10.00—TV Reader's Dig.
10.30—Dollar A Second
11.00—Tom. Headlines
11.10—Weather
11.15—Sports Final

Jeudi, 3 Fév.

CBFT — Canal 2

3.00—Musique
3.00—Rêve, réalité
4.00—La Cuisine de la Bonne Humeur
4.15—Musique
5.30—Club des 16
6.00—Musique
7.00—Ce soir : CBFT
7.15—Télé-Journal
7.30—Toi et Moi
7.45—Croyez-le ou non
8.00—Les idées en marche
8.30—L'Heure du concert
9.30—Anne-Marie
10.00—Long métrage "Le Village perdu"
11.30—Dern. nouvelles
11.32—A l'af. demain

CBMT — Canal 6

3.00—Musique
3.55—Today on CBMT
4.00—Adventure
4.30—Teletory Time
4.45—Hobby Workshop
5.00—Let's Make Music
5.30—Howdy Doody
6.00—Janet Deane
6.30—Tabloid
6.50—CBC TV News
7.00—Star Showcase

7.30—Dinah Shore

7.45—Pot-pourri
8.00—Press Conference
8.30—Amos 'n' Andy
9.00—Foreign Intrigue
9.30—Kraft TV Theatre
10.30—Passport to Danger
11.00—CBC News
11.15—Fabian of Scotland Yard
11.45—The Passer-by

WMVT — Canal 3

7.00—Today
9.00—Test Pattern
2.45—Film Feature
3.45—For The Ladies
4.00—Brighter Day
4.15—Love Of Life
4.30—On Your Account
5.00—Polar Bear Play
5.15—Chuck Wagon
6.30—Serial Theater
7.00—Newstime
7.15—Weather Wise
7.20—Sports Digest
7.30—Armchair Adv.
8.00—My Hero
8.30—This Is Your Life
9.00—Dragnet
9.30—Four Star Play.
10.00—Big Picture
10.30—Follow That Man
11.00—News

WIRI — Canal 5

12.00—Test Pattern
3.45—Musical Views and the News
4.00—Hospitality House
5.00—Bar 5 Ranch
6.00—Music Hall Varieties
6.30—Chet's Den
6.45—News Sports
7.00—Stu Erwin
7.30—Duffy's Tavern
8.00—Florian Zabach
8.30—City Detective
9.00—Adventure Theatre
10.00—News Sports
10.15—The Late Show

WMTW — Canal 8

2.30—H-Hour Theatre
3.00—The Big Pay-Off
3.30—Mid-After. News
3.45—Hollywood Mat.
4.15—Love Of Life
5.00—Adv. Serial
5.30—Mtn Playhouse
6.00—Tri-State News
6.10—Watch Y. Weather
6.15—The Early Show
7.15—The News
7.30—The Lone Ranger
8.00—Public Defender
8.30—Climax
9.30—Pond's Theatre
10.30—Ed Cantor Show
11.00—Tom. Headlines
11.10—Weather
11.15—Sports Final

Les Nouvelles Sportives au poste CHLP

LE MATIN 7.55
L'APRES-MIDI 6.10
LE SOIR 10.50

Au micro : REAL GIGUERE

Conférence du R.P. Roguet, au Plateau

Un homme qui a réalisé une oeuvre imposante dans le domaine du renouveau liturgique, qui a animé nombre d'émissions à la radio et à la télévision, qui a publié plusieurs volumes, qui a fondé et qui dirige depuis dix ans le Centre de Pastorale liturgique de Paris, sera à Montréal du 9 au 16 février.

Durant cette semaine il rencontrera les prêtres du diocèse, réunis en journées sacerdotales. Il conviendrait, qu'en cette année consacrée à la liturgie, les laïcs puissent également bénéficier des lumières et de l'expérience du Révérend Père Roguet.

Le Conseil diocésain d'Action catholique est heureux d'en fournir l'occasion à tous ceux qui s'intéressent à la liturgie. Il présentera le Révérend Père Roguet, le jeudi 10 février, à 8 h. 15 à l'auditorium Le Plateau, dans une causerie intitulée "Je prie avec l'Eglise".

L'exposé du Révérend Père sera illustré par une démonstration liturgique sous la direction de Dom Gaston Fontaine, C.R.I.C. Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger a bien voulu accepter de présider cette soirée et d'y prendre la parole.

Le Conseil diocésain invite particulièrement les militants de l'Action catholique spécialisée et générale, les membres des Services diocésains et des conseils paroissiaux et tous ceux qui s'intéressent à la liturgie à venir nombreux à cette enrichissante soirée.

On peut dès maintenant se procurer les billets d'admission au prix de 50 sous en s'adressant au Secrétariat diocésain, 1085, rue de la Cathédrale.

Elections chez les professeurs laïcs

Ces jours derniers, les professeurs laïcs des collèges classiques affiliés à l'Université de Montréal procédaient à l'élection des officiers de leur association pour l'année 1955. M. René Godbout, de l'externat Ste-Croix, fut confirmé au poste de président pour un autre mandat, tandis que M. Guy Plastre, de l'externat classique St-Viateur, a été choisi secrétaire-trésorier.

encore plus efficace par suite de la mise en oeuvre d'une machinerie nouvelle, de l'aération moderne et d'un équipement scientifique.

Dans l'exercice de ses fonctions, M. Lachance visite les 11 mines de la région, effectuant à chaque endroit de 30 à 40 dénombrements de poussière dans des secteurs déterminés, pour soumettre ensuite ses recommandations à la direction.



DES YEUX POUR NE PAS VOIR

Un passant aperçoit un brave homme qui, une échelle sur le bras, s'approche du clocher du village au sommet duquel se trouve une magnifique horloge. L'homme appuie l'échelle sur le clocher et commence à grimper.

—Vous allez réparer l'horloge? s'enquiert le passant.

—Non, répond l'homme. Je voudrais simplement savoir l'heure qu'il est. Je suis un peu myope.

DELIVREZ-NOUS DE NOS LIBERATEURS!

Dans un pauvre village bulgare, le commissaire interroge des paysans koikhoziens pour éprouver leur foi communiste.

—Qu'arriverait-il, camarade Ivanoff, si jamais les impérialistes américains réussissaient à occuper notre pays?

—Ils pilleraient nos maisons, emporteraient nos bestiaux et nos volailles, incendieraient nos récoltes.

—Très bien. Et après nous avoir libérés de ce fléau, que feront nos frères russes pour rétablir notre bien-être actuel?



—I locataire du dessous est mourant.

—J'suis pas docteur, j'suis musicien.

—Ils prendront les vêtements, le linge et les chaussures que nous aurons apportés les Américains.

★ RADIO ★

CHLP (1410) CBF (690) CJMS (1280) CKVL (580) CFCF (600) CBM (940) CKAC (730) CJAD (800)

MERCREDI

5.00 P.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Nouvelles
CBF—Les malades
CJMS—Cocktail
CKVL—Par. de la ch.
CFCF—Nouvelles
CBM—Afternoon Concert
CJAD—News & B. Hickok

5.15 P.M.

CHLP—Carr. de la chans.
CFCF—Western Swing

5.30 P.M.

CBF—Capitaine Grant
CJMS—Nouvelles
CBM—Young pianists
CJAD—Ballroom

5.45 P.M.

CKAC—Bon à connaître
CBF—Sur nos ondes
CJMS—La vie est belle
CBM—Legends

6.00 P.M.

CHLP—Nouv. & sports
CKAC—En dînant
CBF—Radio Journal
CJMS—Angelus
CKVL—Sports et Chanson
CFCF—Here Charlie
CBM—Radio Journal
CJAD—News and Ballroom

6.15 P.M.

CHLP—Clansonnettes
CKAC—Sports
CBF—Carrefour
CJMS—Nouvelles
CBM—Sights and Sounds

6.30 P.M.

CKAC—Nouvelles
CBF—Le Survivant
CJMS—La vie est belle
CFCF—Nouvelles
CBM—Carrouse
CJAD—News and Ballroom

6.45 P.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Concert
CBF—Un homme et
CJMS—Reportage
CFCF—Sports

7.00 P.M.

CHLP—Le Rosaire
CKAC—Le Chapelet
CBF—Actualité
CJMS—La vie est belle
CFCF—Here's Charlie
CBM—Rawhide

7.15 A.M.

CHLP—Journal des agricul.
CFCF—March Time

7.45 A.M.

CKAC—Ouverture
6.00 A.M.

CKAC—Messe du jour
CFCF—Gordon Sinclair
CJAD—Nouvelles

6.15 A.M.

CKVL—Prière du matin
CJAD—Sacré-Coeur

6.30 A.M.

CKAC—Nouvelles
CJMS—Cocorico
CKVL—On prend le café
CJAD—News

6.45 A.M.

CHLP—Ouverture
CKAC—Réveil provincial
CJMS—Prière du matin
CJAD—Musical Clock

7.00 A.M.

CHLP—Radio Sacré-Coeur
CKAC—Actualités
CBF—Radio Journal
CJMS—La vie est belle
CFCF—Concert Time
CJAD—News & Mus. Clock

7.15 A.M.

CHLP—Revue Métropol.
CKAC—Guy D'Arcy
CBF—Opéra de quatre sous

7.30 A.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Nouvelles
CBF—Radio Journal
CJMS—Nouvelles
CBM—Radio Journal

7.45 A.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Oratoire
CBF—Opéra de quatre sous
CJMS—Sport
CBM—Concert Time

8.00 A.M.

CHLP—Revue métropol.
CKAC—Nouvelles et météo
CBF—Radio Journal
CJMS—La vie est belle
CFCF—News
CBM—Radio Journal
CJAD—News

8.15 A.M.

CKAC—Louis Bélanger
CBF—Elevations
CFCF—Gordon Sinclair
CBM—Dévotions
CJAD—Musical Clock

8.30 A.M.

CKAC—Nouvelles
CBF—Coquelicot
CJMS—Nouvelles
CBM—March

8.45 A.M.

CKAC—M. Arbour
CJMS—Prog. Jean Duceppe

9.00 A.M.

CHLP—Badinage
CKAC—Nouvelles
CBF—Radio Journal
CJMS—Vive la Canadienne
CKVL—Club 400
CFCF—Nouvelles
CBM—Radio Journal
CJAD—Nouvelles

9.15 A.M.

CKAC—Emilie Genest
CBF—Le comptoir du disque
CFCF—Breakfast Club
CBM—Musique
CJAD—Kihl and Crumpets

9.45 A.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Je pense
CFCF—Notion counter
CBM—Light & lyrical

10.00 A.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Nouvelles
CJMS—Métropole

CJAD—News and Sports

7.15 P.M.

CHLP—ECHO d'outre-mer
CKAC—Chansonnettes
CBF—La Famille Plouffe
CJMS—La gamme des idées
CBM—News
CJAD—News & D. Gallivar

7.30 P.M.

CBF—Voix du CARC
CJMS—Nouvelles
CKVL—M. Baromètre et
CFCF—Ruth Gilmore
CBM—Orchestre
CJAD—F. Warren

7.45 P.M.

CHLP—Echin musical
CKAC—Colette et Roland
CBF—Boîte à chansons
CJMS—Voix connue
CFCF—Make mine music
CJAD—Sports and News

8.00 P.M.

CHLP—Chanson du souvenir
CKAC—La boue
CBF—Petit concert
CJMS—Emission polonaise
CKVL—Un docteur
CFCF—Chico Kid

8.15 P.M.

CKAC—A l'ombre du clocher
CKVL—Secrets de la vie

8.30 P.M.

CHLP—Un peu de tout
CKAC—La scène tournante
CBF—"Amphitryon"
CKVL—Paris swing
CFCF—Sports
CJAD—Make mine memories

9.00 P.M.

CHLP—Mus. pour dilettantes
CKAC—Chansons
CJMS—Studio 147
CKVL—Paris swing
CFCF—Press Conference
CJAD—Take a chance

9.30 P.M.

CKAC—Esquisses musicales
CKVL—Journal provincial
CFCF—Finer McGee
CJAD—Amos N'Andy

9.45 P.M.

CKVL—Paris Swing
CFCF—Great Gildersleeve

JEUDI

CHLP—Bai Muzette chans.
CKAC—Nouvelles
CJMS—Le lit
CBF—Perrette
CKVL—Anniversaire
CFCF—Nouvelles
CJAD—News & Wally's Mind

10.15 A.M.

CHLP—Canzone
CKAC—"C" b des bons vois.
CBF—Entre nous, mesdames
CJMS—Roger Garand
CFCF—Morning Matinée
CBM—Kindergarten
CJAD—Ballroom

10.30 A.M.

CHLP—Vedettes canadiennes
CKAC—Bon goût
CJMS—Nouvelles
CKVL—Secrets de la vie
CFCF—Willing show
CBM—Harding Tom

10.45 A.M.

CKAC—Vos chansons
CBF—Je suis si tant aimée
CJMS—En roulant ma boule
CFCF—Good Neighbour Club
CBM—News and prayer

11.00 A.M.

CHLP—Heure féminine
CKAC—Nouvelles
CBF—Francine Louvain
CKVL—Aube du bonheur
CJMS—Musique
CJAD—News

11.15 A.M.

CKAC—Le Casino
CBF—Vie de femmes
CFCF—Red Skelton
CBM—Rosemary

11.30 A.M.

CKAC—Nouvelles
CBF—Joueurs tréboudeurs
CJMS—Nouvelles
CKVL—Dr. Claudine
CBM—Latin americana
CJAD—Kate Aitken

11.45 A.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Apéritif
CJMS—Succès du jour
CKVL—Par. de la ch.
CFCF—Musie
CBM—Laura Limited
CJAD—Young Wilder Brown

12.00 (MIDI)

CHLP—Heure féminine
CKAC—Nouvelles
CBF—Jeunesse Dorée
CJMS—Poète et paysan
CKVL—Le calvaire
CFCF—Nouvelles
CBM—BBC News
CJAD—Songs of our time

12.15 P.M.

CKAC—Disques
CBF—Rug. Principale
CKVL—Par. de la ch.
CFCF—When a girl marries
CBM—Aunt Lucy
CJAD—News Quiz

12.30 P.M.

CHLP—Pour vous madame
CKAC—Nouvelles
CBF—Réveil rural
CJMS—Nouvelles
CKVL—Edition spéciale
CFCF—Brighter Day
CBM—Farm Broadcast
CJAD—News

12.45 P.M.

CKAC—Les beaux jours
CBF—Radio Journal
CJMS—Pierre Valcourt
CFCF—Perry Mason
CJAD—Our gal Sunday

1.00 P.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Nouvelles
CJMS—Métropole

1.15 P.M.

CKAC—Evénem sociaux
CFCF—Space Patrol
CJAD—Club 800

1.30 P.M.

CHLP—Thé Dansant
CKAC—\$50 par jour
CBF—Rhythmes et chansons
CJMS—Thé dansant
CKVL—Par. de la chans.

1.45 P.M.

CKAC—Encores
4.45 P.M.

CKAC—Clinique

10.00 T.M.

CKAC—Nv. Danse à Madrid
CBF—Radio Journal
CFCF—For the defense
CBM—News
CJAD—News & D. Gallivar

10.15 P.M.

CHLP—N

91,000 morts et 9,200,000 blessés dans des accidents l'an dernier aux Etats-Unis

CHICAGO, 2 — (Paf) — Les accidents ont prélevé un effroyable tribut aux Etats-Unis l'an dernier: il y eut 91,000 personnes tuées, 9,200,000 autres blessées et les pertes matérielles atteignent presque dix milliards de dollars.

Comme depuis plusieurs années, l'auto a été la principale meurtrière.

Le Conseil national de sécurité présente aujourd'hui son rapport et note que de tous les accidents mortels 36,300 se sont produits sur la route. C'est cinq pour cent de moins que l'an dernier et le plus bas total depuis 1950. Le record tragique survint en 1941, avec 39,969 victimes de l'auto.

En plus des accidents mortels, la route a fait 1,250,000 autres victimes.

Le total des accidents mortels est en récession de trois pour cent sur 1953 et le taux par 100 000 de population est le moins élevé encore vu. Par contre, le Conseil souligne qu'un Américain sur 17 a subi des blessures qui l'ont immobilisé pour un temps plus ou moins long.

L'estimation des pertes matériel-

les comprend: perte de salaire, dépenses médicales, plus grands frais d'assurances, retard de production, dommages à l'outillage dans les accidents industriels et dommages à la propriété dans les accidents de la route et les incendies, soit neuf milliards sept cents millions de dollars.

En tenant compte de tous ces facteurs, les pertes matérielles survenues sur la route s'élèvent à quatre milliards, 350 millions.

Les accidents survenus à la maison sont les seconds plus grands meurtriers: 28,000, soit 1,000 de moins qu'en 1953. Au travail, 14,000 ouvriers ont perdu la vie, et c'est aussi 1,000 de moins que l'année précédente.

Les chutes ont tué 19,800 personnes; les brûlures, 6,500; les noyades, 6,600, et les accidents d'armes à feu, 2,300.

Un délai d'une semaine accordé par le Conseil de sécurité à la Chine

NATIONS UNIES, N.-Y., 2 — (Paf) — Les délégués au Conseil de sécurité ont convenu non officiellement hier de donner à la Chine communiste un délai d'une semaine pour décider si elle participera aux débats qui se dérouleront ici au sujet d'un cessez-le-feu dans le détroit de Formose.

Le secrétaire-général, M. Dag Hammarskjöld, a envoyé lundi soir à Pékin une invitation du conseil au premier ministre Chou En-Lai.

Le conseil n'a pas fixé de date limite pour une réponse. Mais un délégué a dit que le Conseil devra décider que faire s'il ne reçoit pas de réponse d'ici quelques jours. Ce délégué a ajouté que la Chine rouge étudiera probablement le procès-verbal de la séance du conseil, posera les conditions et les conséquences d'une acceptation de l'invitation et répondra ensuite au conseil.

En appuyant une proposition de la Nouvelle-Zélande d'inviter la Chine communiste à venir participer aux débats à l'ONU, M. Henri Hoppenot, de France, a exhorté ses collègues à éviter toute procédure hâtive et à ne faire qu'une chose à la fois. Il a rappelé aux délégués que le conseil a déjà l'expérience de trêves réalisées en Palestine et au Cachemire.

On semble généralement d'avis que Chou enverra un représentant, mais certains observateurs se demandent ce qu'il aurait à gagner en ce faisant.

Certains délégués parlent de la possibilité d'une conférence des cinq grandes puissances, si un cessez-le-feu est obtenu, afin de trouver un règlement à la situation d'Extrême-Orient.

Si Pékin ignore l'invitation, dit-on, le conseil devra procéder et approuver une résolution de cessez-le-feu sans la participation des communistes chinois au débat. Mais il serait difficile d'appliquer un cessez-le-feu sans l'aide des deux parties.

La Chine nationaliste et Pékin ont déclaré qu'ils ne voulaient pas d'un cessez-le-feu, mais on croit que les nationalistes ne s'opposeraient pas en définitive à une telle mesure si tous les autres l'acceptaient.

A WASHINGTON

WASHINGTON, 2. (P.A.) — On croit savoir à Washington que le président Eisenhower aurait affirmé hier aux leaders républicains du Congrès qu'il n'entrevoit pas la nécessité d'utiliser les forces terrestres américaines en vue de défendre la

forteresse nationaliste de Formose et les Pescadores.

Les leaders républicains des deux chambres ont conféré pendant deux heures et 15 minutes avec le président Eisenhower. Le sénateur William Knowland, leader républicain au Sénat, a révélé à l'issue de cet entretien que le président les avait mis au courant de la situation exacte au sujet de Formose.

Selon d'autres rapports, le président aurait indiqué à ses collègues qu'il n'entrevoit pas la nécessité de faire intervenir l'Armée américaine pour défendre les îles nationalistes.

Ces mêmes sources de renseignements affirment que M. Eisenhower a révélé que des armes ont été expédiées d'urgence à Formose afin de renforcer les divisions nationalistes. Certaines des divisions de Tchang Kai-Chek seraient déjà fort bien équipées, mais d'autres manqueraient d'armements essentiels.

On croit que le président Eisenhower fera d'autres déclarations au sujet de Formose, lors de sa conférence de presse hebdomadaire qu'il tiendra aujourd'hui à la Maison Blanche.

Certains représentants républicains s'étaient montrés inquiets à la suite des déclarations du chef de l'état-major de l'Armée américaine, le général Matthew Ridgway, à l'effet que l'on aurait peut-être besoin d'une division américaine pour défendre les îles Matsu et Quemoy.

Nouvel ambassadeur de la république d'Irlande au pays

DUBLIN, 2. (P.C.I.) — L'ambassadeur de la république d'Irlande à Madrid, M. Leo McCauley, remplacera M. Sean Murphy, à Ottawa. C'est ce qu'a annoncé hier le gouvernement irlandais, sans toutefois préciser le poste que M. Murphy occupera en quittant Ottawa.



Le consulat allemand à Montréal a révélé hier soir que l'on a fait parvenir hier soir au Dr Otto STRASSER le passeport qui lui permettra de retourner dans sa patrie dont il s'est exilé depuis 1934. Le Dr Strasser avait été l'un des principaux collaborateurs de Hitler, lors de son avènement, mais il avait dû fuir son pays, lors de la purge de 1934. Il était venu chercher refuge au Canada en 1941 et il habite depuis Paradise, en Nouvelle-Ecosse. Il a annoncé qu'il rentrera dans son pays aussitôt que possible.

Apprenti-pilote et instructeur tués dans un vol

WINNIPEG, 2. (P.C.I.) — Un aspirant-pilote de l'OTAN et son instructeur originaire de Toronto ont perdu la vie hier lorsque leur appareil d'entraînement T-33 a fait explosion en plein vol et s'est écrasé sur une ferme près de Roland, au Manitoba. Il s'agit du lieutenant d'aviation Al Harper, de Toronto. Le nom de l'élève n'a pas été révélé en attendant qu'on prévienne ses parents.

Un nouveau-né trouvé dans la neige à Toronto

TORONTO, 2. (P.C.I.) — La police rapporte qu'une fillette âgée de quelques heures seulement a été trouvée enveloppée d'une serviette dans la cour d'une maison de chambres à Toronto. L'enfant, qui a été transportée à l'hôpital par la police semble en bonne santé, en dépit du fait qu'elle a été exposée à une température de 22 degrés. Une jeune fille de 18 ans, Thelma Dunbar, est accusée de négligence envers l'enfant qu'elle a apparemment abandonné de la façon indiquée.

Votre horoscope aujourd'hui

Le BÉLIER ☆ du 21 mars au 20 avril

Tout ce qui a trait à l'artisanat est favorable. Si vous y travaillez, vous devriez en tirer profit. Poussez vos projets d'amélioration personnelle.

du 21 avril au 20 mai **Le TAUREAU** ♉

Les difficultés sont multiples aujourd'hui, mais la plupart n'offrent aucune gravité. Votre partenaire peut vous être d'un grand secours.

Les GÉMEAUX ♊ du 21 mai au 20 juin

Vous avez les mêmes risques. Evitez les querelles. Menus agacements. Vous connaîtrez bientôt à votre tour la détente attendue depuis longtemps.

du 21 juin au 22 juillet **Le CANCER** ♋

Suivez la voix de votre conscience et, de cette façon, vous serez assuré de ne pas vous tromper. Evitez de toute façon les faux pas.

Le LION ♌ du 23 juillet au 22 août

Assurez-vous d'un programme défini à l'effet d'améliorer votre situation. Remplir vos devoirs religieux servira de stimulant précieux à votre succès.

du 23 août au 22 septembre **La VIERGE** ♍

Cette journée vous sera très propice, si vous ne laissez pas l'orgueil s'emparer de vous et vous pousser à manquer d'égard à l'endroit de votre prochain.

La BALANCE ♎ du 23 septembre au 22 octobre

Les femmes ne sont pas toujours vos amies. Petites malchances répétées. Les contraintes cèdent un peu. La fin de la semaine verra celle de vos ennuis.

du 23 octobre au 22 novembre **Le SCORPION** ♏

Acquiessez-vous mieux de vos devoirs et faites place sérieusement à vos responsabilités. Vous pourriez probablement améliorer votre conduite personnelle.

Le SAGITTAIRE ♐ du 23 novembre au 21 décembre

Un profit sur lequel vous ne comptiez pas. Compagnie jeune et joyeuse. Vous faites le point avec assez de satisfaction. Vos présomptions sont justes.

du 22 décembre au 19 janvier **Le CAPRICORNE** ♑

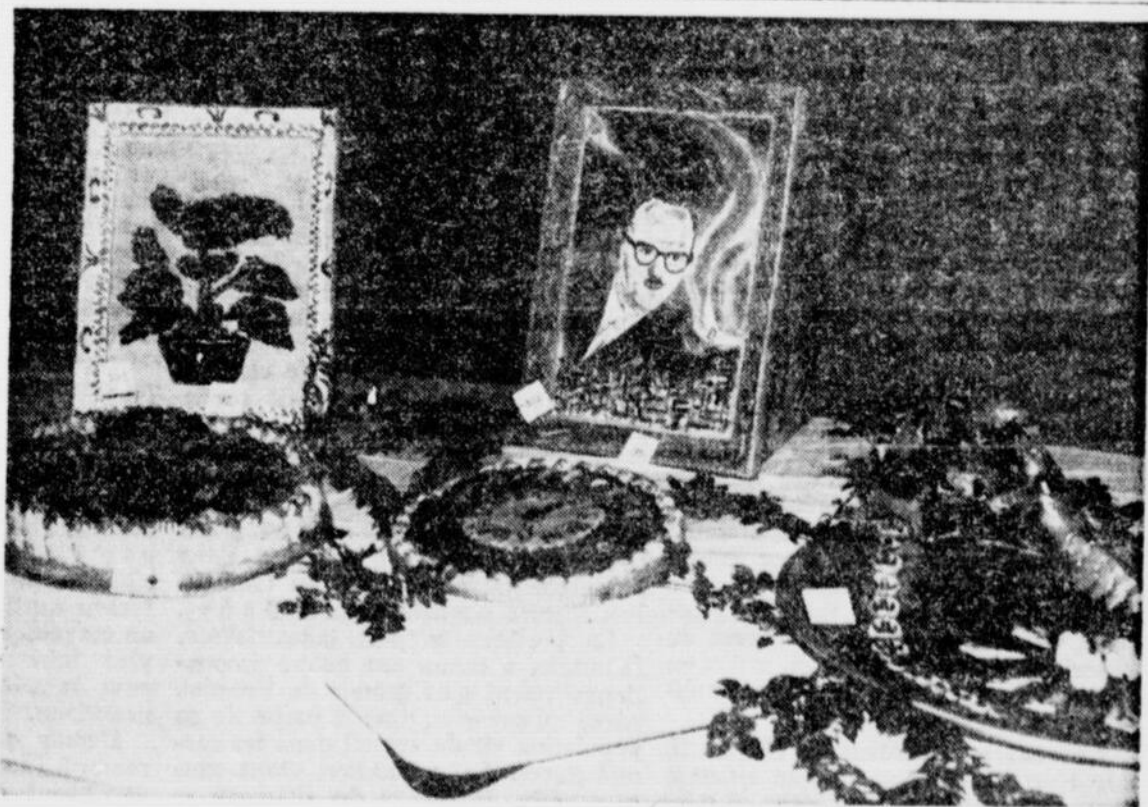
Vous pouvez vous trouver dans des situations embarrassantes, désagréables. Néanmoins, il ne faut pas que vous vous en tracassiez trop. Tout finira par s'arranger.

Le VERSEAU ♒ du 20 janvier au 18 février

Des ennuis dus aux bavardages d'une femme brune, veuve ou célibataire. Une aide pécuniaire va vous arriver d'un homme blond d'un certain âge.

du 19 février au 20 mars **Les POISSONS** ♓

Déployez un peu plus d'ingéniosité et vous traverserez facilement les situations les plus embarrassantes. Allons, un peu de courage! Mettez-vous à l'oeuvre.



QUELQUES BELLES PIÈCES DU SALON CULINAIRE — A l'occasion du 19e Salon culinaire qui se tient présentement au Palais du Commerce, les chefs cuisiniers et pâtisseries de la province ont rivalisé de goût et d'imagination comme le témoigne ce portrait, en chocolat, de S. H. le maire de Montréal, Me Jean Drapeau.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée. Roland Dubois, Secrétaire Trésorier. Téléphone: UN. 1-2701. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche, Canada, 1 an	\$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an	5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois	2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an	6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois	3.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an	5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19 rue Melinda; Téléphone 4K-1016.

ETATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 2 FEVRIER 1955

Le sénateur Hurtubise

C'est avec beaucoup de regrets que nous apprenons la mort du sénateur Joseph-Raoul Hurtubise. Nous le savions atteint depuis déjà quelque temps, mais nous avions les meilleures raisons d'espérer que sa robuste constitution parviendrait à lui faire franchir un cap périlleux. La Providence en a décidé autrement. Le sénateur Hurtubise avait consacré sa carrière politique au service des siens. Franco-Ontarien d'origine, les problèmes souvent épineux de ses compatriotes lui tenaient à cœur. À la Chambre des Communes à partir de 1930, au Sénat depuis dix ans, il s'était fait leur éloquent porte-parole. Il avait aussi joué un rôle actif dans les différentes associations locales dont l'activité constituait le ralliement de nos forces dispersées. Le sénateur Hurtubise n'a jamais recherché la grande vedette; ce qu'il souhaitait avant tout, c'était de servir et les circonstances lui ont permis de mettre à l'œuvre la qualité de son dévouement. Profondément attaché à la province-mère, il y faisait des séjours aussi fréquents que le lui accordaient ses occupations. Il aimait se retremper dans l'atmosphère québécoise. Car ce citoyen éminent de Sudbury s'est toujours senti pleinement chez lui chez nous. Il laisse le souvenir d'un homme d'une droiture exemplaire et d'un compagnon charmant pour qui n'existaient pas les différences de générations. Que son frère, le docteur Elzéar Hurtubise, veuille trouver ici l'expression de nos condoléances.

Les archives peuvent attendre

par Roger DUHAMEL

Il est encore question d'un métro pour Montréal. D'une façon tout à fait indirecte et même inopinée. Les adversaires n'ont donc pas à s'inquiéter! On se souvient peut-être que la Commission de Transport de Montréal avait reçu le mandat de préparer un rapport sur des voies souterraines pour assurer le déplacement de ses usagers. Ces messieurs se sont mis à la tâche, ils ont travaillé avec des ingénieurs étrangers, et ils ont rédigé un document imposant. À l'époque, les autorités municipales étaient saisies d'une telle fièvre d'impatience que le président de l'Exécutif faisait reproche aux membres de la Commission d'un retard de quelques jours.

Saisi du rapport, les conseillers municipaux ont demandé au Comité exécutif de l'étudier et de faire leurs recommandations. C'était une attitude sensée, car on ne suppose pas qu'une centaine d'individus puissent discuter utilement d'une semblable pièce jusque dans ses moindres détails. Des mois ont passé depuis lors, et aussi des élections, qui ont apporté passablement de chambardement. On parle de moins en moins de métro, mais le rapport subsiste. Comment en disposer?

Le nouveau président de l'Exécutif, M. Pierre Desmarais, a une solution toute prête. Une solution facile. Il tient à ce que le document aille dare-dare enrichir le trésor des archives municipales; c'est une préoccupation d'histo-

rien. L'autre jour, à New-York, il a déclaré qu'il n'était pas question de métro pour Montréal. Ce qui, paraît-il, a comblé d'aise ses interlocuteurs qui s'apprêtent à fournir à notre ville une somme de \$35,000,000. Ils n'y perdront pas, entre nous soit dit.

M. Desmarais se flatte que sa déclaration, faite devant ses collègues de l'Exécutif, n'ait alors suscité aucune désapprobation. C'est le contraire qui serait étonnant. Ce n'est pas en présence de financiers new-yorkais, convoqués à une fin très précise, qu'il eût été opportun de discuter un problème aussi complexe. À Montréal, il n'en va pas ainsi. C'est pourquoy un vétéran de l'administration municipale comme M. Paul Dozois estime qu'il est grand temps d'aborder le fond du problème, avant la relégation traditionnelle aux archives. Comment ne pas lui donner pleinement raison?

M. Dozois est favorable à un métro. Il a le droit de le dire et d'agir en conséquence, mais ce n'est pas ce qui nous intéresse davantage. Ce que nous voulons, c'est que l'Exécutif étudie soigneusement cette proposition et fasse ensuite ses recommandations au conseil. Qu'il se prononce dans un sens ou dans l'autre, là n'est pas la question, pour l'instant du moins, mais qu'il se prononce! Ensuite, nous saurons comment nous orienter. Il nous paraît anormal qu'on demande à un organisme aussi important que la Commission de Transport de préparer un rapport coûteux pour simplement lui donner une cote dans les archives municipales. À ce régime, le public perdra toute confiance dans les enquêtes.

Nous ne prétendons pas qu'il faille suivre aveuglément toutes les conclusions d'une étude approfondie, mais de là à les rejeter sans examen, il y a de la marge! Tout ce que nous souhaitons, c'est qu'on accorde au travail de la Commission de Transport autant d'attention que celle dont ont bénéficié les enquêtes Rowell-Sirois et Massey au fédéral, dont bénéficieront vraisemblablement les enquêtes Tremblay et Paquette au provincial. C'est ici que le bon sens rejoint la saine administration.

Les variations régionales

par Conrad LANGLOIS

Les observateurs de l'économie canadienne ont observé que, depuis plus d'un an, les affaires au Canada ont augmenté dans certains domaines, mais qu'elles ont diminué dans d'autres genres d'entreprises. Comme le Canada se divise en plusieurs régions économiques ayant chacune leurs caractères propres, il s'ensuit que certains endroits ont connu une véritable prospérité, tandis qu'ailleurs on se plaignait du chômage, de la mévente du blé, etc.

La dernière lettre mensuelle de la Banque de la Nouvelle-Écosse étudie justement ces variations économiques d'une région à l'autre.

Le ralentissement de la production dans les industries manufacturières a naturellement eu de plus grandes répercussions dans les provinces de Québec et d'Ontario, parce que c'est dans cette partie du pays que la grande majorité des manufactures se trouvent. La crise dans les textiles et la confection s'est particulièrement fait sentir dans notre province. Les villes et les comtés qui dépendent surtout de ces deux industries furent les premières affectées et connurent plus de chômage que les autres, au début de 1954. Dans l'ensemble, cependant, l'emploi dans l'industrie manufacturière du Québec, l'an dernier, n'a baissé que de 5 à 6 %.

La province la plus industrialisée, l'Ontario, a connu une baisse proportionnellement plus grande de l'emploi, parce qu'une plus grande partie de sa population vit du travail dans les manufactures. La production étant plus diversifiée, les effets du chômage se firent moins sentir au début, mais ils se continuèrent plus longtemps et eurent des effets plus prolongés que

dans le Québec. Dans les derniers mois de 1954, la baisse de l'emploi dans les manufactures ontariennes atteignait environ 8 %. Il faut cependant tenir compte aussi des répercussions sur les affaires de la grève de l'automobile.

Dans les provinces maritimes, les mines de fer et de charbon ont souffert non seulement du ralentissement dû à la demande, canadienne et américaine, moins forte, mais aussi à cause des difficultés particulières à l'exploitation de ces mines. L'industrie forestière a subi quelques revers, mais de façon générale on peut dire que la forte demande pour la pulpe et le papier, ainsi que pour les matériaux de construction, a empêché les affaires de diminuer davantage et a même favorisé une reprise de l'activité économique, dans les provinces de l'est, y compris le Québec, ainsi qu'en Colombie-Canadienne.

Dans cette dernière province, il y eut un ralentissement des affaires au début de 1954, mais, grâce à la forte demande de produits forestiers, on constata un accroissement sensible, même dans les manufactures, durant la seconde partie de l'année, même si l'expansion actuelle de cette province, la plus à l'ouest, ne se continue pas au même rythme qu'il y a quelques années.

Les provinces de Manitoba, Saskatchewan et Alberta ont sans doute beaucoup souffert de la mévente du blé, l'an dernier, et le revenu en argent des fermiers de ces provinces a baissé d'environ \$400 millions ou de 28 %, au cours de l'année, malgré d'excellentes recettes provenant de l'élevage des bestiaux et de la vente des produits d'élevage animal, mais la baisse des revenus dans les régions agricoles n'a pas eu de trop fâcheuses répercussions dans des villes comme Winnipeg, Edmonton, Regina et Calgary, grâce à l'expansion de la construction et des industries de l'huile et du gaz.

Même dans les provinces manufacturières du Québec et de l'Ontario, les plus grandes villes, comme Montréal, Toronto, Québec et Ottawa, ont connu une activité plus grande que d'autres centres moins importants des mêmes provinces, à cause de l'expansion démographique, de la construction et des programmes de développement des entreprises de toutes sortes.

On prévoit que la reprise des affaires actuellement favorisera surtout les régions minières et forestières, c'est-à-dire l'extraction des matières premières, encore plus que la fabrication des articles manufacturés.

Les enclaves dans l'Inde

par Alonzo CINQ-MARS

M. Nehru, premier ministre de l'Inde, vient de faire sa première visite officielle à Pondichéry à l'occasion de la rétrocession à son pays du dernier des établissements que la France y possédait. Cette rétrocession n'est cependant pas encore complétée officiellement. Elle ne le sera qu'après avoir été ratifiée formellement par les gouvernements des deux pays, ce qui ne saurait tarder. Sans attendre ces dernières formalités, M. Nehru a tenu à faire une entrée solennelle à Pondichéry où il a été reçu cordialement par la population qui est en majorité hindoue. Il a loué la sagesse dont le gouvernement français a fait preuve en décidant de se retirer de plein gré de l'Inde.

Il y a déjà quelque temps que la France a rendu à l'Inde ses autres possessions de Chandernagor, de Yanaon, de Karikal et de Mahé. M. Nehru considère cette décision comme un magnifique exemple de ce que peuvent faire les négociations amicales pour la solution des problèmes internationaux.

Depuis que la Grande-Bretagne a rendu à l'Inde sa souveraineté, le gouvernement de ce pays n'a cessé de réclamer les enclaves qu'y possédaient la France et le Portugal, tout en affirmant qu'il ne voulait pas recourir à la

force pour cela. Le gouvernement français a jugé bon de céder sans trop se faire prier, mais le gouvernement portugais ne veut rien entendre et il persiste à refuser d'entamer des négociations avec celui de l'Inde en vue de la rétrocession de ses possessions de Goa, de Damao et de Diu.

Moins heureuse que la Grande-Bretagne qui, en renonçant à sa souveraineté sur ce pays, a réussi à le garder dans le cadre du commonwealth britannique, la France a fait un bien lourd sacrifice en abandonnant à jamais les derniers vestiges de la puissance qu'elle y eut jadis. Ce ne fut toutefois qu'un sacrifice d'amour-propre, car ces établissements lui coûtaient plus qu'ils ne lui rapportaient.

La France n'a heureusement pas perdu toute influence dans ce qui a été jusqu'ici l'Inde française. La bonne volonté dont elle a fait preuve en se rendant de bonne grâce aux réclamations du gouvernement de l'Inde lui vaut de pouvoir continuer à faire fleurir la culture française dans les colonies qu'elle vient d'abandonner. Les nombreuses et admirables institutions d'enseignement et de charité qu'elle y a fondées continueront d'y faire sentir sa présence.

Qu'arrivera-t-il des enclaves portugaises, autres épingles qui restent dans le flanc de l'Inde? Les Portugais, qui sont installés là depuis plusieurs siècles, ne sont nullement disposés à en partir. Bien que leurs colonies dans l'Inde ne leur soient guère utiles non plus, ils tiennent à garder ce symbole de leur ancienne puissance coloniale et ne se cachent pas de le proclamer. Bien que le gouvernement Nehru, comme dans le cas des anciennes enclaves françaises, ait déclaré son intention de ne pas recourir à la violence pour faire valoir ses réclamations, des incidents sont survenus récemment qui pourraient bien le déterminer à se montrer plus ferme. Au cours de manifestations tumultueuses qui ont eu lieu ces jours derniers à Goa en faveur de la rétrocession de cette colonie à l'Inde, les autorités portugaises ont fait arrêter de nombreux citoyens d'origine hindoue qu'elles menacent d'envoyer dans des prisons en dehors du pays. Le gouvernement Nehru a protesté vigoureusement. Il pourrait bien finir par se fâcher.

Propos d'hygiène

Un chiffon humide pour épousseter et un balai imprégné d'huile réduisent la poussière dans la chambre d'un malade.

Chaque enfant doit rendre sa première visite au dentiste à l'âge de trois ans, car, à cet âge-là, plusieurs enfants ont déjà des cavités.

Le malade retenu au lit a besoin d'un bain quotidien, non seulement parce que le malade doit demeurer propre, mais aussi à cause des effets rafraîchissants du bain.

Une seule personne contaminée suffirait pour répandre une maladie contagieuse grave parmi les enfants non immunisés d'une localité. Il faut protéger chaque enfant contre la diphtérie, la coqueluche et la varicelle.

Nous devons tous manger deux légumes, chaque jour en plus des pommes de terre. Les pommes de terre sont une bonne source de vitamine C et de fer, mais elles sont meilleures cuites au four ou bouillies dans leur pelure.

— Celui qui est faible dans la foi, accueillez-le sans discuter ses opinions. (Rom 14, 1). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Les mots qui vivent

— Notre vraie destinée ne se réalise que dans la mesure où nous nous conformons au plan de Celui qui, étant l'Auteur de tout notre être, doit rester le Directeur de toute notre activité. — CHANOINE THELLIER DE PONCHEVILLE.

En marge de l'actualité

Les 80 ans de Fritz Kreisler

(par Maurice HUOT)

Depuis la dernière guerre, il se publie ici et là des documents qui à cause des résultats qu'ils auraient pu avoir durant le conflit, ont été alors tenus secrets.

Dans d'autres domaines que celui des secrets d'Etat, il se publie de petits papiers genre "Now it can be told". Le grand violoniste Fritz Kreisler qui a célébré cette semaine son 80e anniversaire de naissance, et qui est entré en autant qu'on puisse le faire en cette vie, dans la période de la sérénité, a cru bon de dévoiler son sentiment quant à une certaine musique moderne.

Il a raconté notamment à un journaliste venu l'interroger, qu'un compositeur moderne lui avait apporté une sonate pour violon seul. Après l'avoir lue et jouée un peu, Kreisler se tourna vers le compositeur et lui dit simplement : "Arthur, pourquoi fais-tu cela ? Tu sais bien que les violonistes sont capables de jouer faux par eux-mêmes sans les y pousser". Kreisler déplore l'absence de sentiment dans la musique moderne. "On semble avoir honte ou peur de faire du sentiment aujourd'hui, de dire le violoniste-compositeur.

Malgré son âge, Kreisler écoute encore beaucoup de musique; d'écrire Harold Taubman qui l'a interrogé. Bien que l'éminent violoniste ait terminé sa carrière depuis quelques années, il joue encore pour lui-même et ses favoris, son Bach et Mozart. "Tout est là, dit-il. On retrouve tout dans ces deux compositeurs". Un jour, Kreisler s'en fut à un concert d'un compositeur qu'il avait connu dans sa jeunesse et qui à cette époque écrivait une musique à son sens plus acceptable. "Dans tout le programme, de dire Kreisler, une seule chanson m'avait plu. Et, j'allai féliciter Schoenberg au moins pour cette partie là. Ce dernier me répondit avec humour :

"Serai-je descendu si bas que Kreisler ait pu apprécier au moins une partie de ma musique ?"

Kreisler s'amusa beaucoup de cette réplique. Il aurait pu ajouter : si vous parliez encore la langue que vous utilisiez jadis, je pourrais peut-être apprécier une plus grande partie de votre musique. Le compositeur en question avait connu Kreisler dans sa jeunesse, mais il ne s'était pas encore engagé à cette époque-là dans le genre d'écriture qui déplaisait au virtuose et au grand admirateur des classiques qu'est Kreisler...

Nous n'avons pas l'intention en rappelant l'entrevue de Taubman, d'entreprendre ici une polémique ni un débat sur les mérites comparés de la musique classique, romantique ou moderne. Nous voulons simplement souligner que Kreisler est malgré son âge, resté fort sensible et éveillé aux problèmes de la musique et comme disent les Américains : "Very young at Heart"... On se rappellera que chaque fois que Kreisler venait à Montréal il n'oublait pas de descendre chez son ami le professeur et luthier Camille Couture qui forma tant de brillants violonistes. Il faudrait un volume considérable pour rappeler tous les souvenirs du grand violoniste. Quelque écrivain de talent s'en chargera sans doute.



Québec n'acceptera jamais les tribunaux de divorce

OTTAWA, 2 — Le Québec n'acceptera jamais l'établissement de tribunaux de divorce dans cette province, a déclaré hier M. Alexis Caron, député libéral de Hull et maire de cette ville.

Participant au débat sur le discours du Trône, M. Caron a dit que la province de Québec croit que le mariage relève des autorités religieuses et non pas de l'autorité civile. Le mariage est considéré comme un Sacrement de l'Eglise catholique et non pas comme relevant du contrôle du gouvernement. C'est pourquoi les Québécois maintiennent toujours que les divorces dans le Québec ne peuvent être réglés par les tribunaux civils.

Actuellement, les causes de divorce dans le Québec et Terre-Neuve sont réglées par des bills adoptés par le Parlement. Les divorces de catholiques sont reconnus par les tribunaux civils, mais non pas par l'Eglise.

M. Caron, un catholique, a dit que les Québécois qui désirent le divorce et préfèrent soumettre leurs causes aux tribunaux de divorce peuvent toujours déménager dans une autre province.

Les témoins appelés devant le comité sénatorial des divorces ne sont pas toujours honorables. Certains sont des "faux témoins" qui ne disent pas la vérité. Mais ce n'est pas une raison pour donner à la province de Québec ses propres tribunaux de divorce.

M. Caron, parlant en anglais, a également répondu aux accusations de M. Erhart Regier CCF—Burraby-Coquitlam, qui a déclaré aux Communes il y a trois semaines que le Québec est mieux disposé que toute autre partie du pays aux avances communistes.

La province de Québec, a dit M. Caron, ne se tournera jamais vers le communisme ou tout système lui ressemblant.

C'est la crainte du socialisme qui a empêché le CCF de réaliser des gains dans cette province ou même d'y être accepté. Les Québécois craignent les socialistes à cause de leurs opinions particulières sur l'unité nationale.

Il est vrai qu'une minorité dans le Québec croit à la politique communiste et socialiste, mais ce ne sera jamais plus qu'une minorité.

Si M. Regier, un professeur, enseigne à ses élèves de la même façon qu'il parle au Parlement, M. Caron dit qu'il sympathise avec les élèves.

M. Caron a aussi rappelé une

déclaration de M. Regier à l'effet que, lors d'une visite dans le Québec, l'été dernier, il avait trouvé le système scolaire inadéquat.

Le député de Hull a aussi fait allusion à la déclaration faite la semaine dernière par M. Angus MacInnis, CCF—Vancouver-Kingsway. Celui-ci a dit que le système des écoles publiques de la Colombie-Canadienne est un bon système et que ceux qui désirent des écoles séparées de langue française créent des minorités pour eux-mêmes.

M. Caron a dit que la province de Québec ne veut pas accepter l'enseignement non sectaire pour ses catholiques. Mais elle laisse les écoles protestantes fonctionner sur des bases non sectaires si elles le désirent.

Les écoles catholiques et protestantes reçoivent le même genre d'assistance du gouvernement provincial et il n'y a pas de double taxation pour l'enseignement dans le Québec.

Un comité catholique formé des évêques de la province et d'un nombre égal de laïcs décide quelle forme prendra l'enseignement catholique. Un comité semblable pour l'enseignement protestant, formé de laïcs et de pasteurs, décide des besoins des écoles protestantes. Les deux comités sont indépendants du gouvernement provincial, qui fournit l'aide dont ont besoin les écoles protestantes.

Les deux comités sont distincts, mais ils collaborent.

M. Caron a dit que la population scolaire protestante à Hull devint trop forte pour la petite école à son usage; il y a quelques années. Une nouvelle école protestante, plus grande, fut construite et la petite école fut remise aux autorités scolaires catholiques pour les enfants qui avaient besoin d'espace additionnel.

Voilà le genre de "fair play" qui devrait être pratiqué à Montréalville, C.C., où les Canadiens français doivent supporter financièrement leurs propres écoles séparées sans l'aide du gouvernement.

Les Canadiens français tentent de travailler en faveur de l'unité nationale, mais trouvent impossible de le faire dans certaines parties du pays, conclut M. Caron.

Le trésor de la ANTE par le Dr. C.-A. DEAN

La laque des cheveux

La laque utilisée pour les cheveux n'est pas chose nouvelle. En Orient, on emploie depuis des siècles des pommades d'huile, de cire et de résine pour faire luire les cheveux et les faire tenir en place. La laque des cheveux ne peut aujourd'hui, surtout à cause de la façon dont elle est préparée, causer de dommages aux cheveux ou au cuir chevelu.

Q. — Les ulcères d'estomac présentent-ils certains dangers à l'accouchement ?

R. — Les ulcères ne devraient pas compliquer l'accouchement. Cependant il faut tenir compte du fait que les ulcères ont le plus souvent une origine nerveuse. La grossesse peut les aggraver. Dans certains cas, c'est le contraire qui se produit. L'esprit de la mère est tellement occupé par l'enfant qu'elle porte que la tension nerveuse qui a provoqué l'ulcère disparaît et que l'ulcère peut fort bien guérir.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé : "Superstitions", paraîtra dans la "Patrie" de jeudi, 3 février.

Il faudra réduire la production des avions

OTTAWA, 2 — (PCF) — Le ministère de la Défense nationale devra faire face éventuellement à un problème important qu'on tente déjà de résoudre. C'est celui de réduire la production des avions tout en maintenant les lignes d'assemblage en état de fonctionnement, en cas d'urgence.

Un porte-parole gouvernemental a révélé à ce propos que la Défense nationale sera peut-être obligée, à un moment donné, d'acheter des appareils dont le CARC n'aura pas besoin afin de maintenir les lignes d'assemblage en état de rendement.

Le gouvernement fédéral a déjà réorganisé son programme de production militaire, en prévision de ce problème.

On avait décidé, il y a environ un an, de dépenser en moyenne \$450,000,000 par année, sur une période de sept ans, pour la production d'avions militaires. Ceci représentait une somme globale d'environ \$3,150,000,000.

Les prévisions budgétaires qui ont été soumises aux Communes, la semaine dernière ne mentionnent toutefois qu'une somme de \$319,000,000 pour l'achat d'avions militaires, au cours de l'exercice fiscal 1955-56.

Il y a plusieurs raisons pour cette réduction et il était impossible de les prévenir, il y a un an.

On explique, par exemple, que le Sabre-Jet muni d'un moteur Oren-

da, tel que ceux qu'on utilise dans les bases aériennes du Canada à l'étranger, s'est avéré tellement satisfaisant que le ministère de la Défense nationale a abandonné ses travaux en vue de fabriquer un autre appareil qui l'aurait remplacé éventuellement.

Les CF-100, que l'on considère comme les principaux appareils de guerre du Canada, ont commencé de sortir des lignes d'assemblage plus vite que le CARC ne pouvait les utiliser, au cours de l'année dernière.

Cet état de choses a déjà donné lieu à un ralentissement général de la production internationale d'appareils à long rayon d'action sous toutes les conditions atmosphériques.

Certains observateurs sont d'avis qu'il serait possible de produire, en une période de temps relativement courte, tous les appareils CF-100 dont le CARC aura besoin. Les lignes d'assemblage seraient cependant immobilisées, une fois ces commandes remplies et c'est là que survient un grave problème.

On a en effet conclu par le passé qu'il en coûte moins cher de maintenir les lignes d'assemblage en état de rendement même ralenti, que de les immobiliser pour les rouvrir ensuite à la production.

Du point de vue de la Défense nationale, il est plus sage de les maintenir en état de fonctionner, en cas d'urgence.

Un autre facteur important, qui a joué un rôle considérable dans la réduction des crédits alloués à la production des appareils militaires, est la diminution considérable du coût des avions et la réduction du taux des remplacements.

On explique à ce sujet que les équipages s'habituent aux nouveaux appareils, à mesure qu'ils entrent en service, et que l'entretien et les accidents diminuent considérablement avec le temps.

Il y a un an, un Sabre-Jet coûtait \$330,000. Le prix du même appareil n'est plus aujourd'hui que de \$270,000.

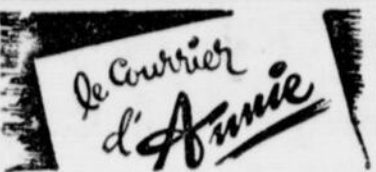
Banque de sang

Dernier appel en faveur de la banque de sang organisée par les Dames Auxiliaires de l'hôpital de Maisonneuve en faveur du fonds sanguin de l'hôpital où il y a très grande pénurie.

Il y aura prélèvement sanguin jeudi le 3 fév. de 3 hres à 6 hres et de 7 à 9 hres p.m. et vendredi le 4 fév. de 2 h. 30 à 5 h. 30 et de 7 h. à 10 h. 30 à l'hôpital Maisonneuve, 5415 Blvd l'Assomption.



VISITE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE D'HAITI, AUX ETATS-UNIS. — Son Exc. M. Paul-Eugène Magloire, président de la république d'Haïti, visite les Etats-Unis. Après un stage officiel de neuf jours, à Washington, la capitale du pays, et une visite non-officielle de six jours à Nashville, Chicago et Boston, le président Magloire viendra à Montréal. Il descendra à l'aéroport de Dorval jeudi matin, le 10 février. Ci-haut, le président de la république haïtienne s'incline, alors qu'il reçoit les bons vœux de Mme Richard Nixon, épouse du vice-président des Etats-Unis. A l'arrière-plan, apparaît M. Richard Nixon. Cette scène se déroulait à l'aéroport de Washington. Peu après M. Magloire et Mme Magloire étaient les hôtes d'honneur d'une réception à la Maison Blanche.



Q.—Lorsque nous réunissons des couples amis à la maison, je fais toujours de mon mieux pour bien recevoir nos invités. Pour sa part, mon mari trouve beaucoup d'agrément à passer la soirée en la compagnie d'amis et de connaissances, et j'apprécie beaucoup moi-même la vie de société.

Mais il est un point sur lequel nous ne nous entendons pas et qui donne souvent lieu à des disputes entre nous lorsque le dernier de nos visiteurs a franchi la porte.

C'est que mon compagnon, naturellement fort jovial, ne perd pas de son entrain, même lorsque la veillée se prolonge très tard, alors que moi, je deviens lasse et rendue à bout. Il me semble qu'il ne devrait pas autant insister pour garder nos hôtes lorsqu'ils se préparent à partir, vers 1 h. 30 ou 2 hrs du matin. Impossible de lui faire comprendre qu'ayant eu la tâche de préparer le goûter, qu'ayant celle de ranger la maison après le départ des visiteurs, j'aimerais bien me reposer, étant donné surtout, que le lendemain matin, je dois moi aussi me rendre au bureau où j'ai continué de remplir mes fonctions de secrétaire depuis notre mariage, il y a deux ans.

Ne trouvez-vous pas que mon mari, nos hôtes, devraient avoir un peu plus d'égards pour moi et ne pas m'imposer à tout propos des veilles aussi tardives?

SOCIABLE, MAIS...

R.—Nul doute que si vous persistez à répéter souvent ces fatigantes soirées, vous en éprouverez l'un et l'autre, des inconvénients au point de vue santé.

Evidemment, votre compagnon, plus robuste que vous, habitué à laisser retomber entièrement sur sa compagne les soucis inhérents à l'organisation de ces charmantes réunions, ne se rend pas suffisamment compte de l'effort que vous déployez et du besoin de repos que vous éprouvez.

Il eût probablement fallu, dès les débuts de votre ménage vous tracer un programme de vie sociale plus rationnel, ne pas donner en des habitudes susceptibles de nuire à votre confort, voire à la bonne entente qui doit régner chez vous.

Vous pourriez peut-être réagir heureusement en suggérant aux membres de votre groupe de régler différemment les heures de vos réunions amicales; en obtenant, par exemple, qu'elles débutent, plus tôt pour se terminer à une heure fixe, jugée convenable à tous.

Mme Y. J. :

Pour trancher sur le papier à relief fleuri qui a été apposé aux murs de votre vitrine, vous aimerez des tentures de ton uni choisies d'une teinte nettement contrastante. Des housses confectionnées avec ce même tissu vous fourniront un accessoire pratique qui vous permettra de varier agréablement l'apparence de la pièce.

Q.—Je compte faire bientôt l'achat d'un manteau en lainage que je porterai au cours du printemps et probablement en diverses occasions l'été prochain.

On me dit que les préférences vont cette année aux modèles de lignes droites tant pour les manteaux que pour les costumes et que le long manteau à godets sera beaucoup moins populaire. Je suis de taille plutôt forte, pas très grande, croyez-vous qu'un tissu à fins quadrillés m'irait bien?

Mme D. M.

R.—Il a été noté en effet, lors d'une avant-première dans l'un des centres réputés de la mode, que les costumes et manteaux présenteront cette année une grande simplicité de lignes. On a vu, par exemple, les manteaux du "modèle cylindre", du "modèle chrysalide" droits et enveloppants qui indiquent les tendances bien marquées de la mode nouvelle.

Un grand couturier a même suggéré le "manteau Nehru", une version simplifiée du classique manteau hindou à longue tunique étroite n'entravant pas la grâce de la démarche. Pour ce qui est des tailleurs, la jaquette notablement allongée, finit à la ligne des hanches. Quelques dessinateurs préconisent la jaquette courte et cintrée, mais on prévoit que le goût général favorisera plutôt le long veston droit.

Les cols sont souvent volumi-



BAL DU REGIMENT DE CHATEAUGUAY — Parmi les invités au bal du Régiment de Châteauguay samedi soir, on remarquait de g. à d.: Mme J.-G.-G. Charlebois, le colonel J.-G.-G. Charlebois, Mme Fernand Caron, le brigadier Fernand Caron, Mme Paul Earl, le commodore Paul Earl, Mme Horace Boivin, le lieutenant-colonel honoraire du Régiment de Châteauguay, Son Honneur le maire de Granby, M. Horace Boivin, Mme Maurice Cardinal, le brigadier l'hon. Milton F. Gregg, V.C., C.B.E., M.C. et Mme Gregg, présidents d'honneur, le lieutenant-colonel Maurice Cardinal, commandant du Régiment de Châteauguay.

"Le théâtre offre un mélange d'émotions et de culture"

(M. Jean Doat)

M. Jan Doat, directeur du Conservatoire d'Art dramatique et metteur en scène, était mardi après-midi le conférencier invité à la tribune de la Société d'Etude et de Conférences, au salon Rose de l'hôtel Windsor.

M. Doat, que le public amateur de la métropole connaît depuis à peine deux ans, est, et il le dit lui-même, l'ouvrier d'un certain métier. Ce métier auquel il s'adonne avec amour et quasi passion, c'est le théâtre, la mise en scène.

Ami intime de Jean Cocteau, le conférencier s'est un jour avec ce dernier convaincu que le théâtre est valide seulement s'il est destiné au public qu'il doit atteindre et répondre au but psychologique proposé. — "Le théâtre, dit M. Doat, est né d'un cœur, il en est le centre, le noyau, l'oeuf, d'où doivent sortir les subtilités voulues, la largeur d'inspiration, le style et, au surplus, une technique intelligente". En un mot, c'est le moyen de porter à une foule un texte parlé par une voix communautaire, de faire trouver le rapport entre ce que l'auditoire voit et ressent, c'est-à-dire la sincérité dramatique.

CHOEUR PARLE, CHOEUR CHANTE

C'est au cours du travail de préparation du "Meurtre dans la cathédrale", que par hasard on a attaqué la question du chœur parlé et du chœur chanté. De ce long travail on a convenu que l'on pouvait transposer le langage en une sorte de chant, art assez difficile et complexe mais qui ajoute un charme tout à fait délicat à une pièce. Le récitant parle, la louie psalmodie si l'on peut dire, une réponse ou une figure imagée. Plus tard dans l'Oeuvre de Christophe Colomb on a découvert que le théâtre est un jeu entre les personnages de la scène et l'auditoire. Cette méthode s'est avérée une fois de plus excellente. Ici, M. Doat interprète quelques rôles chantés et parle de la scène et du départ de Colomb pour l'Amérique et de sa surprise en découvrant le Nouveau-Monde.

PAUL CLAUDEL

Le conférencier parle ensuite de son ami Claudel, cet homme qui à l'âge de 85 ans déclarait que la grande partie de son oeuvre était à écrire et que même il recommence-

neux, et de forme évanescente. Dans l'ensemble, on nous apprend que la simplicité de la coupe, la souplesse des tissus employés tendent à amincir la silhouette et je crois que vous pourrez facilement choisir parmi les plus derniers modèles celui qui mettra le mieux en valeur votre type. Si vous souhaitez obtenir un effet amincissant vous aurez avantage à délaisser les quadrillés pour les tissus unis ou à étroites rayures verticales.

rait "Jeanne d'Arc au bûcher" parce qu'il était devenu furieux à la suite d'une mauvaise interprétation. M. Doat vint à Montréal dans le but de monter le spectacle d'inoubliable mémoire "Jeanne d'Arc au bûcher".

IMPRESSIONS

Dans un geste délicat, M. Jan Doat requiert de l'auditoire quelques minutes supplémentaires afin de donner ses impressions sur le théâtre chez nous. D'abord il s'est dit très enchanté d'arriver dans un pays qu'il ignorait totalement, mais dont il a découvert les charmes, ajoute-t-il. Le théâtre, précise-t-il, manque d'organisation fixe. Par contre, il ne reçoit pas d'aide des pouvoirs publics, excellente chose d'une part parce qu'il évite les compétitions et demeure indépendant, c'est le théâtre de la France vers les 17^e et 18^e siècles. En plus il faut chercher une salle de théâtre, des projecteurs et même des bottes. Cependant, ajoute le conférencier, la télévision n'est pas une dangereuse concurrente du théâtre, pas

plus que le cinéma d'ailleurs. A la vidéo c'est un peu comme la fiction, au cinéma on connaît un agrandissement de la mise en scène tandis que le théâtre offre un échange vraiment communicatif d'émotions et de culture de l'esprit. Le metteur en scène termine d'une façon très originale. "Tout comme à l'issue d'une grande et belle rencontre, je lève le verre à la santé du théâtre au Canada."

Bienveillant, M. Doat offre à l'auditoire un forum où les invités se sont empressés de poser maintes questions d'intérêt général sur le théâtre auxquelles il communiqua ses connaissances dans la matière.

Le conférencier avait été présenté au début par Mme Redmond Roche, présidente de la Société.

M.-Olive PINTAL

L'Américaine et les bas de nylon

L'Américaine possède en moyenne moins de quatre paires de bas de nylon et ces articles se ressemblent tous.

La raison de ce manque d'originalité, selon M. W. F. Williamson, président de l'Association nationale des manufacturiers de bas fabriqués, réside dans le fait que les marchands et les industriels ont condamné cette partie du costume féminin à la monotonie et à l'uniformité. Les femmes ne choisissent pas leurs bas de la même façon qu'elles choisissent chapeaux, chaussures ou même automobiles. Au contraire, affirme M. Williamson, elles attendent que leurs bas soient brisés pour les renouveler. Elles achètent ensuite deux paires exactement semblables, au point de vue couleur et transparence, à celles qu'elles viennent d'user. Et de plus, ajoute M. Williamson, Madame portera, pour laver son plancher, les mêmes bas qu'elle enfilerait pour aller à une réception.

Dans le choix de bas de nylon, il faut non seulement considérer la longueur du pied et de la jambe, mais aussi la grosseur de ce membre. Une femme dont le pied est large requiert une plus grande pointure que celle dont le pied est étroit, à longueur de jambe égale.

Pour les gourmets...

2 tasses de lait chaud
4 c. à soupe de fécule de maïs
¼ tasse de sucre
¾ c. à thé de sel
¼ tasse de lait froid
½ c. à thé de vanille

Faites chauffer 2 tasses de lait dans un bain-marie. Mélanger la fécule de maïs, le sucre et le sel avec le lait froid. Ajoutez lentement du lait chaud en brassant constamment jusqu'à épaississement. Couvrez et laissez cuire 15 minutes en brassant de temps à autre. Retirez du feu, ajoutez l'essence, versez dans des moules humides et laissez refroidir. Servir avec confiture, gelée ou fruits cuits, etc.

Souhaits du cabinet au premier ministre

OTTAWA, 2 — (PCF) — Le premier ministre a célébré hier son 73^e anniversaire de naissance et les membres de son cabinet lui ont envoyé un message de félicitations.

Le ministre du Commerce, M. C.-D. Howe, agissant comme chef du gouvernement en l'absence du premier ministre, a fait parvenir le message à Londres où M. St-Laurent assiste à la Conférence des premiers ministres du Commonwealth.

"Nos collègues se joignent à moi", a écrit M. Howe, pour vous transmettre félicitations et meilleurs vœux à l'occasion de votre anniversaire dans l'espérance que vous jouirez d'une bonne santé et serez heureux pour plusieurs années à venir".

Le secrétariat du premier ministre a révélé que quelques messages de souhaits lui étaient parvenus de ses amis intimes. Mme St-Laurent se trouvait alors à sa résidence de Québec et sans doute, affirme le secrétariat, a-t-elle communiqué avec lui à cette occasion.

M. St-Laurent pratiquait le droit dans le Québec avant de se joindre, il y a 13 ans, au monde de la politique. Il a succédé, en 1948, au premier ministre Mackenzie King et a connu depuis la victoire à deux reprises au cours d'élections nationales.

Heure Sainte

Demain soir, Heure Sainte de 8 à 9 hres, en la Chapelle de Marie-Réparatrice, Outremont. Des Séminaristes y sont attendus, et les membres sont priés d'y inviter leurs amis.

M. l'abbé P.-E. Soly, prêchera; chants et prières s'ajouteront à cette prédication. Déposer à l'entrée son billet de présence.

\$5,000 en prix

OTTAWA, 2. (PCF) — La Commission municipale d'Ottawa a lancé un concours de \$5,000 pour le choix d'un plan en vue de la construction d'un nouvel hôtel de ville. Le premier prix sera de \$2,500, le deuxième de \$1,500 et le troisième de \$1,000. On a précisé que l'architecte qui remportera le premier prix devra inclure dans ses honoraires le \$5,000 qui sera versé en prix.

Coquet tablier



713

PATRON No 713 — Tablier vraiment inédit. Notez le joli éventail servant de poche, pouvez-vous espérer un couvre-tout plus coquet et plus charmant? Utilisez vos coupons et retailles. Vous serez heureuse de posséder plusieurs de ces tabliers.

Le **PATRON LAURA WHEELER** vous offre ce patron dans les tailles 10, 12, 14, 16, 18, 20.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue St-Catherine, Montréal.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Grande ?



Il est facile de proportionner votre grandeur avec la mode nouvelle, ce printemps.

Mondanités

Régiment de Châteauguay

Près de deux cents personnes assistaient, samedi soir, au bal du Régiment de Châteauguay donné au mess des officiers. Cet événement mondain qui revêt, chaque année, un caractère particulièrement brillant, était sous la présidence d'honneur du brigadier l'hon. Milton F. Gregg, V.C., C.B.E., et de Mme Gregg.

Parmi les invités d'honneur on remarquait : le commodore et Mme Paul Earl, le brigadier et Mme Fernand Caron, le colonel et Mme J.-G.-G. Charlebois, le lieutenant-colonel honoraire du Régiment de Châteauguay, le maire de Granby, M. Horace Boivin et Mme Boivin, le lieutenant-colonel et Mme Gilles Gamache, le lieutenant-colonel et Mme Alex. Angers.

Le commandant du Régiment de Châteauguay, le lieutenant-colonel Maurice Cardinal et Mme Cardinal recevaient les invités.

A l'issue des cérémonies officielles, le bal se poursuivait sous le signe d'une franche gaieté et aux accords de l'orchestre de danse dirigé par le sergent-major Robert Plamondon.

La fanfare régimentaire était sous la direction du sergent-major Maurice Ledoux. A minuit et demi un souper froid fut servi.

Hôtes d'honneur. Mme Milton F. Gregg portait une robe de tissu damassé lie de vin avec panneau or retenu à l'épaule et formant courte traine, des accessoires dorés.

Mme Horace Boivin : robe de brocart vert à motifs perses, corsage garni d'orchidées, accessoires or.

Mme Paul Earl : robe de chiffon et dentelle noirs sur fourreau de taffetas rose pâle, accessoires noirs.

Mme Fernand Caron : robe de tulle Dresden sur fourreau de satin gris huirte, accessoires noirs.

Mme J.-G.-G. Charlebois : robe de chiffon blanc brodée de perles, écharpe de même teinte, accessoires dorés parures de perles.

Mme Alex. Angers : robe de satin bleu glacier, corsage clouté de pierres du Rhin, accessoires argent.

Mme Gilles Gamache : robe de tulle de nylon bleuté avec broderies de perles, accessoires dorés.

Mme Maurice Cardinal : robe de poulte de soie coquille d'oeuf, corsage perlé garni de vison, accessoires dorés.

Mme A. Vennat : robe de poulte de soie noir, corsage perle or et accessoires noirs.

Mme Roger Charette : robe de



Mme PIERRE BEAUCHEMIN, présidente active de l'Oeuvre de la soupe invite les amies de l'oeuvre et les intéressées à venir jouer aux cartes pour la charité.

souffle de soie gris pâle sur fourreau de taffetas bleu, corsage orné de guipure et clouté de pierres du Rhin, accessoires bleu-pâle.

Mme Gerry Robichaud : robe de nylon blanc cloutée de pierres du Rhin, parures de perles, accessoires argent.

Mme Guy Duverger : robe noire à corsage de velours et jupe de taffetas bleu et rose, écharpe rose pâle perlée, accessoires argent.

Mme Robert Paulez : robe de dentelle et chiffon noirs, accessoires de même ton, parures de perles.

Mme Bernard Gagné : robe de taffetas vert garnie de tulle vieill or et cloutée de pierres du Rhin, corsage froncé, accessoires or.

Mme Jacques Guérin : robe de

tulle rose pâle, jupe ample, corsage allongé avec panneaux de dentelle Chantilly, accessoires de pierres du Rhin.

Mme Phil Lauzon : robe de tulle de nylon vermillon, corsage pailleté de même ton, accessoires argent, parures de pierres du Rhin.

Mme Jean S.-Jacques : robe de tulle bleu azur, jupe ballerine et corsage drapé, accessoires blancs.

Mme Denis Richard : robe de tulle bleu roy sur fourreau de faille noire, accessoires de même ton.

Mme Roger Fyfe : robe de taffetas bourgogne avec panneaux de satin blanc, accessoires argent.

Mme Fernand Laverdure : robe de taffetas-nylon turquoise avec panneaux de tulle de même ton, accessoires argent.

Synthèse de goût et de splendeur au défilé des cortèges de mariées

(par LYSE ROSSIGNOL)

Un défilé de modes, pour la future épousée, comprenant cortèges complets pour tous les goûts et toutes les bourses, se déroulait hier soir, à l'hôtel Ritz-Carlton, au bénéfice de l'oeuvre louable de la Société pour la Recherche du Cancer. A l'élégance de cette parade de modes s'ajoutait l'élégance des invités. Dans un cadre somptueux, composé des plus ravissantes toilettes on pouvait y admirer grâce et magnificence. Un coquetel au champagne suivit cette inoubliable présentation mondaine.

Dans la salle du Ritz-Carlton, tendue de soieries et décorée de feuilles d'or d'oranger, se balançaient et cupidons et blanches colombes afin de donner un cachet tout à fait spécial aux cortèges nuptiaux qui devaient nous être présentés.

Le "oui" est toujours le même. C'est un consentement plein d'espérance. Mais pour prononcer ce petit mot définitif, notre premier cortège, rigolo à souhait, présentait deux fiancés des pays marécageux "Swamp" qui devaient se rendre au mariage, forcés par le père de la fille qui invitait gentiment le marié à consentir à ce "oui" au bout de sa fourche. Tous étaient vêtus de bleu-jean, "Blue Jeans". Décidément on ne se casse pas la tête pour un grand faste dans ces pays des marais.

TETE-A-TETE

Pour les premiers déjeuners intimes, on nous présentait de merveilleux peignoirs courts, recouvrant une robe de nuit de même teinte et de même tissu. Tour à tour le nylon blanc, rose, bleu ou encore lilas donnait cours à toutes les fantaisies.

Cependant, les plus frileuses n'ont pas été oubliées, on pouvait admirer d'adorables déshabillés de lainage fin aux teintes pastelées. Le favori de toutes ces élégances, fut sans contredit le peignoir de nylon blanc orné d'incrustations de dentelles d'Aleçon.

LA MARIÉE PRATIQUE

Pour celles qui désirent n'acheter qu'un ensemble, et pour le mariage et pour le voyage de noces, pouvaient choisir facilement dans les deux pièces, imprimées, de lainage ou de faille. Chacune se caractérisait par la doublure de son manteau, s'harmonisant soit au chapeau ou encore à la blouse. Un manteau de fin lainage bleu pâle, aux lignes princesses, entièrement doublé d'une soie imprimée rose et bleu, recouvrait une robe de lainage aux lignes simples. Tous les détails de cet ensemble se dessinaient à l'arrière du manteau, les coutures étant soutenues d'un satin de même teinte, ajoutant une note d'originalité et de beauté.

Les tweeds pastels, légers comme une plume, semblaient demeurer les favoris pour le voyage de noces. Ensuite, tour à tour défilèrent les cortèges pratiques et simples, mais combien féminins et ravissants.

LES MAMANS

De nos jours, souvent il faut se demander qui est la plus jolie la maman ou la mariée. Elles sont tellement ravissantes ces mères dans leur robes de riche dentelle ou de poulte de soie aux teintes miroitantes de lilas-rosé ou bleu-argent. Les lignes drapées et merveilleusement moulantes, donnaient à toutes cet air de distinction qu'apporte la maturité.

INVITEES

Evidemment celles qui seront invitées à un mariage le printemps prochain n'avaient que l'embarras du choix. Robe-manteau, tailleurs de faille, de pure soie, merveilleuses robes de taffetas-papier dans tous les imprimés imaginés par madame la mode.

FANTAISIES

Les immenses cascades de fleurs étaient remplacées par des suggestions toutes nouvelles, un cortège se composait de parasols comme nouveautés. La bouquetière et les filles d'honneur tenaient un mignon parasol blanc orné de géraniums rouges, la mariée adoptait la même fantaisie, à l'exception que ses fleurs (aussi des géraniums) étaient blancs. De mignons éventails, également fleuris de muguet, oeillet, pompons ou autres minuscules fleurs semblaient être en gran-

de faveur pour les cortèges du printemps.

CORTEGE LILAS

Dans leur vapoureuse robe de tulle lilas, bouquetière et dames d'honneur s'avancèrent et portaient une énorme gerbe de lilas. Vraiment ce tableau attira des murmures d'approbation dans l'assistance. La mariée, toute de poulte blanc vêtue, s'avancait, tenant un superbe éventail orné de mignonnes petites fleurs assorties. Pour voyager, elle portait un manteau de lainage bleu très pâle rehaussé de renard également bleu.

LES POMMIERS EN FLEURS

Tout était romantique dans ce cortège, deux adorables bouquetières vêtues de roses portaient des paniers fleuris, deux dames d'honneur accompagnaient la mariée et leur robe, également rose, était rehaussée à l'encolure et au corsage de toutes petites fleurs de pommiers. La mariée conservait le même thème et sa robe de satin blanc était imprimée de fleurs de pommiers. Le court gilet très ajusté s'enlevait pour laisser à cette robe une allure de grand bal. Le corsage de la robe était entièrement recouvert de ces petites fleurs de pommiers et cette merveilleuse toilette souleva un murmure d'admiration parmi les spectatrices.

A LA MODE DE 1890

Un membre de la Ligue avait bien voulu prêter, pour cette occasion, une ravissante robe de famille. Cette robe de 1890, encore très belle, était en fin lainage, col montant, manche très bouffante dans le haut s'ajustant parfaitement à partir du coude. La commentatrice spécifia que cette toilette de mariée fut portée par la petite fille de la mariée de 1890. Adorable détail romantique.

GRAND FASTE

Pour terminer la marche de ces beaux cortèges, tout finissait hier soir dans la somptuosité, richesse et splendeur. Quatre demoiselles d'honneur portaient des robes de poulte de soie "lily green" dont les jupes très larges se gonflaient sur des crinolines. Un mignon petit garçon, portant le coussin de satin, était suivi par la bouquetière également vêtue de vert. La mariée somptueusement habillée de très fine dentelle métallique s'avancait lentement, nous laissant admirer sa longue traine. Son voile également très long était rehaussé d'appliqués de dentelle métallique. Elle avait un livre d'heure surmonté d'un unique lis blanc. Les demoiselles d'honneur tenaient aussi une gerbe de lis blancs.

A l'issue de cette splendide présentation mondaine, le champagne fut gracieusement offert aux invitées. Le tout s'est terminé sur une note très gaie. Les futures mariées et leur maman retourneront au foyer avec des idées nouvelles pleines de joie. Seuls les pères, qui voyaient s'envoler des signes de piastres à la centaine, semblaient un peu songeurs. Mais en bons diplomates ils n'ont rien laissé paraître et la fête continua gaiement.

Au Club Musical

Le mardi 15 février, à 9 h., aura lieu, dans la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton, sous la présidence de M. Gérard Gamache, directeur du Club, la cinquième conférence-concert de la 22e saison artistique du Club Musical et Littéraire de Montréal. L'hôte d'honneur et conférencier sera M. Guy Bouillon. L'artiste invitée est Lubka Kolesa. A ces réunions, seuls, les membres et leurs invités sont conviés.



QUELQUES HOTES D'HONNEUR se sont réunies, hier soir pour un coquetel, à l'hôtel Ritz-Carlton, à l'occasion du défilé de modes "Fleurs d'oranger" présentée par la Société Canadienne du Cancer. Nous remarquons sur cette photo de g. à d. : Mme Jean-M. Doyries, Mme N. Tremblay, Mme Beaudoin Handfield, présidente du comité; M. George-S. Cowie, l'hon. sénatrice Mme Mariana Jodoin, le docteur J.-Nap. Tremblay et Mme Antonio Cantaro. (Photo Pierre-Roch Pruneau)

Nos PARLEMENTAIRES à l'action

(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 2 — La séance a été assez animée hier soir à l'Assemblée Législative, sans toutefois tourner au tumulte. Le débat sur le budget de l'instruction publique a provoqué plusieurs interventions, et des ripostes tant de la part du gouvernement que de l'opposition.

En l'absence de M. Côté, empêché de siéger par la maladie, c'est le chef du gouvernement, M. Duplessis, qui défendait le budget de cet important ministère.

AMENDEMENTS AU CODE MUNICIPAL

On avait commencé au cours de l'après-midi, après l'adoption, assez rapide, d'un projet de loi apportant plusieurs amendements au code municipal. Une des dispositions les plus importantes de ce projet de loi porte de deux à trois ans la durée du mandat des maires et conseillers municipaux, à condition, toutefois, que demande en soit faite par le conseil municipal intéressé. Cette demande devra être soumise à l'approbation des électeurs et, pour devenir effective, avoir été approuvée en conseil des ministres. Un autre article stipule que l'on ne pourra plus invoquer des irrégularités de convocations à une séance d'un conseil municipal à laquelle auront assisté tous les conseillers présents dans la municipalité, au moment de la tenue de ladite séance.

L'opposition, par la voix de M. Hamel, s'est particulièrement élevée contre cet article dans lequel elle voit un moyen mis à la disposition des conseils qui voudront profiter de l'absence de la municipalité d'un conseil qui serait hostile à une mesure, pour faire adopter la dite mesure. M. Prévoist révoque cette mesure est demandée par les conseils de comté, puis le premier ministre reproche à M. Hamel de laisser sous-entendre de la malhonnêteté de la part de conseillers municipaux.

Un autre article qui combat l'opposition a pour but de ne plus exiger du président d'une élection municipale l'inscription sur un bulletin de présentation des motifs de son rejet. La loi est adoptée sans vote, mais avec avis de dissidence de la part des libéraux.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

La Chambre passe ensuite à l'étude du budget de l'instruction publique. M. Noël, de Montréal-Jeanne-Mance, intervient le premier pour s'élever contre la politique des octrois et subsides aux commissions scolaires. Il décrit cette politique comme celle non seulement de la tente d'oxygène, mais des menottes mises au patient avant de l'installer sous la tente. A son avis, les octrois sont distribués selon l'humeur du moment et les affections politiques; ils limitent la liberté de pensée en obligeant ceux qui les reçoivent à faire des courbettes devant le gouvernement. Il se prononce en faveur d'un système de subsides distribués selon les besoins réels des commissions scolaires sans tenir compte d'autres contingences.

M. DUPLESSIS

Le chef du gouvernement accuse M. Noël de se laisser aveugler par la partisanerie politique. Il dit qu'après 44 ans de régime libéral, les commissions scolaires étaient accablées à la faillite et que c'est son gouvernement qui les a sauvées. Il a assumé plus de \$100 millions de dettes, ce que ne peut nier le député; le gouvernement n'a exercé aucune pression pour faire accepter les modalités de règlements de leur dette par les commissions qui se prévalaient de la loi: 93 pour cent s'en sont prévalués. Quant à la politique des octrois eux-mêmes, elle a reçu de nombreux témoignages d'approbation, notamment de la part des évêques, ce qui est la preuve que la politique n'a rien à voir dans leur distribution.

M. Duplessis annonce aussi que les octrois seront encore augmentés cette année.

DEBAT

M. Noël réplique que les salaires des instituteurs sont encore anor-

lement bas. Il cite quelques chiffres, notamment, pour mettre en parallèle les salaires aux instituteurs catholiques et protestants à Montréal: après un an: \$2,000 pour les premiers contre \$2,350 pour les seconds; après 20 ans: \$4,000 contre \$5,000. Le premier ministre retorque que les salaires sont en augmentation; au temps des gouvernements libéraux, ils étaient entre \$1,000 et \$1,500 par année. Puis, suit une discussion, à laquelle prend également part M. Bélanger, de Lévis, sur les dettes respectives des commissions scolaires au temps des gouvernements libéraux et actuellement; M. Goulet, du Témiscamingue, le Dr Lemieux de Wolfe, et M. Dupré, de Verchères. Tous affirment en substance que le gouvernement fait de la politique dans la distribution des octrois pour la construction des écoles. Le premier ministre réplique alors avec une liste d'octrois accordés en 1953-54 dans des comtés représentés par des libéraux. M. Dupré voudrait que le gouvernement verse directement les octrois aux commissions scolaires.

LA SOIREE

A la séance du soir, après M. Dupré, M. Lafrance, de Richmond, affirme que l'Ontario consacre 32 pour cent de son budget à l'instruction publique; la Colombie-Canadienne, 50 pour cent et le Québec seulement 19 pour cent.

Il soutient que trop d'enfants quittent l'école avant 14 ans; selon lui il y en aurait 20,000 et 75 pour cent de tous nos enfants ne dépassent pas la septième année. Il demande qu'on élève de 14 à 16 ans la scolarité obligatoire.

M. DUPLESSIS

Le premier ministre intervient à nouveau pour souligner que les autorités religieuses avaient maintes fois affirmé qu'aucun gouvernement n'avait, plus que le gouvernement actuel, favorisé l'éducation. La meilleure façon de mettre l'éducation sous la botte politique, ce serait d'en faire défrayer la totalité du coût par l'Etat. M. Duplessis met ensuite en lumière la responsabilité des parents en la matière; il ne veut pas que l'Etat se substitue à eux, ce qui serait du pur paternalisme. Pour le moment, il aide ceux qui ne peuvent poursuivre leurs études faute de moyens pécuniaires, par la distribution de bourses. Il admet qu'il y ait encore beaucoup à faire, mais il affirme que l'on ne peut, en dix ans, réparer le tort causé par quarante ans d'incurie.

M. LAPALME

Le chef de l'opposition, M. Lapalme exprime l'avis que le premier ministre laisse paraître que c'est plus le procès d'un parti que celui de l'éducation que l'on fait présentement. Il prétend que bien des parents s'interrogent douloureusement, à la rentrée des classes, pour savoir comment ils assumeront la dépense du coût des livres. Beaucoup d'enfants n'ont pu terminer leur cours commercial parce que leurs parents n'avaient pas les moyens de le leur payer; sans doute, certains jeunes gens plus courageux parviennent à s'instruire par leurs propres moyens; mais c'est l'exception. C'est pourquoi devant la concurrence toujours plus vive, il faut que le peuple canadien français ait l'instruction qui puisse le faire parvenir aux paliers supérieurs: pour cela, il faut leur fournir les moyens de se rendre le plus loin possible à l'école.

M. Lapalme se défend de vouloir que l'Etat prenne la place des parents; mais l'Etat a le devoir d'aider le plus grand nombre possible d'enfants parce que nos familles sont plus nombreuses qu'ailleurs. Le seul moyen d'établir la justice dans l'aide aux commissions scolaires, c'est le système des octrois statutaires; on les a établis pour les

collèges classiques. Pourquoi pas à tous les paliers de l'enseignement? Si le gouvernement ne veut pas d'un système général, pourquoi n'établirait-il pas une classification des octrois? Pour le moment, il veut que tous les cas soient spéciaux. Il conclut en disant que scolarité obligatoire et gratuite des livres ne sont nullement synonymes de paternalisme d'Etat. Il prédit qu'on viendra à cette gratuité comme au système des octrois statutaires.

M. Duplessis insiste sur le fait de la responsabilité que doivent posséder les parents. Puis, suit une discussion entre les deux chefs sur la situation des parents en face de l'obligation de payer les livres. M. Duplessis affirme que ce montant est minime, mais, M. Lapalme rétorque que, dans bien des cas, il est trop élevé, si faible soit-il.

M. SAUVÉ

Le ministre du Bien-être social et de la Jeunesse, M. Paul Sauvé, intervient alors. Il est d'avis que, par ses propos, le chef de l'opposition mine le sens de la responsabilité personnelle. Il soutient que les dépenses que l'on peut faire pour l'éducation sont minimes à côté de dépenses faites pour d'autres objets, tels radios, appareils de télévision, automobiles dans bien des cas. Le ministre établit à \$200 le coût de l'instruction et des livres pour une année.

M. Sauvé est aussi d'avis que le gouvernement ne peut ni ne doit tout payer; il a payé les dettes des commissions scolaires. Pour lui, les barèmes rigides, tels que l'opposition les demande, sont inapplicables: il n'y a pas deux commissions scolaires qui ont les mêmes problèmes ou les mêmes besoins. Il demande à M. Lapalme de s'arrêter à penser à tout ce que le gouvernement paye pour l'instruction dans la province, sans compter les 7,000 et au-delà de bourses qu'il distribue chaque année.

M. HAMEL

M. Hamel revient à la charge pour affirmer qu'il ne peut exister de véritable scolarité obligatoire sans gratuité des manuels. A l'heure actuelle, l'engorgement du marché du travail rend de plus en plus urgente une instruction poussée. Il cite des statistiques pour montrer la proportion des jeunes gens qui commencent à travailler avec un bagage sérieux de connaissances, soit après la neuvième année: "Nous sommes placés au huitième rang des provinces canadiennes. On dépense sans doute beaucoup d'argent pour l'éducation, mais si l'on n'obtient pas de meilleurs résultats, c'est parce qu'une grande partie de l'argent qui devrait servir à élever les salaires de nos instituteurs et à établir la gratuité des livres va aux entrepreneurs. On donne les contrats sans soumission, pourvu que l'entrepreneur soit un ami de l'Union Nationale." Il cite un cas survenu dans son comté pour étayer sa thèse. Il ne veut

AUX ETATS-UNIS

Le Sénat a approuvé le traité de défense du sud-est asiatique

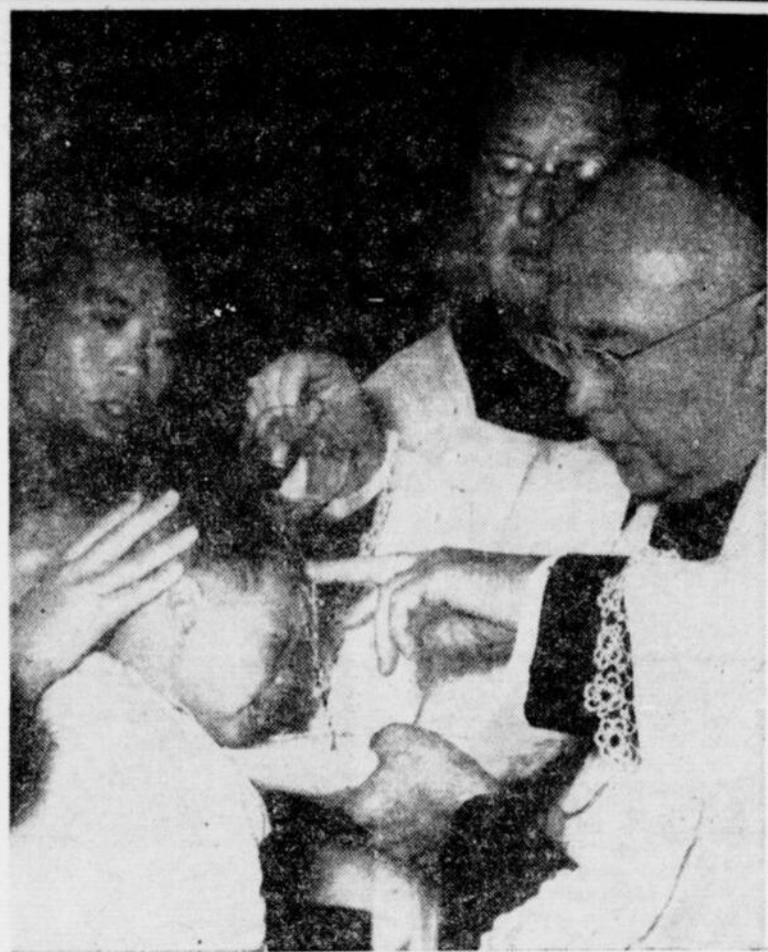
WASHINGTON, 2 — (PCf) — Le Sénat a approuvé hier par une majorité écrasante le traité de défense du sud-est asiatique, la nouvelle organisation de huit nations destinée à protéger l'Extrême-Orient contre l'agression et la subversion communistes.

Procédant avec une rapidité inaccoutumée, le Sénat a ratifié le traité après 100 minutes de débat seulement et une seule voix s'est opposée au projet.

Les leaders démocrates et républicains ont fait l'union pour appuyer l'OTSEA comme un autre pas dans l'évolution d'un système de sécurité collective dans l'Ouest du Pacifique et le sud-est asiatique.

Le sénateur Mike Mansfield, démocrate du Montana, membre du comité des relations étrangères, a dit: "La nécessité du pacte de sécurité collective devient plus évidente chaque jour alors que les tendances agressives des communistes se précisent."

La Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, la Thaïlande et les Philippines ont



LE CARDINAL SPELLMAN BAPTISE 102 PERSONNES — Lorsque Son Em. le cardinal Francis Spellman, archevêque de New-York, a visité le Centre de réfugiés Maryknoll, à Ngau-Tao-Kok, récemment, il a baptisé consécutivement 102 personnes. On voit ci-haut le cardinal, à droite, versant l'onction sur la tête d'un enfant asiatique. L'assiste durant cette cérémonie le R. P. Dempsey, de Peekskill, dans l'Etat de New-York. Le Père Dempsey, au centre, fait de l'apostolat missionnaire au Centre de réfugiés. On croit que cette cérémonie de 102 baptêmes simultanés est la plus considérable jamais accomplie, par un cardinal, dans notre siècle.

pas rendre le premier ministre responsable de cette situation, parce qu'il ne peut être au courant de tout ce qui se passe; mais il affirme qu'on lui joue dans le dos. On pratique, souvent à son insu, l'opération chantage. Il conclut en disant que nos aïeux ont sans doute fait de grandes choses mais que c'est pour l'avenir et non pour le passé que l'on doit légiférer.

M. Duplessis répond que les statistiques de M. Hamel ne prouvent rien. Ce n'est pas parce que nos jeunes gens quittent l'école primaire qu'ils cessent de s'instruire; jamais nos collèges classiques n'ont eu tant d'élèves; il oublie de mentionner que parmi les jeunes gens qui quittent l'école avant la neuvième année, des milliers vont aux écoles spécialisées. Beaucoup aussi, travaillant dans le jour, vont aux cours du soir.

M. Sauvé intervient pour déclarer que leur nombre est de 30,000. M. Duplessis reproche à M. Hamel de vouloir toujours diminuer la pro-

vince. Selon lui, il prend plaisir à afficher devant le Canada tout entier des chiffres, qui ne prouvent rien, mais qui sont de nature à nous nuire. M. Hamel répond à M. Duplessis en affirmant que le problème demeure quand même entier. Il se défend de vouloir dénigrer sa province. Puis, M. Noël (Jeanne-Mance) succède à M. Hamel pour citer un cas, à Longueuil, où on a préféré donner le contrat de construction d'une école à un ami du gouvernement plutôt qu'à celui qui s'offrait de la construire au plus bas prix. Un commissaire aurait même démissionné.

SEANCES TOUS LES JOURS

Il était 11 heures. Avant l'ajournement, M. Duplessis donna avis de motion stipulant que, d'ici la fin de la session, la Chambre sera autorisée à tenir tous les jours, du lundi au samedi inclusivement, deux séances par jour: la première de 3 heures à 6 heures du soir; la seconde de 8 h. jusqu'à l'ajournement.

signé le traité lors d'une conférence tenue à Manille en septembre dernier.

L'OTSEA avait déjà été approuvée par 14 à 1 par le comité des relations étrangères. Le comité demanda la ratification du Sénat avant que les ministres des Affaires étrangères des huit nations se réunissent à Bangkok, Thaïlande, le 23 février pour discuter de l'application du traité.

Le pacte vise à décourager une agression en avertissant les communistes qu'une attaque contre le territoire d'un des membres serait considérée par chacun comme "dangereuse pour sa propre paix et sécurité".

Les signataires feront face "au danger commun conformément à leurs procédures constitutionnelles". Sous cet aspect, l'OTSEA ne va

pas aussi loin que l'OTAN, en vertu de laquelle les membres considèrent une attaque contre l'un comme une attaque contre tous.

Mais le traité du sud-est asiatique va plus loin que l'OTAN en ce qui concerne le danger de la subversion communiste interne et l'agression indirecte et en prévoyant des consultations pour faire face à une telle menace.

Le traité prévoit aussi la coopération économique.

Le pacte étend sa protection au-delà des pays membres pour inclure les trois Etats associés d'Indochine, le Laos, le Cambodge et le Sud-Vietnam.

Le sénateur Mansfield a dit hier que la porte n'est pas fermée à la participation d'autres pays asiatiques.

L'accueil cordial et l'hospitalité aideront l'industrie touristique

(M. Georges Léveillé)

Une autorité en matière de tourisme a averti aujourd'hui les propriétaires d'hôtels, restaurants et établissements connexes que pour faire face à une vigoureuse concurrence internationale dans l'industrie touristique, le Canada doit améliorer constamment son service aux voyageurs et rendre son accueil toujours plus cordial.

Dans le discours qu'il a prononcé au déjeuner de l'exposition annuelle de l'Association des fournisseurs d'hôtels et de restaurants, servi au restaurant Bouchard, M. Georges Léveillé, de Québec, président de l'Association canadienne de tourisme, a ajouté que pour attirer les touristes de l'étranger et encourager les Canadiens à visiter leur propre pays, nous devons faire de l'hospitalité et du bon accueil la devise de notre industrie touristique. La concurrence entre les divers pays du monde est peut-être aujourd'hui plus vive que jamais dans ce domaine, dit-il.

Pour ce qui a trait à l'industrie du tourisme, la balance commerciale du Canada a été déficitaire l'an dernier, a précisé M. Léveillé, et si cette situation persistait, c'est toute l'économie canadienne qui serait atteinte. L'an dernier, les Canadiens ont dépensé \$300.000.000 en voyages aux États-Unis, soit \$20.000.000 de plus qu'il ne s'est dépensé aux mêmes fins au Canada. Les grands moyens de corriger cet état de choses, au dire de M. Léveillé, sont l'amélioration de nos services, la publicité et l'encouragement aux visites interprovinciales.

M. Léveillé souligne que même si l'industrie touristique du Canada, dans son ensemble, a enregistré l'an dernier une balance défavorable, la province de Québec, au contraire, a reçu quatre millions et demi de visiteurs — plus que le chiffre de sa population — qui ont dépensé chez elle quelque \$150.000.000 et y ont passé 22.547.600 jours-touristes.

Près de 400 administrateurs d'hôtels, restaurants et établissements connexes de l'Est du Canada assistaient au déjeuner, organisé de concert avec l'exposition nationale des hôtels, restaurants et institutions et le grand Salon d'art culinaire du Palais du Commerce.

FELICITATIONS

M. Léveillé a félicité l'Association des fournisseurs d'hôtels et de restaurants d'avoir élargi ses cadres à l'échelle nationale dans le but de favoriser l'observation des normes les plus élevées de qualité, de service et d'économie.

L'attitude des membres de ce groupement, a-t-il dit, devrait être celle de toute personne, groupe ou association qui s'intéresse à l'industrie du tourisme, et plus particulièrement de ceux qui viennent immédiatement en contact avec le public voyageur.

Le bon renom de la collectivité est souvent entre les mains de l'hôtelier et du restaurateur. Le touriste, comme tout le monde, a tendance à généraliser. Pour lui, s'il n'a pas été bien traité au premier établissement — ordinairement un hôtel — qu'il a visité, ce sont les gens de toute la ville qui sont désagréables. L'hôtelier peut donc bien souvent améliorer ou détruire le bon renom de sa localité, selon qu'il accueille bien ou mal les visiteurs.

M. Léveillé a cité à son auditoire l'exemple des anciennes auberges françaises et anglaises si fameuses pour la chaleur de leur hospitalité.

Sur l'importance économique de l'industrie du tourisme, M. Léveillé

a souligné que 60.000.000 de touristes américains dépensent chaque année près d'un milliard et demi de dollars en voyages à l'étranger. Les quelques cents millions de touristes du monde entier mettent chaque année près de huit milliards de dollars en circulation dans le commerce international.

LE CONFERENCIER

Le conférencier, en plus d'être président de l'Association canadienne de tourisme, est directeur de l'Office provincial de publicité et chef de cabinet de l'hon. Maurice Duplessis. En le présentant, le président du Bureau montréalais du tourisme et des congrès, M. Jack Clifford, a déclaré que sous

sa direction la province a donné, au cours des dix-huit dernières années, un essor considérable à son industrie touristique dont le revenu s'est multiplié plus de vingt fois depuis 1936. Par des films consacrés à la province de Québec, par la distribution annuelle de plus d'un million de prospectus; par l'emploi de la radio, de la télévision, de la publicité dans les journaux et revues, ainsi que des tournées de conférences, M. Léveillé a réussi à faire de la province de Québec un centre de tourisme connu du monde entier.

M. Robert Nurnber, président de l'Association des fournisseurs d'hôtels et de restaurants, a souhaité la bienvenue aux invités. On remarquait également à la table d'honneur: MM. Louis Coderre, sous-ministre de l'industrie et du commerce de la province de Québec; Jean Contat, président de l'Association des hôteliers de Montréal; Joseph Desbiens, de Chicoutimi, président de l'Association des hôteliers de la province de Québec; Albert Frossard, président honoraire de l'Association des hôteliers canadiens; J.-A. Desrochers, président de l'Association des brasseries du Québec; Lionel Paquette, président de l'Association des restaurateurs de la province de Québec, ainsi que M. Richmond Pelletier, président du déjeuner.

"Les mots d'ordre ont fait de Granby l'une des villes les mieux connues au Canada"

(M. Horace Boivin)

Le maire Horace Boivin, de Granby, a dit ici, hier, que les mots d'ordre ont fait de sa ville des Cantons de l'Est l'une des mieux connues au Canada.

Devant la Société canadienne des relations extérieures, il a d'abord posé l'axiome que les administrateurs municipaux doivent se rendre compte de l'importance du milieu pour rendre la vie agréable aux citoyens.

Il a donc d'abord lancé le mot d'ordre: "Granby, ville des parcs et du bien-être" et il le fit afficher par tout Granby.

"Les gens, dit-il, commencèrent à me demander où se trouvaient ces parcs. J'ai répondu qu'on en avait les plans et qu'ils se matérialiseraient."

Un des objectifs du maire Boivin est de voir chaque citoyen propriétaire de sa maison et il

lança le mot d'ordre: "Une maison pour chaque famille".

Il doute maintenant qu'il y ait à Granby un seul homme payant \$50 de loyer par mois qui ne soit pas convaincu qu'il serait plus sage pour lui d'affecter cette somme à l'achat d'une maison, par l'entremise d'un plan coopératif.

Le maire admet toutefois qu'un de ses mots d'ordre l'a un peu bouleversé quand il devint réalité. Ce mot d'ordre se lisait:

"A Granby, vous trouverez de tout."

La police arrêta à Granby les meurtriers du gérant de banque de Phillipsburg, M. Boivin s'est empressé d'expliquer qu'il ne s'agissait pas de citoyens de Granby, mais de gens qui ne s'y étaient cachés que depuis quelques jours.

M. Boivin a même lancé un nouveau mot d'ordre durant sa causerie: "Nous devons élargir nos poumons comme nous agrandissons nos villes." Il parlait alors de la nécessité de fournir à la population, durant ses loisirs, de saines récréations.

M. Guy Beaudet est nommé gérant

Le Conseil des ports nationaux nous fait part aujourd'hui de la nomination de M. Guy Beaudet au poste de gérant du port de Montréal, à compter du 1er février. M. Beaudet agissait comme Directeur intérimaire du port depuis le 1er août 1954.

M. Beaudet est né à Thetford Mines, P.Q., en 1911. Il est bachelier en arts de l'Université Laval, bachelier en sciences appliquées et diplômé en génie civil de l'Université de Montréal (École Polytechnique). Il est membre de la Corporation des ingénieurs professionnels de Québec et de l'Engineering Institute of Canada.

M. Beaudet a servi dans les forces armées canadiennes en Angleterre, en France, en Hollande et en Allemagne lors de la deuxième grande guerre mondiale et revint au Canada en février 1946 comme Commandant du Troisième Bataillon d'Ingénieurs Canadiens.

Avant la guerre, M. Beaudet était ingénieur de la ville de Thetford Mines et après son licenciement de l'armée, il devint gérant de la succursale de Montréal de la Société centrale d'hypothèques et de logement, pour entrer ensuite au service du Conseil des ports nationaux à titre de Directeur adjoint du port de Montréal, le 16 janvier 1947.

Piéton renversé par un camion

M. Louis-Aimé Paquette, 30 ans, employé à la Compagnie de Transport de Montréal, domicilié à 1033, rue LeCarron, a été grièvement blessé, vers 10 h. 45 ce matin, lorsqu'en traversant la chaussée, du sud au nord, rue St-Antoine, à quelques pas à l'est de la rue De Courcelles, il fut renversé par un lourd camion, propriété de la Dominion Building Materials, 5525, rue Western, que conduisait M. Jean-Roch Lemieux, 768, rue Marnier, à Montréal-Sud.

M. Paquette fut transporté d'urgence à l'hôpital St-Luc. Il souffre de contusions généralisées.

Les constatations d'usage furent faites par les agents René Mailloux et Claude Dussault, de l'auto-radio No 320.

STUTTGART (Allemagne) — Sept faux-monnayeurs sont arrêtés. L'attention de la police avait été attirée par la qualité des pièces de cinq marks mises en circulation par les contrefacteurs, qualité très supérieure à celle des pièces authentiques.

On ne croit pas augmenter les taxes actuelles

Son Honneur le maire Jean Drapeau et M. Pierre DesMarais, président du Comité exécutif, ont tous deux affirmé, ce matin, qu'il serait probablement possible d'équilibrer le budget du prochain exercice financier sans augmenter les taxes actuelles et sans en imposer de nouvelles.

Les chefs de l'administration municipale étaient de retour à l'hôtel-de-ville, après avoir assisté à Québec à l'étude du bill de Montréal au comité des bills privés de l'Assemblée législative.

Tous deux se sont dits enchantés de l'accueil qui leur a été réservé à Québec. "Quand nous y allons de bonne foi, nous sommes bien accueillis", a déclaré M. Drapeau. Le maire a aussi ajouté qu'il est possible que l'article du bill relatif aux annexions, que l'on avait écarté au cours de l'étude d'hier, soit soumis lorsque le bill viendra à l'étude devant le Conseil législatif la semaine prochaine.

M. Drapeau a révélé qu'à la suite de l'étude du bill, hier, plusieurs maires des municipalités de la banlieue ont révélé n'être pas opposés à l'article ou à la demande de Montréal relativement aux annexions vu que la métropole a demandé tout simplement le privilège de conclure des ententes pour l'annexion de territoires avec les faubourgs.

Au cours de la séance de cet après-midi, le Comité exécutif étudiera de nouveau cette question et il est même possible que les chefs de l'administration municipale rencontrent les maires des municipalités concernées pour étudier avec eux le projet des annexions avant de se présenter devant le Conseil législatif.

Le maire Drapeau à Carillon, en mai

Son Honneur le maire Drapeau a accepté d'assister, ce matin, aux fêtes qui se dérouleront, le 8 mai prochain, à Fort Ticonderoga, qui marqueront le 200e anniversaire de fondation du fort Carillon. Cette journée est dédiée à la ville de Montréal et c'est pour cette raison que l'on a invité le maire à cette date.

5 éminents Canadiens ont été admis à la pratique du droit il y a cinquante ans

QUÉBEC, 2. (Pcf) — Cinq éminents avocats de la province célébreront cette année le 50e anniversaire de leur admission à la pratique du droit. Ils sont tous anciens élèves de la faculté de Droit de l'Université Laval. Ils sont: le T. H. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada; l'hon. Albert Sévigny, juge en chef de la Cour supérieure de Québec; l'hon. Aimé Marchand, juge de la Cour du Banc de la reine; l'hon. Jules-Arthur Gagné, aussi juge de la Cour du Banc de la reine; et Me Jean-Charles Gagné, premier bâtonnier du Barreau du Saguenay.

Nouveaux renseignements dans l'affaire Rubinstein

NEW-YORK, 2 — (Paf) — Les autorités de la police ont obtenu de nouveaux renseignements dans l'affaire du meurtre de Serge Rubinstein, mais les gardent pour elles.

Pendant quatre heures, les adjoints du procureur et de l'inspecteur du district, MM. Alexander Herman et Edward T. Feeley, ont poursuivi leurs recherches dans la maison du millionnaire assassiné. A leur sortie de la luxueuse maison de la Cinquième Avenue, les journalistes leur ont demandé s'ils avaient appris quelque chose de nouveau.

"Oui", répondit M. Herman, sans vouloir rien ajouter. Les policiers ont interrogé la mère, la tante et les domestiques de Rubinstein, notamment le majordome, qui fit la découverte du cadavre, la cuisinière, une femme de chambre, la femme de chambre de la mère de Rubinstein et un secrétaire.

Les renseignements qu'ils ont fournis ont incité la police à se mettre à la recherche d'autres témoins. Des détectives ont été envoyés en dehors de la ville, mais M. Herman n'a pas voulu en dire davantage.

Les affaires et les relations sociales de Rubinstein avaient des ramifications jusque dans la haute société de Hollywood et les cercles de jeu de Las-Vegas, Nevada.

L'hypothèse de la "femme en brun" qui rôdait dans la demeure princière au matin du meurtre a été définitivement écartée. Ce sont la mère de Rubinstein, Mme Stella Rubinstein, âgée de 78 ans, et sa sœur, Mme Genia Foresta, âgée de 82 ans, qui prétendaient avoir vu cette femme. Toutes deux passèrent la nuit du meurtre à l'étage dominant les appartements de Rubinstein.

Mme Rubinstein avait vu la "femme en brun" dans l'escalier. Il s'agissait, selon M. Herman, d'un ambulancier qui avait jeté sur son uniforme blanc un paletot brun.

Quant à Mme Foresta, elle a dit qu'une femme a fait brièvement de la lumière dans sa chambre. Selon M. Herman, il s'agirait du majordome qui, après la découverte du cadavre, se rendit à l'étage supérieur pour voir si rien n'était arrivé aux autres personnes se trouvant dans la maison.

Ce rapport est maintenant complet

M. Pierre DesMarais, président du Comité exécutif, a annoncé, ce midi, qu'il avait reçu une copie du rapport complet du directeur intérimaire de la police, M. T.-O. Leggett, sur l'enquête relative aux irrégularités qui auraient été commises lors de la journée des élections municipales du mois d'octobre dernier. On sait qu'à la suite de certaines recommandations du chef Leggett, M. Wilfrid Bourdon, directeur des détectives municipaux, avait donné sa démission et le sous-chef Roméo Longpré avait été suspendu avec suggestion de congédiement. M. DesMarais a dit que le Comité prendra possession du rapport complet à sa séance de demain matin et agira suivant les recommandations. Copie en sera remise aux journalistes.

Important message à Tchiang Kai-Shek

TAIPEH, Formose, 2. (Reuters f). — L'ambassadeur américain, M. Karl-L. Rankin, a rendu visite à Tchiang Kai-Shek pour lui remettre, dit-on, un important message du président Eisenhower.

Ce message établirait bien clairement si les États-Unis ont, oui ou non, l'intention de défendre les îles Matsu et Quemoy, tout près de la Chine continentale, advenant l'évacuation, par les nationalistes, des îles Tachen qui menacent les communistes chinois.

WASHINGTON, 2. (Paf) — Le président Eisenhower a déclaré aujourd'hui que les États-Unis ont indiqué d'une façon aussi claire que le cristal qu'ils n'ont pas l'intention de laisser tomber Formose aux mains du communisme international.

Fran Claudet une belle étoile des "Ice-Follies"

La gentille Canadienne Fran Claudet a bien raison d'être fière de ses patineuses qui, plus que jamais cette année dans le superbe spectacle des "Ice Follies" savent étonner par une précision vraiment extraordinaire à tous les points de vue. Ces jeunes filles, recrutées par tout le Canada et les États-Unis, sont au nombre de plus de 60 et portent le nom de "Ice Follies". Elles ont généralement de 16 à 23 ans, sont toutes fort jolies et sont avant tout des patineuses fort habiles. Elles doivent y mettre beaucoup de volonté et de talent pour offrir des numéros compliqués comme elles le font. Ce qu'on ne sait généralement pas toutefois, est que sans la grande patience de Fran Claudet, sa docilité et surtout son extraordinaire talent de directrice, les "Follies" ne seraient sûrement pas ce qu'elles sont.

La gentille Fran, qu'on ne voit pas en scène mais qui est tout de même responsable de la chorégraphie complète des majestueux numéros des "Ice Follies" est toujours dans la patinoire lors des spectacles de la troupe des frères Shipstad. Tous les soirs, elle voit ses élèves au travail, prend des notes nombreuses et fait constamment des corrections dans les spectacles à venir, permettant ainsi aux "Follies" d'améliorer si bien leur travail qu'elles deviennent parfaites ou à peu près sans même s'en apercevoir.

Fran a vu le jour à Vancouver et pratiquait la musique et le patinage dès son jeune âge. Elle décida, toute jeune, de se tailler une carrière sur patins et possédant un beau talent, devint vite championne canadienne. Elle devint professionnelle avec la troupe des "Ice Follies" et était tellement supérieure aux autres patineuses qu'on l'engagea comme directrice du patinage après quelques années comme vedette. Les dirigeants des "Follies" n'ont jamais regretté ce geste car, depuis déjà une dizaine d'années, Mlle Claudet est celle qui crée et dirige tous les numéros de patinage de cette revue et les amateurs sont plus que satisfaits, en tout temps, aussi bien aux États-Unis qu'au Canada.

Agé de 85 ans le peintre Carl Rungius travaille encore dans son atelier

NEW-YORK — (P.C.F.) — Dans un petit atelier, encombré de toiles à demi achevées, à quelques minutes de marche de quelques-unes des rues les plus achalandées du monde, le peintre Carl Rungius, célèbre pour ses scènes de la vie sauvage, passe ses hivers à reconstruire les spectacles grandioses dont ses yeux se sont remplis dans les Rocheuses canadiennes.

ANIMALIER

A 85 ans, il répète une habitude qu'il a prise il y a 45 ans, au retour de son premier voyage d'été à Banff. En s'inspirant des esquisses qu'il a tracées dans les pistes de montagnes et sur les lacs, il parachève les grands tableaux qui lui ont valu le renom d'être un des meilleurs animaliers au monde.

Le printemps venu, comme il l'a fait chaque année depuis 1910, Rungius partira pour l'Ouest, où il séjournera durant cinq mois parmi les animaux, les arbres et les ruisseaux qu'il connaît si bien et aime tant.

Ce peintre, aux cheveux de neige coupés ras, naquit à Berlin et étudia la peinture animalière à l'Académie allemande des arts sous la direction de Paul Meyer, alors peintre renommé de la vie sauvage.

"Il était alors de mode de peindre des tigres et des éléphants en Afrique", rappelle l'artiste. Le jeune peintre allemand vint en Amérique il y a 69 ans, pour chasser l'original dans le Maine. Il décida de rester de ce côté-ci de l'Atlantique pour peindre et s'établit sur un ranch au Wyoming. Il "découvrit" Banff en 1910.

AMÉRICAIN

Il décida de risquer sa carrière à peindre le caribou, le mouflon, l'ours et autres spécimens de la faune des Rocheuses. Ses tableaux devinrent vite appréciés et se vendirent à bon prix. Dès 1920, il devint membre de l'Académie nationale des États-Unis.

Cette même année 1920 lui est mémorable pour une autre raison. C'est cette année-là qu'il construisit sa maison de six pièces, qui lui sert d'atelier et de maison d'été, le long de la rue Cave à Banff. De cette "base d'opération", muni de fusils, d'appareils photographiques et d'attirails à esquiver, il s'enfonçait dans les bois pour des périodes de semaines, parfois de mois. Aujourd'hui, à cause de son âge, il ne s'aventure pas aussi loin.

Dans son atelier de New-York, en marge du Central Park, le visiteur par un jour ordinaire d'hiver verra le peintre en salopettes kaki s'activer devant ses plus récentes toiles. A l'auteur de ces lignes, il a montré un tableau de 40 sur 30 pouces, dépeignant un majestueux orignal qui contemple la splendeur de la vallée de Bow-River, tandis

qu'étincellent au soleil, à l'horizon, les sommets aux neiges éternelles.

"J'ai mis passablement d'heures dans ce tableau", dit-il en racontant l'histoire.

"Chaque été je fais de nombreuses esquisses au fusain de paysages et d'animaux en montagne. On n'en peut jamais peindre trop. Quand je reviens à mon atelier de Banff, j'en fais de petites peintures à l'huile.

"Naturellement, je sais d'abord ce que je veux. C'est l'essentiel.

"La nature est encore le meilleur professeur qui soit et je la peins comme je la ressens. Je crois que c'est cela qui fait le bon artiste. Il faut toutefois une bonne connaissance de l'anatomie pour peindre la vie sauvage".

Bien qu'il peigne toujours d'après des esquisses de sa propre observation, "je me sers parfois de photos pour compléter les détails".

Rungius porte une grande attention à ses paysages, les estimant aussi importants que les animaux qu'ils entourent. En disant cela, il s'est mis à retoucher la ligne d'horizon des montagnes de son tableau de Bow-River.

"Ces montagnes sont trop abruptes. J'ai encore bien des changements à faire avant d'être satisfait".

Depuis le décès de sa femme en 1940, Rungius vit seul. Son logis ici comprend l'atelier, une chambre à coucher, une cuisine et une salle de bain. Plusieurs milliers d'esquisses à l'huile et de photos remplissent tous les coins et recoins de l'atelier.

"Quand je suis à Banff, dit-il, je fais moi-même la plus grande partie de ma cuisine, parce qu'on perd trop de temps au restaurant ou à l'hôtel; mais à New-York, je sors prendre mes repas." Son endroit favori est un petit café hongrois près de chez lui.

Rungius passe ses soirées à l'un des clubs dont il est membre ou à faire de la sculpture, occupation qu'il a adoptée comme passe-temps. Des clubs auxquels il appartient, mentionnons le Boone and Crockett Club, dont il fut l'un des premiers adhérents. Fondé par Théodore Roosevelt, ce club limite le nombre des membres à 100—et ils doivent être les sportsmen, les naturalistes et les explorateurs les plus réputés du monde.

Bien que la vie au club le récrée, il n'y compte pas "d'amis intimes". "Réellement, la peinture est ma grande joie. C'est ma vie, et je n'ai pas l'intention de l'abandonner".

Aussi, dès la fonte des neiges, repartira-t-il pour Banff ou son voisin, M. Charles Beil, a pris soin de sa villa-atelier. "Je partirai aussitôt que je pourrai", conclut-il.

L'horaire du film

LOEW'S—"A Star is Born": 10.00, 12.40, 2.25, 6.15, 8.55.

Adultes avec réserves.

PALACE—"There's no Business Like Show Business": 10.10, 12.25, 2.40, 5.00, 7.15, 9.35.

Adultes avec réserves.

CAPITOL—"Black Widow": 10.40, 12.50, 3.05, 5.20, 7.35, 9.50.

Tous

PRINCESS—"Crest of the Wave": 10.30, 12.45, 3.00, 5.20, 7.35, 9.55.

Tous

ORPHEUM—"Unholy Four": 11.00, 1.45, 4.30, 7.15, 10.05.

Adultes

"Thunder Pass": 10.00, 12.25, 3.10, 5.55, 8.40.

Tous

ALOUETTE—"L'étrange désir de Mr. Bard": 11.40, 3.00, 6.15, 9.35.

Adultes avec réserves.

"L'homme aux mains d'argile": 10.10, 1.25, 4.45, 8.00.

Tous

CINEMA DE PARIS—"Le Guérisseur": 11.00, 3.35, 4.20, 7.20, 10.10.

BIJOU—"Le Guérisseur": 12.30, 3.10, 5.15, 9.00.

ST-DENIS—"L'amour d'une femme": 12.05, 3.26, 6.27, 9.48.

Adultes

"Banco de Prince": 1.48, 5.09, 8.30.

Adultes

MUSIQUE CINÉMA

Théâtre

TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

DIVERS — Ce soir Fritz Kreisler fête à New-York, son 80e anniversaire de naissance, un grand banquet lui sera offert ainsi qu'une bourse pour des œuvres de charité envers les artistes... Dans les milieux théâtraux et cinématographiques on se plaint un peu partout à Montréal des petites sautes, la rage de la TV n'est pas apaisée. Nous ne voulons pas jouer au prophète de malheur mais nous prédisons que d'ici quelques années des cinémas fermeront leurs portes à Montréal et seront convertis à d'autres fins. — Une biographie de Mendelssohn paraîtra en 1958 ou 1959. Cette biographie est écrite depuis 1953 par Eric Werner et jettera un jour tout à fait spécial sur ce génie musical. Notamment sur son nom. Une lettre du père de Mendelssohn qui paraîtra dans la biographie nous éclairera là-dessus. En voici un extrait: "... tu ne peux pas porter le nom de Félix Mendelssohn. Si tu te nommes Mendelssohn, tu deviens ipso facto un Israélite et cela ne te sera pas utile parce que cela n'est pas vrai". Le vrai nom de Mendelssohn, selon le biographe était Felix Bartholdy. Certains biographes ont fait de la vie entière de Mendelssohn une vie de félicité continuelle. Mais la biographie de Werner prouvera que Mendelssohn fut en proie aux conflits familiaux et eut comme tout humain sa part assez large de malheurs, comme le souligne le musico-graphe Olin Downes. Mais pour les musiciens, Mendelssohn demeure un compositeur plein de ressources qui a écrit d'impérissables concertos pour piano et violon...

PENSÉE — On reçoit un nom, mais il reste à en maintenir le prestige ou à le faire...

APOSTILLES — La marge d'erreur pour chaque homme est grande, mais l'indulgence doit être plus grande encore — La vague de froid actuelle est à prendre ou à laisser, mais pour la laisser il faudra émigrer plus au sud — Collets blancs ou collets noirs tous gèlent au coin de la rue, il n'y a que le collet de fourrure qui ait le dessus et encore — Par temps froid, le tramway semble d'une lenteur encore plus lente — Par quelques degrés sous zéro, la mode change et on voit nombre de belles abandonner pour un temps la ligne H de Dior pour adopter tout simplement la ligne C pour confortable...

VERGOR

Critique du plan d'assurance-santé

OTTAWA, 2. — (P.C.F.) — L'hon. Earl Rowe, chef intérimaire de l'opposition proposée par le parti progressiste-conservateur n'entraverait pas le fonctionnement des plans privés des compagnies d'assurance.

Participant au débat sur le discours du trône aux Communes, M. Rowe a dit que le plan ne serait pas de la médecine d'Etat ou un "plan socialiste". Il n'empêcherait pas la Croix-Bleue ou d'autres compagnies d'assurance de maintenir des plans d'assurance-santé.

M. Rowe faisait allusion à la motion de non confiance de son parti dans le gouvernement, qui préconise un plan contributaire d'assurance-santé en collaboration avec les provinces.

Son parti, dit-il, n'a pas à s'excuser pour préconiser l'institution d'un plan qui assumerait à tous les Canadiens des services médicaux et hospitaliers appropriés.

Dès 1942, le parti progressiste-conservateur avait adopté des résolutions à son congrès national pour recommander un plan national contributaire d'assurance-santé. Le parti libéral promet la même chose aux Canadiens depuis 1919. M. Rowe a ajouté qu'il ne faudrait pas 36 ans à son parti pour faire quelque chose de réel.

M. Rowe a également déclaré que

le parti CCF semble croire qu'il a le monopole de tout ce qui est bon pour les Canadiens. "Ils sont passés maîtres dans l'art de distribuer l'argent des autres", dit-il.

Faisant allusion aux attaques du parti CCF contre le système de l'entreprise libre, M. Rowe a dit que l'entreprise libre ou système capitaliste a fait du Canada une nation forte. Il se demande quelle serait la position du Canada dans les affaires internationales sans cette force.

Le système de l'entreprise libre a permis au monde libre de sortir victorieux dans deux guerres mondiales. Il a fait plus en quatre ou cinq ans qu'un Etat socialiste pourrait accomplir en 50 ans.

Les socialistes désirent un Etat où chacun serait propriétaire de tout sans rien posséder. Selon leur politique, l'économie du Canada serait placée dans les menottes de la propriété d'Etat et sous le contrôle de l'Etat.

M. Rowe dit que le parti CCF a perdu tout espoir de jamais former un gouvernement au Canada. Les propositions "insouciantes" des socialistes ne servent qu'à "perpétuer la vie du gouvernement plutôt mort qui est au pouvoir."

M. Rowe dit encore que les libéraux ne sont pas les partisans du commerce libre qu'ils prétendent être. Le gouvernement a institué des tarifs élevés sur les marchandises qu'il voulait acheter et des bas tarifs sur les produits qu'il voulait vendre en appliquant la théorie que le Canada doit importer avant de pouvoir exporter.

"Eh bien, ma mère m'a dit qu'il fallait vendre avant de pouvoir acheter", dit-il.

Vol à main armée dans un garage

QUEBEC, 2. — (P.C.F.) — Un trio de bandits dont deux étaient armés ont pénétré lundi soir dans un garage où ils ont fait main-basse sur une somme de \$1,800, après avoir ligoté le gardien de nuit. Ce dernier, M. Paul Laperrière, 55 ans, a révélé à la police que les intrus avaient d'abord téléphoné sous prétexte que l'un d'eux voulait aller chercher ses clés oubliées dans sa voiture en réparation. Une fois entrés, les deux bandits armés ont ligoté le gardien, puis ils ont fait entrer leur complice pour monter le guet.



A L'ELECTRA ET AU VILLERAY — Une scène du film "L'île au trésor" que l'on verra aux cinémas Electra et Villeray dès samedi. En programme double "L'Enigme du Chicago Express".

A l'affiche **PALACE**
"THERE'S NO BUSINESS LIKE SHOW BUSINESS"
en couleur
Ethel MERMAN — Donald O'CONNOR

A l'affiche **PRINCESS**
"CREST OF THE WAVE"
Gene KELLY — John JUSTIN

A l'affiche **ORPHEUM**
"THE UNHOLY HOUR"
aussi
"THUNDER PASS"

A l'affiche **LOEW'S** 3e semaine
"A STAR IS BORN"
couleur par technicolor
Judy GARLAND — James MASON

2e semaine **CAPITOL**
"BLACK WIDOW"
en couleur
Ginger ROGERS — Van HEFLIN

A l'affiche **ALOUETTE**
"L'ÉTRANGE DESIR DE MONSIEUR BARD"
aussi
"L'homme aux mains d'argile"

Cinéma de Paris
et
BIJOU
Jean Marais
LE GUÉRISSEUR

ST-DENIS à l'affiche
Micheline Presle
L'AMOUR D'UNE FEMME
Pierre Cressoy
BANCO DE PRINCE



PHOTO PRISE LORS DE LA SEANCE D'ETUDE sur les problèmes médico-dentaires, tenue à l'université McGill sous les auspices du chapitre de Montréal de l'Académie américaine de médecine dentaire. De gauche à droite : les docteurs Gerald Racey, John-W. Gerrie, Donald Webster, Louis-J. Rosen, président de la section de Montréal de l'Académie ; V.-A. Dûbe, premier vice-président du Collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec.

Etude des problèmes de la médecine dentaire

L'importance croissante pour la santé publique d'une plus étroite coopération entre dentistes et médecins a été soulignée, au cours d'une séance d'étude des problèmes médico-dentaires, tenue, hier soir, à l'Université McGill et qui réunissait les praticiens les plus éminents de ces deux professions.

Ce carrefour, le premier du genre tenu en Amérique, était patronné par le chapitre de Montréal de l'Académie américaine de médecine dentaire. Le docteur Jones W. Gerrie a dirigé la discussion et les conférenciers au programme comprenaient, pour la profession médicale : les docteurs Leon Gérin-Lajoie, Donald Webster, Louis Lowenstein ; pour la profession dentaire les docteurs Jean-Paul Lussier, Robert Wiener et Gerald Racey.

En présence de plus de deux cents membres de l'une et l'autre profession, le docteur Louis J. Rosen, président du Chapitre montrealais pour l'Académie a déclaré, en ouvrant la discussion, que "ce carrefour était une oeuvre de pionniers et qu'il aurait une portée considérable s'il réussissait à créer une entière compréhension et à établir une étroite coopération entre les deux professions.

Les conférenciers ont tous reconnu que la bonne santé générale dépendait essentiellement d'un parfait état sanitaire de la bouche mais que malheureusement la carie dentaire est l'affection la plus répandue au Canada; elle afflige en effet 95% de la population.

Le dentiste, du reste, est dans une situation avantageuse pour prononcer un diagnostic. L'importance particulière que des services de santé accordent à la dentisterie impose au dentiste des responsabilités plus grandes en ce domaine. Son éducation et son expérience l'ont admirablement préparé à établir le diagnostic des maladies de la bouche et en particulier de celles qui souvent évoluent jusqu'au cancer.

Le carrefour s'intéressa aux étudiants en médecine et en art dentaire et s'attacha aux mesures qui, au cours de l'enseignement, pourraient promouvoir la compréhension entre les deux professions. Il a reconnu que le jeune diplômé en médecine ne possède que de vagues notions de dentisterie, et il a suggéré que le jeune interne devrait ajouter, à sa formation médicale, une expérience pratique acquise lors d'un court stage dans une clinique dentaire. D'autre part, il fut admis que l'étudiant en art dentaire possédait, grâce aux sciences fondamentales, une connaissance suffisante de la médecine. Toutefois, le carrefour recommanda une année additionnelle d'internat pour les diplômés en art dentaire. Elle leur permettrait d'acquérir une plus grande expérience pratique et d'établir des relations plus étroites avec la profession médicale.

On reconnut que le praticien d'ex-

perience générale avait, dans les deux professions, la confiance de la majorité des familles. En dépit de la tendance à la spécialisation, le médecin ou le dentiste de famille sont généralement les premiers consultés. Et ce sont eux qui dirigeront le patient vers le spécialiste s'il en est besoin.

L'emploi courant des anesthésiques dans le cabinet du dentiste souleva plus de controverse. On en vint à la conclusion que chaque cas devait être étudié à son mérite, après consultation et sérieux examens médicaux-dentaires. Si on décide de pratiquer l'anesthésie dans le cabinet du dentiste, la présence d'un anesthésiste pourvu d'un équipement d'urgence et prêt à toute éventualité, est exigée. On insista, au cours de la discussion, sur la coopération indispensable des deux professions médicale et dentaire. Il est bien connu que maintes affections proviennent de dents infectées

et d'une mauvaise hygiène de la bouche. On ne peut, de nos jours, offrir une excuse valable à l'absence de consultation réciproque quand les deux professions n'ont qu'à étendre la main jusqu'à leur téléphone pour se mettre en relations.

Les cliniques de renommée mondiale peuvent-elles remplacer ou supplanter les triples relations : famille — médecin — dentiste? Ce ne fut pas l'opinion du carrefour : le dentiste et le médecin garderont leur rôle de proches conseillers et d'amis de la famille en dépit des importants services que peut offrir la clinique.

On a dénoncé de nouveau la pratique encore trop courante aujourd'hui des extractions contre-indiquées. Les conférenciers dénoncèrent la conception générale en certains milieux que l'extraction totale, nécessaire ou non, supprime pour toute la vie les problèmes dentaires. C'est là une fausse conception et aucune prothèse, si bien ajustée soit elle, ne peut remplacer les dents naturelles.

Les premières dents ou dents de lait, fut-il convenu, doivent être traitées et sauvegardées jusqu'à leur chute par des causes naturelles.

Trop de parents y attachent peu d'importance parce que "après tout elles doivent tomber". La chute prématurée risque d'affecter sérieusement la conformation du visage de l'enfant.

Chacun reconnut que la responsabilité des soins prénataux incombe aux deux professions; toutefois, la diète alimentaire relève exclusivement du médecin.

La fluoruration de l'eau potable, de

Mots Croisés de la "Patrie"

HORIZONTALEMENT

- 1 — Qui ne peut être compris.
- 2 — La Nativité — Faire tort.
- 3 — Fleuve d'Egypte — La plus vile populace — Point cardinal.
- 4 — Conjugaison — Consonnes jumelles.

Solution du problème d'hier

E	N	F	U	T	A	I	L	L	E	R
M	A	I	R	E	N	A	I	N	E	
P	E	E	T	A	S	S	E	G		
L	I	R	E	S	T	G	L	U		
A	S	R	O	S	A	C	E	L		
S	A	L	E	U	N	I				
T	R	I	A	R	T	B	L	E		
I	D	E	M	E	P	A	I	R		
Q	U	R	L	O	I	N				
U	T	I	L	I	T	E				
E	U	E	T	R	U	S	Q	U	E	

VERTICALEMENT

- 1 — Mode spécial d'action des éléments nerveux.
- 2 — Note de musique — Possessif — Deux voyelles.
- 3 — Condiment — Temps que l'ox dispose pour s'amuser.
- 4 — Symbole chimique du chlore — Cube à jouer.
- 5 — Existence — Pas beaucoup.
- 6 — Qui s'étend à tout.
- 7 — Enlève la vie — Du verbe mouvoir — Plus mauvais.
- 8 — Inflammation des synoviales du poignet — Non — Pronom neutre anglais.
- 9 — Mot gaulois qui signifie chef — Venue au monde.
- 10 — Article simple pluriel — Qui touche.
- 11 — Pronom personnel — Autre pronom personnel.

l'avis du docteur Adélaïde Groulx, directeur du Service municipal de Santé, est la mesure la plus efficace pour diminuer la carie dentaire chez les enfants. Cette mesure, a-t-il déclaré, réduit les cas de carie de 60 à 65% chez les enfants. La fluoruration revêt la même importance que les autres mesures d'hygiène publique : la diète appropriée des futures mères, l'éducation du public relative aux mesures prophylactiques telles que le brossage des dents et l'hygiène buccale, etc. Elle est aussi nécessaire, en principe, que la chlorination et la pasteurisation dans la prévention des maladies et aujourd'hui tous les Canadiens admettent la nécessité de ces mesures.

Parmi les professionnels venus de l'extérieur on remarquait : les docteurs George Clarke, président national de l'Académie Américaine de Médecine Dentaire de Boston ; S. Leonard Rosenthal, professeur de

diagnostic oral de l'Université Temple de Philadelphie et président élu de l'Académie Nationale de Médecine Dentaire ; Harald Gelhaar d'Upper Montclair, N.J., Samuel Turkenkopf, de Montclair, N.J.

Capture rapide

FLINT, Michigan, 2. (PAF) — Les prisonniers qui ont maîtrisé deux gardiens et se sont évadés de la prison du comté de Genesee lundi soir étaient de retour à l'ombre hier soir.

Le dernier a été repris à la fin de la journée à une intersection près de la prison. Il a été reconnu par deux patrouilleurs d'après une description de la radio-police.

Leslie Edinger, qui marchait seul, s'est rendu sans résistance. Il avait été l'objet d'une vaste chasse à l'homme.



AU COURS D'UNE CAUSERIE prononcée lundi après-midi au club de Réforme, l'hon. sénatrice Mariana-B. Jodoin, première Canadienne française appelée à siéger à la Chambre haute, a parlé du Sénat comme d'un organisme de vigilance en regard des affaires publiques. Mme Jodoin a blâmé ceux qui critiquent le Sénat et a demandé que

tous agissent en sorte que son prestige soit maintenu plutôt qu'il diminue. Sur cette photo on remarque l'hon. Mme Jodoin entourée des invitées d'honneur. On reconnaît, de gauche à droite : Mmes L. Lemay, Francis-P. Cronks, James Darling, John Dale, la sénatrice, Mmes A. Francoeur, présidente du Club, Mariana-B. Jodoin, Jacques Décar, R. Foster, P.-E. Savage, et Mlle Lucie Mesnard.

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Ton indécis du marché et changements fractionnaires

En place locale, durant la première partie de la séance, les cours n'ont affiché aucune tendance définie dans des échanges modérément actifs. Des gains de 1-4 de point ont été enregistrés par Fraser Brothers, à 27 3-4, Hudson Bay, à 58 1-2, McColl-Frontenac, à 34 1-4 et Power Corporation, à 51. Ogilvie Flour Mills a baissé de 1 à 39 et Price Brothers a perdu 1-4 à 48. Actifs mais inchangés étaient Aluminium, Bathurst "A", Industrial Acceptance, Noranda Mines et du Pont.

Des 279 émissions transigées, hier, 108 ont haussé, 75 ont accusé des pertes et 96 n'ont pas varié. L'indice des valeurs a enregistré les gains suivants: banques, 0.26 à 48.67. Les services publics ont baissé de 0.2 à 120.2, les industriels, de 0.9 à 250.9; les papeteries, de 5.83 à 1,218.29 et les mines d'or, de 0.22 à 69.48. Le virement a porté sur 123,400 valeurs industrielles et 526,700 actions minières et pétrolières.

	Haut	Bas	Ferm.
2435 Abitibi PP	29 1/2	29 1/2	29 1/2
225 Abitibi PP pr.	25 1/2	25 1/2	25 1/2
75 Acadia At. S.	9	9	9
250 Algoma Steel	51 1/2	51 1/2	51 1/2
1503 Aluminium Ltd.	76 1/2	74 1/2	76
215 Alumina 5 1/2 pr	107 1/2	107	107 1/2
204 Alumin pr	26 1/2	26 1/2	26 1/2
600 Argus Corp Ltd	22	21 1/2	22
300 Asbestos Corp.	38 1/2	38 1/2	38 1/2
225 Atlas Steels	14 1/2	14 1/2	14 1/2
50 Argus Corp pr	108 1/2	108	108 1/2
900 Bathurst P "A"	60	59 1/2	60
100 Bathurst P "B"	39	39	39
1837 Bell Tel Co.	46	45 1/2	46
6614 Brazilian Tr.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
1185 B A Oil Co Ltd	29	29	29
200 BC Elec 4 1/2 pr	52	51 1/2	52
50 BC El 4 1/2 pr.	104 1/2	104 1/2	104 1/2
120 BC Elec 5 pr.	53 1/2	53 1/2	53 1/2
3960 BC Forest	10	9 1/2	10
1800 BC Power Cor	26 1/2	26 1/2	26 1/2
270 BC Tel Co.	45 1/2	45 1/2	45 1/2
700 Bruck Mills A	15	15	15
100 Bruck Mills B	6 1/2	6 1/2	6 1/2
100 Bulolo Gold	66 1/2	66 1/2	66 1/2
116 Can Cement	147	146	147
129 C Cement pr.	31 1/2	31 1/2	31 1/2
525 Can Iron Pr.	24 1/2	24 1/2	24 1/2
30 Can Saffron pr	104 1/2	104 1/2	104 1/2
27 Can Steam pr.	13 1/2	13	13
1217 Can Breweries	26	25 1/2	26
225 Can Bronze	27 1/2	27 1/2	27 1/2
25 Can Cannery	30 1/2	30 1/2	30 1/2
100 Can Car Edry	21	21	21
260 Can Celan Ltd.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
100 Can Celan pr.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
75 Can Ceal pr.	36 1/2	36 1/2	36 1/2
2533 Can Indust	21 1/2	21 1/2	21 1/2
150 Can Locom	21	21	21
320 Can Oils	17 1/2	17 1/2	17 1/2
60 Can Oils Wty.	34 1/2	34 1/2	34 1/2
750 Can Pac Rys.	29 1/2	29 1/2	29 1/2
275 Can Petrol pr.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
185 Can Pickers	32 1/2	32 1/2	32 1/2
598 Coghlin Co Ltd	16 1/2	16 1/2	16 1/2
2118 Cons M Smelt.	32 1/2	32 1/2	32 1/2
200 Cons Textile	10	10	10
50 Cons Glass Co	27	27	27
646 Corby Dist "A"	17 1/2	17 1/2	17 1/2
25 Corby Dist "B"	16 1/2	16 1/2	16 1/2
105 Crown Cork	46	46	46
2960 Dist Seagrams	30 1/2	30 1/2	30 1/2
1025 Dom Bridge	19 1/2	19 1/2	19 1/2
200 Dom Corset Co	13	13	13
175 Dom Dairies	6 1/2	6 1/2	6 1/2
8 Dom Dair pr.	16	16	16
200 Dom Edries	19 1/2	19 1/2	19 1/2
30 Dom Glass Co	36 1/2	36 1/2	36 1/2
1795 D Steel Coal	14 1/2	14 1/2	14 1/2
1500 Dom Tar Ch.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
1430 Dom Text Co	8 1/2	8 1/2	8 1/2
514 Dow Brew Ltd	25 1/2	25 1/2	25 1/2
890 Du Pont	27 1/2	27 1/2	27 1/2
50 Eas tKoot Pow	35 1/2	35 1/2	35 1/2
400 Eddy Paper A	34 1/2	34 1/2	34 1/2
10 Electroflux Co.	12 1/2	12 1/2	12 1/2
500 Fabrobras pr.	22 1/2	22 1/2	22 1/2
834 Famous Players	28	27 1/2	28
1095 Foundation Co	23 1/2	23 1/2	23 1/2
1105 Fraser Cos Ltd	27 1/2	27 1/2	27 1/2
355 Gattineau Pwr.	28 1/2	28 1/2	28 1/2
765 Gen Dynamics	101	98 1/2	99
125 Gen Stl Wares	10 1/2	10 1/2	10 1/2
910 Grl Lakes Paper	32 1/2	31 1/2	32 1/2
300 H Smith Paper	39 1/2	39 1/2	39 1/2
30 H Smith pr.	50 1/2	50 1/2	50 1/2
2140 Hudson Bay M	53 1/2	53	53 1/2
3315 Imp Oil Ltd	39	38 1/2	39
1570 Imp Tob Co.	11	10 1/2	11
1270 Ind Accept	53 1/2	53	53 1/2
20 Ind Ace 100 pr	103	103	103
150 Ind Bronze	4 1/2	4 1/2	4 1/2
25 Ind Bronze pr.	17	17	17
2736 Int Nickel	60	59 1/2	60
284 Int Paper	85	84 1/2	85
525 Int Pipe Line	30	29 1/2	30
60 Inter Power	135	135	135
75 Int Util Corp.	37 1/2	37 1/2	37 1/2
100 Jamaica PS	20	20	20
20 Labatt Co J.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
500 Lang Sons J.	12	12	12
325 Lauren Ace A	13 1/2	13	13
25 Lewis Bros Ltd	9 1/2	9 1/2	9 1/2
1850 Lw St L Pwr.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
1675 MacMillan B	29 1/2	29 1/2	29 1/2
9215 M Harris Co.	10	9 1/2	9 1/2
850 McColl Fron O	34	34	34
100 Mitchell Co	37	36 1/2	37
160 Mitchell Rt	21	21	21
100 Molson's Br A	23 1/2	23 1/2	23 1/2
25 Molson's Br B	23	23	23
430 Mt Locom	17 1/2	17 1/2	17 1/2
370 Nat Steel Car.	27	27	27
125 Niagara W Ws.	38	38	38
280 Noranda Mines	83 1/2	83	83 1/2
3076 Ogilvie Fl M.	42 1/2	42	42 1/2
50 Ont Steel Prod	24	24	24
5 Pennams Ltd	46 1/2	46 1/2	46 1/2
100 Placer Dev	33	32	33
1020 Powell River	41 1/2	41 1/2	41 1/2
490 Power Corp	50 1/2	50	50 1/2
725 Price Bros	48 1/2	48 1/2	48 1/2

Progrès réalisés par London Life

L'assurance-vie achetée de London Life Insurance Co. en 1954 a atteint un nouveau record de plus de \$391 millions, dépassant de quelque \$29 millions le sommet précédent touché en 1953.

La compagnie a actuellement en vigueur pour plus de \$3,025 millions d'assurance, représentant un gain en un an de plus de \$243 millions. Pour la première fois en 10 ans, l'augmentation est moindre que l'année précédente.

Les paiements aux assurés et aux bénéficiaires forment un total de \$29.9 millions pour l'année, une hausse de \$3.8 millions sur 1953.

Les nouveaux placements continuent à être concentrés sur des hypothèques. Des prêts hypothécaires pour un montant de plus de \$62 millions ont été consentis durant l'année, quoique les avances liquides n'aient été que de \$55 millions. Les placements hypothécaires représentent maintenant 47 pour cent des placements de la compagnie. Les obligations constituent 20 pour cent des placements de la compagnie.

L'actif total, de plus de \$476 millions, dépasse le passif de quelque \$60 millions. Le taux d'intérêt obtenu laisse voir une augmentation modérée à 4.05 pour cent, comparativement à 3.98 pour cent il y a un an.

Bourse de New-York

Marché mixte à Wall Street. — Changements ne dépassant pas 1 point.

NEW-YORK, 2. (P.C.) — Le marché a affiché un ton mixte durant la matinée dans des échanges modérément actifs. Les changements ont porté sur environ un point pour les gains et sur les fractions pour les reculs. Les paquets d'actions échangées comprenaient 2,000 Ohio Oil, en baisse de 2 à 74 1/2; hier ce titre avait haussé de 1 1/2 sur la nouvelle d'un fractionnement d'actions; 2,000 Anaconda Copper, en baisse de 1/4; 2,500 Royal Dutch Petroleum, en hausse de 1/4; 2,000 General Motors, en baisse de 1/4; 1,200 New York Central, en baisse de 1/4; 2,000 Radio Corp., en hausse de 1/4; 1,100 Republic Steel, en hausse de 1/4 et 1,000 Bethlehem Steel, en baisse de 1/2.

La moyenne de 60 valeurs, compilée par la Presse Associée, a monté de 20 cents à \$156.80 hier. Les aciéries ont progressé mais les chemins de fer ont perdu du terrain. Le virement a compté 3,320,000 actions.

Le dollar canadien

NEW-YORK, 2. (P.C.) — Le dollar canadien a baissé de 1/32 de cent à une prime de 3 1/16 pour cent par rapport à la devise américaine aujourd'hui au marché du change étranger à New-York. La livre sterling cotait \$2.78 9/16. A Montréal, le dollar américain s'escomptait à 2 29/32 pour cent, à \$0.97 3/32 en fonds canadiens, en hausse de 3/32 de cent avec la fermeture d'hier. La livre sterling a gagné 5/16 de cent à \$2.70 7/16.

	100	100	100
15 Price Bros pr.	100	100	100
503 Prov Transport	16	16	16
845 Quebec Power	28	27 1/2	27 1/2
233 R-land Paper	50	49	50
690 Royalite Oil	13	13	13
320 St Law Corp.	69 1/2	69	69 1/2
1756 Shawin W P.	55	54 1/2	55
125 Shawin W 4 1/2 pr	54	54	54
125 Shawin W 4 1/2 pr	54	54	54
8078 Shawin Wts	93	84	90
25 Sher Williams	45	45	45
25 Sicks Brew Ltd	27 1/2	27 1/2	27 1/2
5 Simon Sons pr	100	100	100
159 Simpsons Ltd.	19 1/2	19 1/2	19 1/2
5 Sou Can Pwr.	44 1/2	44 1/2	44 1/2
1530 Steel Co	45	44 1/2	44 1/2
101 Thrift Stores	32 1/2	32 1/2	32 1/2
8850 Triad Oil Co.	520	500	500
25 Tuckett T pr.	145	145	145
325 United Steel	14 1/2	14 1/2	14 1/2
50 Wabasso Coll.	13	13	13
295 Walker G W.	67 1/2	67	67 1/2
309 West Lease	500	500	500
400 Weston Geo Ltd	62 1/2	62	62 1/2
1039 Zeller's Ltd	27	26 1/2	27
50 Zeller's 4 1/2 pr	52 1/2	52	52 1/2

Bourse canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
855 Ang Can Pulp.	40	39	40
3460 Ang Nfld Dev.	11 1/2	11	11 1/2
50 Beld Cort	9	9	9
1950 Brown Co	15 1/2	15 1/2	15 1/2
20 Borwn Ist pr.	108	108	108
250 Can D Sugar	22	22	22
100 Can Pack A.	39	39	39
525 Can Dredge D	17 1/2	17	17 1/2
70 Can Westing	59	59	59
14 Cons D Sec A	70	70	70
5 Cons Div 8 pr.	24	24	24
876 Cons Paper Cor	67 1/2	67	67 1/2
200 Crown Zeller	58	58	58
50 Dom Magnés	15	15	15
55 Dom Oil Lin.	34	34	34
700 Fleet Man	200	200	200
485 Ford Motor A.	107	106	106 1/2
59 For Power Sec.	55 1/2	55 1/2	55 1/2
125 Hinde Dauch P	60	60	60
20 Hydro El Secs	6 1/2	6 1/2	6 1/2
15 MacLaren P P.	71 1/2	71 1/2	71 1/2
100 McColl Fron pr	101	101	101
375 M & O Paper	54	54	55
5 Mtl Refrig	39	39	39
25 Moore Corp	34 1/2	34 1/2	34 1/2
5 Nor Que Pwr.	52	52	52
50 Paton Mfg Co.	20	20	20
310 Power Cp 4 1/2 p	52	51	51
45 Power 6 2nd p	67	66	66
40 Quebec Tel A.	39	39	39
100 Restmans Ltd.	22 1/2	22 1/2	22 1/2
250 Russell Ind	16 1/2	16	16 1/2
60 Sou Can Pw pr	140	140	140
1110 Traders Fin A	42 1/2	42	42
25 Trs Mount Oil	35 1/2	35 1/2	35 1/2
505 Union Gas	45 1/2	45 1/2	45 1/2
250 Watermans Pen	12 1/2	12 1/2	12 1/2

MINES			
200 Aconic Mining	375	375	375
4000 Alta Mines Ltd	11	10	11
1500 Amercan Mines	29	29	29
1500 Anacon Lead	310	305	310
43917 Atlas Sulphur	45	42	39
2500 Baskia Uran M	55	53	53
400 Beaucage Uran	395	380	380
1000 Belle Chib B.	14	14	14
1000 Bonville Gold	18	18	18
5696 Boreal Rare M	271	260	270 1/2
100 Boreadillac	14	13 1/2	14
1100 Calumet Uran	38	38	38
500 Campb Chib	605	660	660
600 Carnegie Mines	25 1/2	25 1/2	25 1/2
3000 Cassiar Asb	800	790	800
500 Cel taDev	8	8	8
1500 Cons Cent Cad	6 1/2	6 1/2	6 1/2
7800 Cons Denison	258	244	250
500 Cons Rochette	7 1/2	7 1/2	7 1/2
1800 Cons West Explor	380	380	380
1500 Cortez Explor	2 1/2	2 1/2	2 1/2
7800 Coulee J. Zinc	95	90	95
1757 Dome Mines	16 1/2	16 1/2	16 1/2
10000 Dom Asbestos	17	16 1/2	16 1/2
2000 East Sullivan	510	510	510
100 East S Refin	230	230	230
5600 Faraday Uran	219	218	218
2300 Fab Metal M.	42	42	42
775 Falconbridge	24 1/2	24 1/2	24 1/2
900 Geco Mines Ltd	11 1/2	11 1/2	11 1/2
3000 Giant Yellow	740	740	740
6400 Grl Por Uran	56 1/2	56	56 1/2
100 Hollinger Cons	16 1/2	16 1/2	16 1/2
1100 Inspiration	215	211	211
3700 Iso Uran Mines	44	41	41
1000 Jaculte Mines	10 1/2	10 1/2	10 1/2
4000 Jaydan Mines	31	31	31
1000 Kayrand M D	11 1/2	11 1/2	11 1/2
5000 Kennayoy Yukon	5	4 1/2	4 1/2
1000 Kontiki L Zinc	13	13	13
4500 Lafayette Asb	9 1/2	9	9
2300 Laroche Uran M	360	350	350
1500 Louvicourt Gold	20	20	20
2000 Meta Uran M	74	72	72
8000 Merrill Island	67 1/2	64 1/2	65
20000 Minda Scotia	8	8	8
100 Mining Corp.	18 1/2	18 1/2	18 1/2
4500 Mogador Mines	72	70	70
53495 Molybdenite	159	140	143
4500 New Formaque	6	6	6
4600 New Pac C O.	95	92	95
1000 New Santiago	3 1/2	3 1/2	3 1/2
100 Nickel Rim M.	137	137	137
1000 Nocana Mines	1		

Mines non inscrites

Cours fournis par G. E. LESLIE & CO

	Offre	Dem.
Abraham	22	27
Adrian	05	06
Anthracite	32	36
Belmont	04	06
Barrat Hill	4.00	4.20
Calumet Cont.	10	12
Can. Lithium	60	65
Ching	13	15
Cont. Copper	12	14
Dawmac	1.00	1.03
Dorogan	50	55
Prebert	05	07
Phi Bar	92	95
Philly Bay	16	18
Garland	02	03
Glencona	02	03
Goldmaque	11	14
Grenlee	05	07
Imperial Min.	37	38
Independent	29	31
Int'l. Asbestos	15	20
Kambay	08	10
Kenmac	07	09
Kenmac	85	95
King Copper	42	45
Lassie	04	06
Lorrie New	04	05
Lake Nordic	1.25	1.35
Lake Echo	43	45
Mac Kellar	—	30
Montgomery	04	05
Nat'l. Mal.	04	05
New Malartic	02	04
New Augur	05	07
New Pen	06	08
Nippon	16	19
N. Beau	65	75
Oklend	05	07
Oat Nickel New	08	10
Pascalis	05	08
Power Uran.	33	35
Provincial	02	04
Que. Bergl.	25	27
Quebec	68	73
Quejo	03	05
Rainville	45	50
Rand Mal.	06	08
Redcon	04	06
Roymont	10	13
St. Michel	34	37
St. Simen	17	18
Scott Chib.	03	01
Starlight	10	12
South B. Ch.	09	11
Sudbury N. R.	29	34
Titanium	45	47
Trans. Dom.	13	16
Uran King	29	33
Wesley	02	05
Win. Leys	19	22
Young Dave	06	08

Pétroles de Calgary

Cours fournis par J. S. Michalski & Son

	Offre	Dem.
Alton	34	38
Barons	03	01
Bata	17	21
Bue Cr.	54	57
Br. Pote	05	07
Can. An.	16	17
Can. Enj.	13	16
Century	34	36
Comm'd	75	—
Con. Gr.	03	04
Dom. Min.	22	25
Edocan	18	21
Fortune	24	27
Freel'd	03	04
G. way	14	17
Hargal	04	05
Keno	35	40
Led. Cal.	32	33
Mercury	08	09
Merand	10	15
N. Ranc	07	09
N. S. Coul.	08	10
N. Cont.	02	04
North'd	26	29
Nuco	64	70
Reality	03	04
Renfrew	05	06
Soy Can.	08	09
Sage	11	13
Shect	20	24
Share	05	—
Shurgeon	14	18
T. field	08	09
W. Warn	12	16
W. Pot	62	66
W. May	1.70	1.80
Yankee	60	70
York	09	12

Impossible de savoir si les taxes seront réduites

OTTAWA, 2 — (PCF) — Le ministre des Finances, M. Walter Harris, a refusé de nouveau hier, d'indiquer si les Canadiens bénéficieraient cette année de réductions de taxes.

M. Donald Fleming (PC-Toronto) avait d'abord demandé, en Chambre des Communes, si l'on avait rapporté correctement un discours de M. Harris prononcé à Weston et affirmant que seule une réduction des dépenses pour la défense permettrait d'alléger la taxation.

M. Fleming a ensuite fait remarquer que les prévisions budgétaires pour l'année 1955-56, présentées aux Communes la semaine dernière, montraient que les dépenses pour la défense n'étaient plus aussi fortes. Il a demandé si cette diminution justifiait une réduction des taxes.

M. Harris lui a répondu qu'il avait dit, en son discours à Weston, que les deux ministères les plus dispendieux, ceux de la Défense et de la Santé, donnaient le meilleur espoir d'une diminution de dépenses. Son budget seul, a-t-il ajouté, révélera si cet amoindrissement permet que l'on diminue les taxes.

Mais M. Fleming a repris sa question: "Puis-je demander au ministre d'être assez bon pour me répondre?" a-t-il dit.

M. Harris n'a rien répondu.

Fusion approuvée des deux banques

OTTAWA, (PCF). — La nouvelle banque Toronto-Dominion a connu sa création officielle hier, par la fusion des deux plus vieilles institutions financières du Canada, la première du genre depuis près d'un demi-siècle.

Le gouverneur général, le très hon. Vincent Massey, a juridiquement consacré la fusion entre la banque de Toronto, vieille d'un siècle, et la banque du Dominion, fondée il y a 86 ans, par l'entremise d'un arrêté ministériel qu'il a signé à la fin de l'après-midi. L'arrêté avait reçu l'approbation du Cabinet plus tôt au cours de la journée.

La banque Toronto-Dominion entre en activité avec un capital combiné de \$1,132,000,000, quelque

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que le propriétaire des brevets canadiens nos 441,933 et 471,404, Henry Hans Mohaupt, de Fort Worth, Texas, E.U., cédant à Sage, Société Anonyme de Gestion et d'Exploitation de Brevets de Fribourg, Suisse, accordé les 3 juin 1947 et 6 février 1951, pour "PROJECTILE" et "PROJECTILES" respectivement, désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de ces inventions ou consentir à leur céder ses droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1510 rue Drummond, Montréal 25, P.Q.

450 succursales et \$45,000,000 en équit d'actionnaires. Elle occupe ainsi la quatrième place parmi les banques à charte dont le nombre est maintenant réduit à 10.

La majorité des succursales des deux banques se trouvent en Ontario.

Lenteur des ventes au marché du bétail

Les ventes n'étaient pas assez nombreuses, hier, sur les marchés à bestiaux de la métropole pour préciser la tendance des prix.

Les arrivages étaient de 102 bovins, 74 veaux et 100 porcs. Les offres totales de lundi ont porté sur 660 bovins, 23 agneaux et moutons, 865 veaux et 635 porcs.

Emission d'actions de Massey-Harris

Massey-Harris-Ferguson Limited émettrait prochainement \$25 millions d'actions privilégiées convertibles, 4 1/2%, d'une valeur au pair de \$100. Les actions seraient offertes au pair et seraient échangeables pour dix actions ordinaires jusqu'en 1959 et après cette date, en huit actions jusqu'en 1962.

DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DORA HELEN SIMMONS GLANCY, de Verdun, Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente ou à sa prochaine session ou à la session suivante afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son époux, FRANK GLANCY, de Verdun, Québec, commis, pour cause d'adultère et abandon.

BERNFELD & BERNFELD, les procureurs de la requérante, 1117 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, le 28 janvier, 1955.

DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que MARY MADELEINE COLLINGS BELL, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente ou à sa prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, ABRAHAM BELL, gérant - de viande, pour cause d'adultère et abandon.

Daté à Montréal ce 8 novembre 1954.

BERNFELD & BERNFELD, les procureurs de la requérante, 1117 ouest, rue Ste-Catherine.

AVIS est, par ces présentes, donné conformément à l'article 1571d du Code Civil qu'une vente, cession et transfert de toutes les créances, présentes et futures, de VICTORIA HAT MFG. CO. LIMITED dont le chef-lieu est 446 rue Ste-Hélène, Montréal, P.Q., à la BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, à titre de garantie, le 21 janvier 1955, enregistrée au Bureau d'Enregistrement, Division de Montréal, le 24 janvier 1955, sous le no 1115756.

VICTORIA HAT MFG. CO. LTD.

Canada, Province de Québec District de Montréal

AVIS LEGAL

AVIS est par la présente donné que MM. Israël Pervin & Abe Pervin, des cité et district de Montréal, y faisant affaires sous le nom enregistré de "Pervin Brothers Reg'd.", à 310 Mont-Royal Est, ont vendu et cédé à A. Garstin & Co. (Canada) Ltd., de ce district, une certaine portion d'une catégorie particulière de leurs comptes recevables, et l'original de l'Acte faisant témoignage de la vente ci-dessus, a été dûment enregistré dans la Division d'Enregistrement de Montréal, sous le No 1116253, le tout conformément aux provisions de l'article 1571 (d) du Code Civil de la province de Québec.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 28ème jour de janvier, 1955.

(SGD) Israël Pervin & Abe Pervin.



CANAL LACHINE

La circulation des véhicules sera suspendue sur le pont à Bascule traversant le canal Lachine, à Ville St-Pierre, jeudi, le 3 février prochain, à 8:00 A.M., pour une période de 3 ou 4 jours, à cause de certains travaux de réparations au pont.

La circulation des piétons ne sera pas affectée.

JEAN BARCELO,

Ingénieur-Surintendant, Canaux du Québec, 901, rue Bleury.

A nos représentants

Notre nouveau catalogue '55 de 100 pages, dont plusieurs sont en couleurs, est maintenant prêt et vous est mailé immédiatement. Il renferme plusieurs nouvelles montres et bagues à diamants "OPERA" en plus de maints nouveaux articles de bijouterie et pour cadeaux, à des prix toujours plus bas.

Aux futurs représentants

La porte est ouverte pour vous joindre à notre grande famille d'agents pour vendre à temps partiel ou régulier la ligne la plus complète et "la meilleure qualité" de bijoux au Canada. Vous êtes votre propre bourgeois et vous achetez au prix de gros, sans aucun capital investi. Demandez donc sans tarder notre catalogue gratuit et nos conditions.

Opera Diamond Co.

148 Station Youville, Montréal

(distributeurs en gros des montres, diamants et bijoux "OPERA")

La Patrie

Annouces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 sous par mot minimum: 15 sous

Semi-display sur semaine 5c la ligne, le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 25c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funéraires, messe de requiem, service anniversaire, cartes de remerciements et avis in Memoriam, chargés au taux uniforme sur semaine 75c; le dimanche \$1.00.

A VENDRE

MACHINE à coudre neuve "Queen" portative de luxe \$70. CL. 1171.

BATTERIES de cuisine sans eau, 17 morceaux Stainless Steel. Reprise de Finance, \$60. CL. 1171. Plusieurs non utilisées.

DIVERS

ALTERATIONS, couture, pantalon, habit, paletot, refaites pour enfants. HO. 8369, 4343 Papineau, Montréal.

EDUCATION

COURS commercial spéciale par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin - chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, rue Sherbrooke est près St-Hubert, PR. 5252.

MELILLO, Gendro-urinaire, peau, sang, glandes, désordres sexuels, nerveux, (Impotence, complexe infériorité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme), circoncision, rhumatisme, obésité. 151 Sherbrooke ouest, HA. 0356.

AGENTS DEMANDES

UNE COMPAGNIE PROGRESSIVE dispose de bons territoires vacants. Réalisez de \$50 à \$75 par semaine en vendant nos 225 produits connus, garantis, aimés du public: toilettes, médicaments, culinaire, domestiques, thé, café, etc. Commission avantageuse. Spéciaux gratuits chaque mois. \$18 requis. Détails: JITO. 5130 St-Hubert, Montréal.

Expansion prévue de Hudson's Bay Company

Hudson's Bay Company projette de dépenser \$5,000,000 pour la construction d'immeubles au printemps, l'agrandissement du magasin coûtera \$3,500,000, a annoncé aujourd'hui le maire D.-H. MacKay.

37

suite

—Les autres n'ont pas encore répondu. Je pense toutefois pouvoir vous faire parvenir le rapport journalier complet vers onze heures, comme d'habitude... Les messages suivent très normalement des autres régions...

Il s'interrompt. Le marconiste venait de faire signe aux deux hommes, les invitant à le rejoindre.

—On répond?

—Oui, Sir... Le poste de "Bhagalpur" est sans nouvelles de la garnison de Darjiling.

Les deux officiers échangèrent un rapide coup d'oeil.

—Nous devons savoir ce qu'il y a exactement! lança Drake avec éternement.

Et se tournant vers le télégraphiste, il ordonna:

—Transmettez!... Ordre envoyé courrier immédiatement auprès capitaine Gould. Mission: s'informer raisons motivant silence persistant de son poste. Donner réponse dès qu'elle parviendra. Signé: Colonel Drake. Stop!

Pendant quelques minutes on n'entendit dans le vaste bureau que le crépitemment de l'appareil émetteur.

—C'est fait? questionna le colonel au moment où le télégraphiste cessa d'actionner le manipulateur.

—Oui, Sir.

Feuilleton de la "Patrie"

KHALI-SINGH LE TERRIBLE

Grand roman d'amour et d'aventures

Par RENÉ VALENTIN

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

—Ont-il répondu?

—J'attends, Sir.

Drake se dirigea vers la sortie, sur le seuil du bureau, il s'immobilisa.

—Je compte sur vous, Lawrence, pour me tenir au courant, dit-il avant de sortir.

La porte se referma. Le major s'installa devant l'imposant pupitre qui trônait au centre de la pièce. On n'entendit plus que le bruit du manipulateur actionné par le télégraphiste infatigable.

Lawrence écrivait depuis près d'une heure quand le marconiste laissa échapper un juron qui lui fit dresser la tête.

A en juger par la double ride qui avait brusquement plissé le front de l'homme, le major comprit immédiatement que les nouvelles qui lui parvenaient en ce moment devaient être de mauvaise augure.

Malgré son impatience, il attendit néanmoins la fin de l'émission avant de s'informer:

—Mauvaises nouvelles?

—Très, Sir... Faizabad m'apprend à l'instant qu'il a à déplorer quarante-deux décès... et cela en l'espace d'une seule nuit!

—Que dites-vous... Quarante-deux décès! s'exclama Lawrence, en palissant... Vous aurez mal compris, sans doute?

—Malheureusement, non... Le télégramme est formel, dit le télégraphiste en secouant la tête.

—Expliquez-vous. A la suite de quoi, ces quarante-deux décès?

—Empoisonnement collectif... On s'attend à d'autres issues fatales, précisa l'homme que cette macabre communication laissait déconcentré.

—Celle-là, alors!

Le premier moment de stupeur

passé, Lawrence se précipita sur l'appareil téléphonique. Quelques secondes plus tard, il rapportait au colonel Drake la tragique nouvelle diffusée par Faizabad.

Il venait de raccrocher le récepteur quand l'opérateur de T. S. F. lui tendit une feuille qu'il lut hâtivement.

Le sans-fil était ainsi conçu: "Poste Bhagalpur, 9 heures 57: lieutenant Davidson arrive Darjiling".

Puis encore: "Bhagalpur, 10 heures: lieutenant Davidson, poste Darjiling: arrivé à l'instant. Chargé par capitaine Gould vous transmettre message suivant... Postes émetteur et récepteur hors usage... Sabotage organisé... Télégraphiste du camp assassiné... Marqué au front de trois triangles enchevêtrés... Avons pu cacher nouvelle aux hommes

garnison... Attendez ordres toute urgence... Trouvé, d'autre part, courrier envoyé G. Q. G. assassiné... Egalement marqué au front trois triangles... Portait messages chiffrés interceptés par T. S. F. que n'avons pu traduire. Me mets en route immédiatement G. Q. G. "Lieutenant Davidson".

Le major, lorsqu'il eut terminé sa lecture, considéra le télégraphiste.

—On dirait que les choses se gâtent, mon vieux, murmura-t-il d'une voix lourde d'inquiétude.

Il faut prévenir le colonel Drake tout de suite.

—Evidemment... Mais, par les cornes de Belzebuth! je veux être damné si je comprends un traître mot à toute cette histoire de messages chiffrés et de triangles. Et vous?

—Pas énormément; assez cependant pour partager vos craintes, Sir.

—Qu'est-ce que cela veut dire? Est-ce que décidément Khali Singh recommencerait à faire des siennes?

—C'est probable. — Hélas!... Ce n'est que trop probable, répéta le major qui avait gagné la porte.

(A SUIVRE)

RIONS UN PEU

TRAVERS AMUSANTS



—Heureusement que j'ai vu à temps les patins à roulettes que fiston avait laissés dans l'escalier.



Les lamentations du porteur de civières: Les patients maigres habitent toujours les rez-de-chaussée.



Mais les patients de deux tonnes habitent toujours les étages supérieurs.

LE FANTÔME

La marque du Fantôme



Un homme masqué qui est monté à bord du paquebot.



J'ai vu ce crochet sur le bastingage. Il était là.



Il sauta sur moi et me frappa.

Il n'y a aucun crochet. Tu as rêvé tout cela.



Tu as peut-être raison.

Ce n'est pas un rêve. Regarde cette marque qu'il a sur la joue.

HOPALONG CASSIDY

Maintenant, à nos affaires



Des vandales doivent avoir pénétré dans l'école durant la nuit. J'ai pensé que tu a'nerais peut-être aller faire enquête, chef.

Très bien. Garde le prisonnier, j'y vais tout de suite.



Nous en sommes débarrassés.

Bon !



Maintenant, à nos affaires.

JOS BRAS-DE-FER

Tout cela est étrange



Je crois que son billet de mille est faux. Il m'a fallu payer encore.

Pst! Tais-toi. Ne m'embarasse pas. Tu auras ton argent, même si je dois te le remettre moi-même.



Chef, mon ami n'a plus beaucoup d'argent. Ne pouvez-vous pas changer le billet?

Calme-toi. Je ferai la monnaie de ce billet dans la prochaine grande ville.



Je parie qu'il ne le fera pas.

C'est un millionnaire excentrique. Nous arrivons à une grande ville.

PLUS TARD

Page U. & P. 10-11
FISHER
McClure Newspaper Syndicate, Inc.

Le Coin BRIDGEURS

"Vous êtes à Sud et jouer 4-coeurs. Ouest entame du deux de pique et Est prend la levée de l'as pour renvoyer le dix. De quelle façon allez-vous conduire le coup pour faire votre contrat?"

Donneur: Sud

Tous vulnérables

Nord		Sud	
♠ 8 6 4	♠ A 10 7	♠ R V 3	♠ A D 10 6
♥ V 9 7 3	♥ 8 4 2	♥ A D 10 6	♥ R 9 8 3
♦ D 5	♦ A V 7 4	♦ R 9 8 3	♦ R D
♣ A V 9 3	♣ 6 4 2	♣ R D	

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1-♥	2-♥	3-♥	4-♥
2-SA	3-SA	4-SA	5-SA

Sud fait son contrat grâce à la double-coupe. Mais, avant tout, il lui faut se débarrasser de son pique perdant. Alors, il prend la deuxième levée du roi de pique et encaisse le roi de trèfle, puis il fait prendre la dame par l'as du mort. Sur le valet de trèfle, il jette son valet de pique, puis il fait jouer la dame de carreau, qui est prise par l'as d'Est.

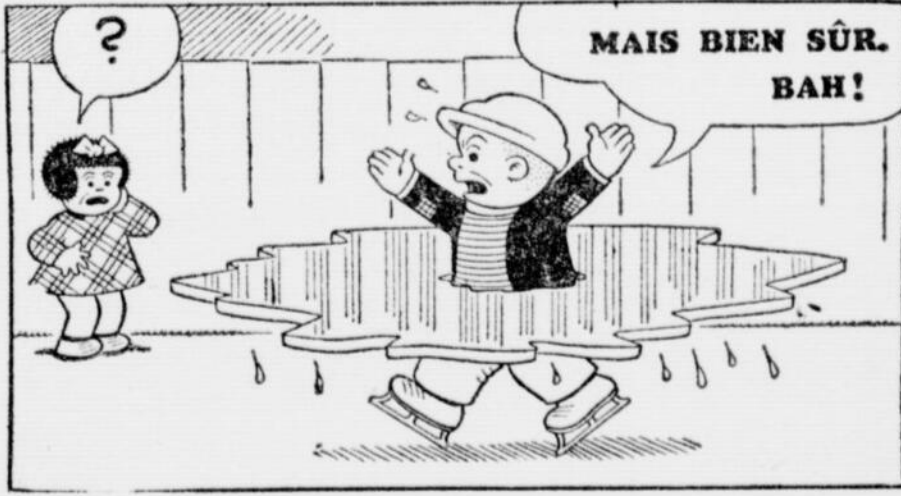
Est retourne alors atout et Sud ne joue que le six. Ouest fait son roi et joue son cinq d'atout. Sud prend la main, joue son roi de carreau maître et remporte les quatre levées restantes grâce à la double-coupe avec ses atouts maîtres. Sud ne perd qu'une levée à coeur, une à pique et une à carreau.

Sud doit chercher à se défausser de son pique perdant dès le début du coup et à affranchir son roi de carreau avant de demander atout, sinon les adversaires auront l'occasion de donner trois coups d'atout, ce qui fera échouer la double-coupe.

Restitution

Le ministère des Postes accuse réception d'une enveloppe renfermant \$25, c'est-à-dire un billet de banque de \$20 et un de \$5. L'enveloppe, adressée au maître de poste.

PHILOMÈNE



ROBERT L'INTREPIDE



Bureau Central, rue Windsor, Montréal, et frappée du timbre à date de Montréal, 16 décembre, 11 h. p.m., contenait une note en français ainsi conçue:

"Restitution d'un de vos bureaux. — Argent remis."

La somme a été portée au crédit du Receveur Général du Canada.

Le Forum catholique les mardi et jeudi

Chaque mardi et jeudi soir à 8 heures, le Forum Catholique situé à 1182 rue Bleury, offre gratuitement des cours à ceux qui sont intéressés à connaître le catholicisme.

me. Le conférencier parle pendant une heure puis il invite les questions.

Voici le titre des cours pour le mois de février:

1er février: La prière: orale, mentale, mystique.
3 février: Les vertus chrétiennes. Aide de la grâce.

8 février: Les sacramentaux. Les pratiques catholiques.

10 février: L'au-delà: ciel, enfer, purgatoire.

15 février: Comment l'on devient catholique.

17 février: Visite commentée de l'église du Gesù.

TARZAN



SHERLOCK HOLMES



JEANNINE ET PATAUD



Personne ne vit là

Mais bien sûr

Il ne comprend pas

Le Québec, pair de la gastronomie française

Le 19e Salon culinaire égale en splendeur les manifestations du même genre en Amérique du Nord

(par PAUL COUCKE)

"La province de Québec est devenue pair des gastronomes français", a déclaré, hier, M. René Morand, un des princes de la gastronomie française, au cours de la cérémonie d'inauguration du 19e Salon culinaire de la province qui se tient présentement au Palais du Commerce, cérémonie qu'avait tenu à présider le ministre provincial du Commerce et de l'Industrie, l'hon. Paul Beaulieu.

Cette exposition qui égale, selon les experts, les manifestations du même genre qui se tiennent annuellement à New-York et à Chicago, "est un hommage", a souligné l'honorable Paul Beaulieu, "à nos associations hôtelières, hommage d'autant plus mérité que nos représentants ont brillé d'un vif éclat à la récente exposition culinaire internationale de Berne, en Suisse. Elle prouve, une fois de plus, que nous ne sommes pas des arriérés et que nous savons, en cette province, faire parfois, davantage que ce qui a jamais été réalisé en Amérique".

Après avoir remercié les quinze associations professionnelles qui, par leur collaboration, ont permis la tenue de cette exposition, le ministre a invité la population du Québec et du Canada à se rendre nombreuse au Palais du Commerce où en plus de l'art culinaire, lui sont présentées les plus belles pièces de notre artisanat.

LA FRANCE

Il était normal que la France, royaume de la gastronomie, s'associe étroitement à cette manifestation. Dans une délicate intention, la ville de Paris et le gouvernement français ont délégué, à cette occasion, M. René Morand, président du Club gastronomique Prosper Montagné, pour les représenter et pour remettre à l'honorable Paul Beaulieu la médaille d'argent de la ville de Paris et le cordon de commandeur de l'ordre de Saint-Fortunat en hommage aux réalisations merveilleuses accomplies dans le Québec, dans le domaine de la gastronomie.

M. MORAND

Au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée, sitôt l'inauguration du Salon culinaire, dans le bureau du ministre du Commerce et de l'Industrie, M. René Morand, en présence du ministre plénipotentiaire de France à Montréal et de représentants du corps consulaire a rendu un vibrant hommage à la province de Québec "sœur de la

France et si près d'elle par le cœur et la culture".

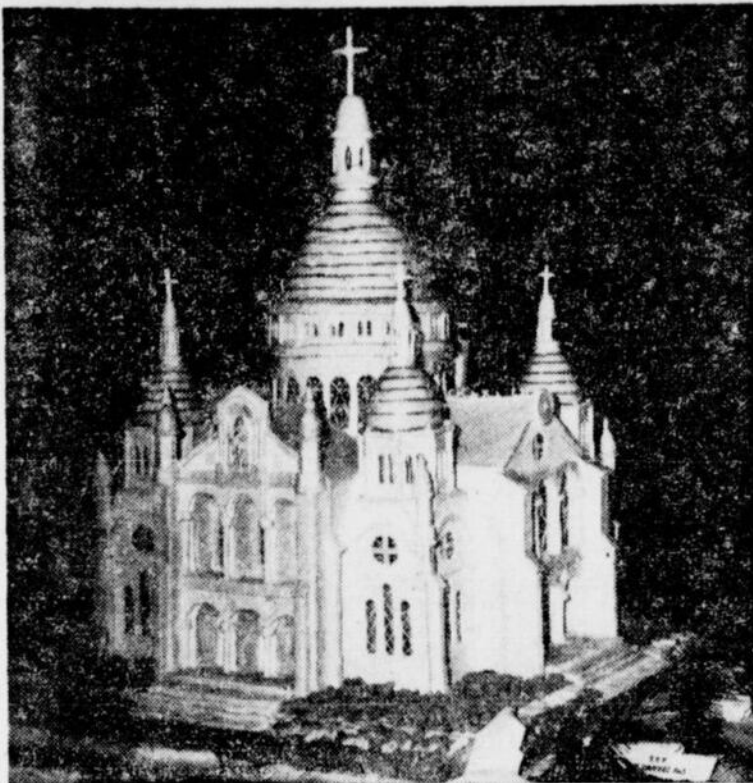
"Tant d'attentions m'ont été témoignées depuis mon arrivée, a-t-il déclaré, que j'en suis touché et fier, car elles vont davantage à mon pays qu'à moi-même. Si j'ai accepté de venir de si loin pour répondre à l'honneur qui m'était fait de présider les épreuves du concours culinaire canadien c'est que je savais toute l'importance que nos deux pays attachent à ce qui, dans le patrimoine français est un de ses plus indiscutables joyaux et tout le prix que vous attachez vous-même à son développement."

"Je puis vous dire qu'en France nos groupements professionnels considèrent comme un hommage rendu à notre gastronomie par le Canada, l'éclat dont vous entourez la manifestation de ce jour. Je n'ignorais rien des efforts faits au Canada dans l'art de la table mais j'étais loin de penser que cet art avait pris ici une telle importance, une telle ampleur. Si bien des cuisiniers ont classé la gourmandise parmi les péchés capitaux, il faut reconnaître que ce péché a contribué d'une façon indiscutable à l'œuvre de civilisation."

"De tous les sens, celui du goût est le plus personnel, le plus difficile à satisfaire. C'est à lui que s'adresse notre gastronomie et je pense qu'elle n'a jamais failli à sa tâche. Ainsi, le cuisinier, serviteur du goût, doit être classé parmi les grands artistes, parmi les meilleurs ouvriers de notre civilisation."

Le rôle de cette cuisine de qualité, ambassadrice de tous les peuples, de toutes les classes sociales ne vous a point échappé. Vous avez voulu le manifester par l'essor donné à vos groupements professionnels dans le domaine de l'hôtellerie, collaborant ainsi, étroitement par-delà des mers, avec mes compatriotes. Vous gravisiez ainsi un degré dans l'échelle des bonheurs humains."

"Je veux espérer aussi que le Canada réservera, un jour, au palmarès de la gastronomie française



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

UNE DES BELLES PIÈCES QUE LE PUBLIC PEUT ADMIRER AU SALON CULINAIRE — Cette reproduction, en sucre, de la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre est une des pièces les plus admirées au 19e Salon culinaire de la province de Québec, qui se tient présentement au Palais du Commerce, à Montréal.

quelques recettes fameuses de la gastronomie canadienne."

Après avoir remis, au nom de M. Bernard Lafay, président du conseil municipal de Paris, la médaille d'argent de la ville de Paris, à l'honorable Paul Beaulieu, M. René Morand a reçu, à titre exceptionnel et après avis du Conseil de l'ordre de St-Fortunat, le ministre provincial du Commerce et de l'Industrie au sein du Club Prosper Montagné, avec le titre de commandeur.

L'HON. BEAULIEU

"Je me souviens", a déclaré l'hon. Paul Beaulieu, en remerciant M. Morand des délicates attentions dont il était l'objet "de deux voyages que j'ai eu l'occasion de faire dans notre mère-patrie, la France. Cette médaille et ce titre de commandeur sont un geste que j'apprécie hautement car je sais que cet honneur, vous l'adressez avant tout à notre province et au gouvernement que je représente. A la suite de la visite de M. Edgar Faure, aujourd'hui ministre des Affaires étrangères de la France et de M. Mendès-France, votre premier ministre, vous représentez, M. Morand, le gouvernement de la France. Nous avons voulu à l'occasion de ce Salon culinaire faire venir de France un homme de grande valeur et de réputation internationale. Nous aimons que des hommes cultivés et des spécialistes de votre pays viennent nous rencontrer. La visite dont vous avez parlé, nous la devons aux hôteliers de cette



Les activités sportives ont repris à la Palestre Nationale. Dans le domaine du polo aquatique, l'équipe junior de la Palestre ira rencontrer le Y.M.H.A., ce soir à huit heures au centre sportif de la rue Mont-Royal ouest.

Mercredi prochain, le National Junior rencontrera le Concordia (Quintal) dans la première jouée d'un programme double qui opposera le National Senior au Y.M.C.A. dans la seconde rencontre. Ces deux joutes seront disputées à la Palestre et l'instructeur Claude Marie est confiant de conduire ses joueurs à la victoire.

Dans le domaine de la raquette, lors du congrès qui a eu lieu à Ottawa récemment, les membres du National ont été en vedette. Mlle Louise Huot a gagné les courses de 100 et 200 verges pour dames, tandis que Mlle Denise D. Buchère a gagné la marche d'un mille en plus de se classer deuxième à Mlle Huot dans les courses de 100 et 200 verges.

Les athlètes de la Palestre sous la direction de Mlle Jacqueline Auger et Mme Pauline Papineau prendront part au prochain tournoi de raquetteurs qui aura lieu à Lachine le 13 février et à celui de Lévis le 27 du même mois.

Dimanche, il y aura une excursion à Berthierville. Le ralliement aura lieu à neuf heures à la Palestre Nationale.

Tennis sur table. — M. Fernand Desjardins, chef moniteur de la Palestre, organise un grand tournoi pour tous les membres le 12 février prochain. Les rencontres auront lieu de deux heures à cinq heures. Les garçons et jeunes filles peuvent s'inscrire à la Palestre.

Lutte. — L'instructeur Ray Ricci, présentera une forte équipe au prochain tournoi provincial chez les novices, qui aura lieu les 7 et 8 février au Y.M.C.A.

Natation. — Le grand gala annuel de natation de la Palestre Nationale, aura lieu les 17, 18 et 19 février, en soirée. Les élèves des instructeurs, Claude Marie et Mlle Laure Gaudet seront à l'œuvre.

Le programme comprendra plusieurs intéressantes attractions dont mouvement de nage en formation et synchronisée. Les réputés plongeurs de la Palestre seront sur les lieux dont Bernard Valois, champion du Canada.

Badminton: Un grand tournoi aura lieu pour les membres de la Palestre le 20 février prochain. Il y aura rencontre pour les championnats des classes B.C. et D. Mlle Clavet et Lapiere sont favorites pour gagner dans la classe C, tandis que Mlle Martin et Venne devraient l'emporter dans la catégorie D.

La skieuse Anne Heggteit au repos forcé pour 2 mois

ST-JOVITE, Qué., 2 — (PCf) — Anne Heggteit, la mignonne petite skieuse d'Ottawa, reposait hier à l'hôpital de ce centre de ski des Laurentides, la jambe gauche dans un plâtre encombrant. Mlle Heggteit aura amplement de temps pour analyser à loisir ce malheureux accident de lundi, qui pourrait bien réduire ses chances de se tailler une place sur l'équipe canadienne de ski aux Olympiques.

Mais Anne n'est pas pessimiste.

"...J'espère certainement pouvoir faire partie de l'équipe canadienne", déclarait-elle hier dans un interview. "Il me faudra cependant garder ce plâtre environ deux mois et demi, m'a-t-on dit."

Les médecins qui l'ont examinée après qu'elle eut accroché un de ses skis au drapeau de la 25e porte du parcours de slalom de Mont-Tremblant ont déclaré qu'elle pourra peut-être chauffer ses skis tôt l'hiver prochain.

"Je ne sais vraiment pas comment l'accident est arrivé", a-t-elle ajouté. "Tout s'est produit si rapidement que c'est vague."

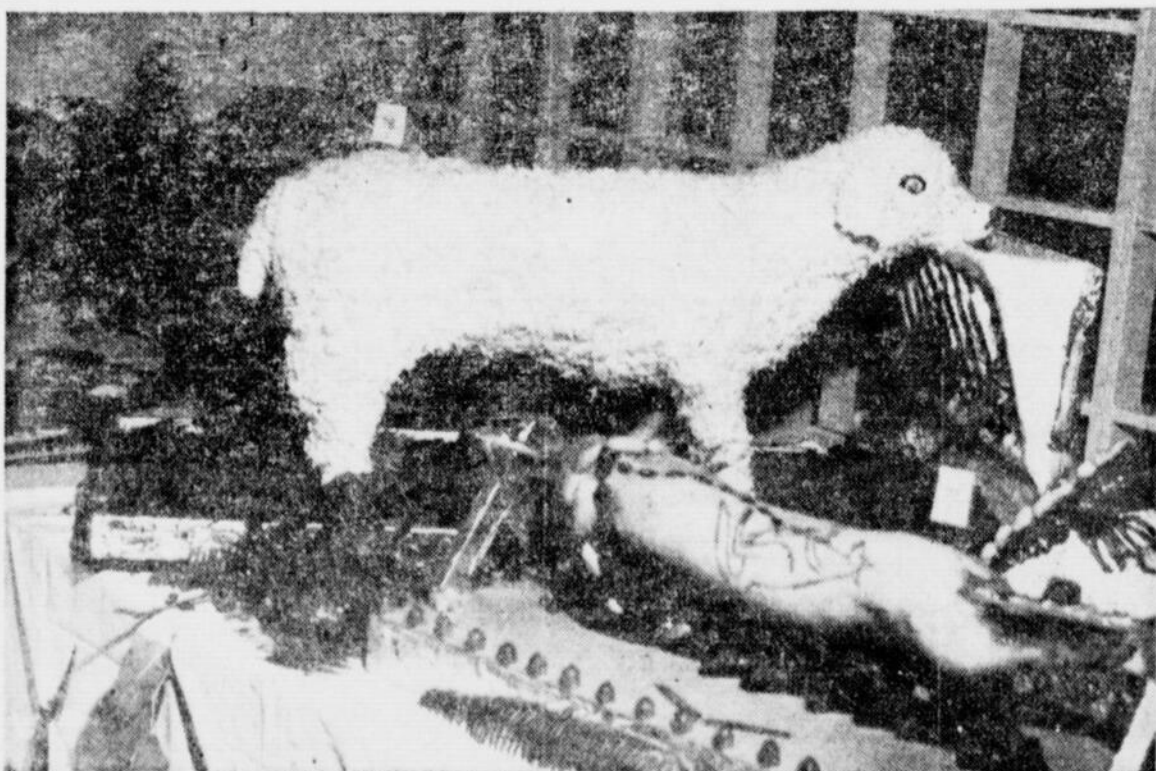
Puis la jeune skieuse de 16 ans eut des éloges à l'endroit de la Patrouille de ski de Mont-Tremblant, "qui fit de la très bonne besogne

en me descendant de la montagne pour me conduire chez un médecin."

On ne sait pas encore combien de temps Mlle Heggteit passera à l'hôpital de St-Jovite.

Ernie McCulloch, son entraîneur, a déclaré que les examens aux rayons-X démontrent une fracture nette du tibia et du péroné de sa jambe gauche. Il a cependant ajouté que la fracture devrait guérir facilement.

McCulloch a déclaré que même si Anne ne peut prendre part à d'autres épreuves de qualification olympique, cette saison, le comité de sélection devrait tenir compte de son excellente condition et de ses performances fournies depuis le début de la saison.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

AU 19e SALON CULINAIRE DE LA PROVINCE — Ce mouton, en graille, est une des pièces originales, exposées au Palais du Commerce, à l'occasion du 19e Salon culinaire de la province de Québec et de l'exposition hôtelière.

Beau record de Tom Corrick, l'adversaire de Courchesne

Tommy Corrick, le boxeur de Toronto qui affrontera Bobby Courchesne dans le combat de dix rondes, lundi prochain, au Mont-St-Louis, possède un impressionnant record depuis ses débuts dans les rangs professionnels et il devrait causer de nombreux ennuis à son prochain adversaire.

Corrick, âgé de vingt-quatre ans, a livré trente-sept combats chez les professionnels. Il a remporté trente deux victoires et il a subi seulement cinq défaites.

Le protégé de Jack "Deacon" Allen a déjà disposé de Dexter Connors en trois occasions et il a défait Emile Lamarche deux fois en 1953.

Il n'est pas considéré comme un artiste du K.O., mais il est quand même reconnu comme un redoutable cogneur. Il est un boxeur très agressif et on peut être assuré que Courchesne ne sera pas "seul" dans l'arène lundi prochain.

Corrick s'est déjà battu à Montréal et il avait impressionné les

fervents locaux de la boxe. Ce jeune pugiliste s'entraîne présentement à Toronto. Il arrivera à Montréal dimanche.

Disons incidemment que Corrick rencontrera Mike Garlash dans un match pour le championnat poids plume du Canada à Toronto le 21 février prochain.

Courchesne, ayant un record de deux victoires consécutives au Mont-St-Louis, poursuit son entraînement à Holyoke, Mass. Il n'arrivera pas à Montréal avant dimanche. Le promoteur Raoul Godbout a révélé hier que les billets pour son prochain gala pugilistique s'enlevaient rapidement.

Le sort des Argonauts sera décidé en fin de semaine

OTTAWA, 2 — (PCF) — L'avenir des Argonauts de Toronto, dans la ligue de football du Big Four, sera probablement éclairci, du moins quelque peu, en fin de semaine.

Le bureau des gouverneurs du Big Four a approuvé hier une décision prise lors de la réunion annuelle du circuit, le mois dernier, à l'effet que l'on s'abstienne de recruter des joueurs dans les rangs professionnels des Etats-Unis. Les Argos ont catégoriquement affirmé qu'ils ne se conformeront pas à cette décision.

Pour faire suite à la décision prise hier par le bureau des gouverneurs, une autre réunion, un peu la continuation de l'assemblée annuelle, a été convoquée pour samedi matin, à Montréal. On y étudiera la ligne de conduite à suivre en marge de l'entente avec les clubs américains, et du refus des Argos de se conformer aux termes de ce pacte.

Wes Brown, le secrétaire du Big Four, a déclaré hier, après avoir été mis au courant de la décision des gouverneurs, qu'il revient maintenant à la ligue de se tracer une ligne de conduite.

"Je ne sais pas quelle décision on prendra", a déclaré Brown, "mais la ligue est heureuse de voir que le bureau des gouverneurs a décidé d'endosser ses vues et ses intentions exprimées lors de l'assemblée annuelle du mois dernier." Brown a ajouté ne pas savoir si les Argos ont modifié tant soit peu leur attitude.

Les Argos ont déjà déclaré qu'ils ne peuvent accepter cette proposition d'entente avec les clubs américains, telle qu'énoncée par la direction du Big Four. Il a été remarqué qu'ils soient expulsés de la ligue s'ils ne changent pas d'attitude. Ralph Cooper, le président du Big Four, a déclaré qu'à la rigueur, on pourrait bien bannir les Argonauts du circuit.

Eddie Arcaro est suspendu

ARCADIA, Californie, 2. (PAT) — Le jockey Eddie Arcaro a été suspendu hier pour dix jours pour n'avoir pas tenu sa monture, Miz Clementine, en ligne droite sur le parcours de Santa Anita, samedi, dans la course pour la Santa Anita Maturity et une bourse de \$163,000. Miz Clementine est une poulie des écuries Calumet.

Miz Clementine a fini la course en première place, par la longueur d'une tête, mais les juges l'ont par la suite déqualifiée et ont accordé la victoire à Determine. Les juges de la piste de Santa Anita ont déclaré que la suspension d'Arcaro demeurera en vigueur jusqu'à jeudi, le 16 février.

Langlois bat Fritz Wetzel

ROUEN, France, 2 — Le brillant boxeur français Pierre Langlois a eu raison de Fritz Wetzel, un Allemand, par mise hors de combat technique à la cinquième ronde, hier soir.

Langlois, qui avait été défait par Carl "Bobo" Olson à son dernier match, a infligé une véritable raclée à Wetzel. Ce dernier était tellement impuissant à se défendre que ses seconds ont lancé la serviette dans l'arène au cours de la cinquième reprise, ordonnant à l'arbitre, par ce geste, de mettre fin au combat.

Le boxeur allemand a été envoyé au plancher pour le compte de huit à la quatrième ronde.

Bell discute avec Ross et Sonshine

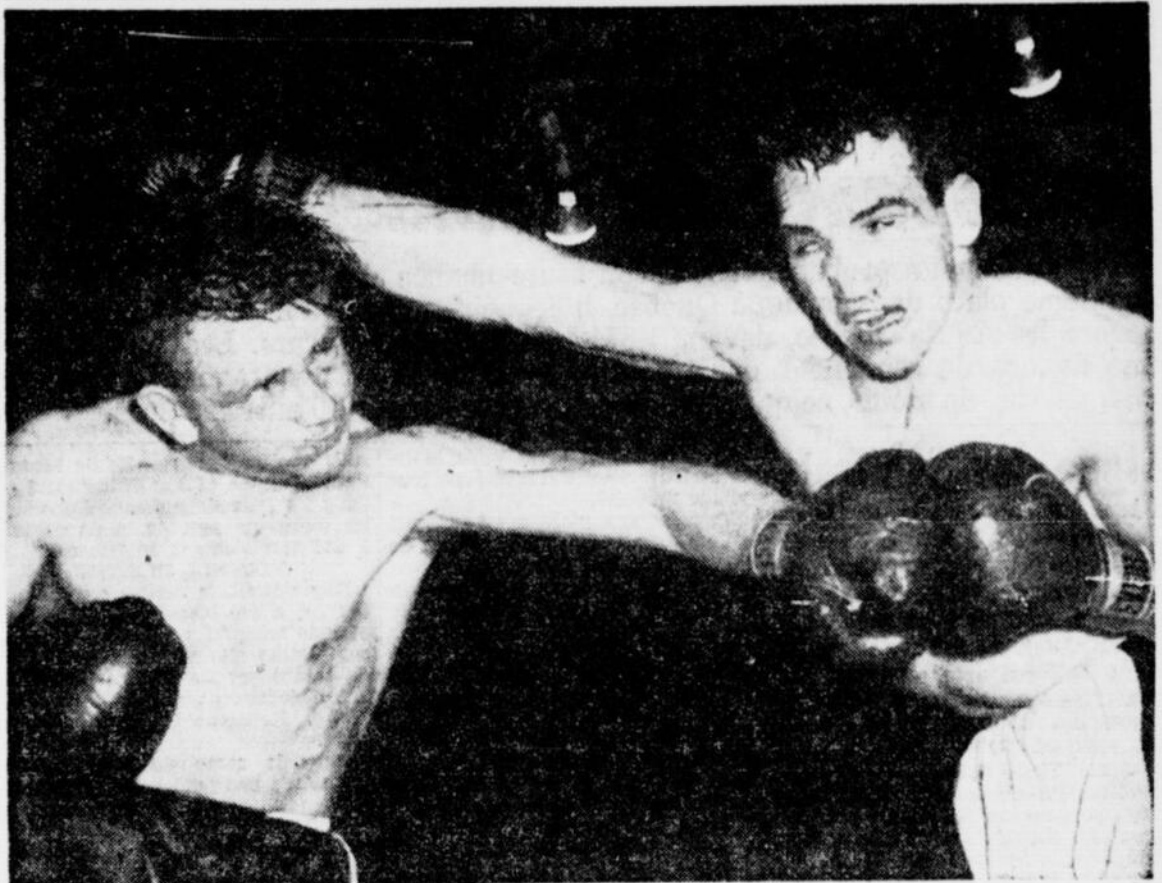
PHILADELPHIE, 2. (P.C.F.) — Deux des directeurs des Argonauts de Toronto ont eu hier une "discussion amicale" avec Bert Bell, le commissaire de la ligue Nationale de football des Etats-Unis. Il semble cependant qu'on n'en soit venu à aucune entente concrète sur le règlement du différend, entre le club torontois du Big Four et la ligue américaine, au sujet de l'engagement de joueurs professionnels américains.

Bill Ross, le président des Argos, et Harry Sonshine, le gérant général, ont discuté avec Bell de la question de la rétroactivité d'une entente mutuelle sur l'appropriation de joueurs. Les Argos ne veulent pas que l'entente s'applique aux professionnels américains qu'ils ont engagés pour la saison 1955.

C'est Bell qui a déclaré que les entretiens avaient été cordiaux. Ross et Sonshine se sont abstenus de tout commentaire.

Moegle attend de meilleures offres

TAYLOR, Texas, 2. — Dick Moegle, demi-arrière de l'université Rice choisi sur l'équipe d'étoiles All-America, a révélé qu'il a commencé à parler d'affaires avec les 49ers de San Francisco, mais que l'offre qu'on lui a faite est de beaucoup inférieure au salaire que lui offrent les clubs canadiens. Moegle avait révélé, il y a quelque temps, que les Alouettes de Montréal et les Lions de Vancouver étaient intéressés à s'assurer ses services.



ASSIRE PERD A BROOKLYN — Gene Fullmer, à droite, vient de porter une droite à la tête du Français Marcel Assire, tout en bloquant avec son gant un coup de la gauche de Marcel. Fullmer, qui n'a pas encore subi la défaite dans les rangs professionnels, a remporté une victoire facile par décision sur Assire, qui a combattu souvent dans l'arène du Mont-Saint-Louis durant les deux dernières années.

Larry Boardman bat Bryan Kelly

MIAMI BEACH, Floride, 2 — (P.A.F.) — Larry Boardman, 137 livres, de Malborough, Conn., a remporté hier soir une décision unanime de dix rondes sur Bryan Kelly, 139 livres, de Niagara Falls, Ontario, à l'Auditorium de Miami Beach, devant 2,624 personnes.

Boardman, un boxeur de 19 ans, a envoyé le Canadien au plancher dans les première et troisième rondes, et l'a tenu à sa merci durant presque toute la rencontre. N'eût été une blessure que Boardman s'est infligée à la main droite à la quatrième ronde, Kelly aurait probablement été mis hors de combat.

Le boxeur du Connecticut a gagné 27 de ses 28 combats professionnels.

MIAMI BEACH — Larry Boardman, 136 3-4, de Marlborough, Connecticut, a battu aux points Bryan Kelly, 139, de Niagara Falls, (10).

NOUVELLE-ORLEANS — Al Villafra, 144, de la Nouvelle-Orléans, KOT Johnny Guebarra, 140 1-2, de McAllen, Texas, (2).

CHICAGO — L.-C. Morgan, 134, de Youngstown, Ohio, KO Ron Stribling, 134, de Cedar Rapids, Iowa, (1).

WASHINGTON, Penn. — Don Alderson, 148, de Canonsburg, Pennsylvanie, et Guido Picone, 150, de Canton, Ohio, ont fait match nul, (10).

ROUEN — Pierre Langlois, 157 1-2, de France, KOT Fritz Wertz, 159 1-2, d'Allemagne, (5).

Pat O'Connor rencontrera Argentina Rocca ce soir

C'est ce soir, au Forum, que les gladiateurs Argentina Rocca et Pat O'Connor en viendront aux prises dans un match de finale qui devrait être sensationnel puisqu'il mettra en présence deux des meilleurs plus fameux lutteurs au monde par le temps qui court.

Rocca et O'Connor, on le sait, ambitionnent tous deux de rencontrer le champion mondial Wladek Kowalski dans un match pour le titre mais le promoteur Eddie Quinn ne savait vraiment pas à qui accorder le match—et comme d'ailleurs Kowalski n'a pas voulu accepter de faire face à l'un ou à l'autre—il a décidé de bécoter un match entre ces deux réputés athlètes pour savoir qui est le meilleur.

Kowalski, quand Quinn lui a suggéré un match de championnat contre Rocca ou O'Connor, a simplement répondu: "Je n'ai aucune raison de risquer mon titre contre l'Argentin ou l'Irlandais. Je sais qu'il y a cinq ou six lutteurs qui se valent présentement et qui réclament un match de championnat mais je ne rencontrerai qu'un seul de ces gars. C'est à vous de trouver le meilleur!"

C'est ce qui a amené Quinn à of-

frir une série de matches qui permettront aux amateurs locaux de voir les plus fameux lutteurs au monde, dans les semaines à venir, et le gagnant ultime pourra faire face à Kowalski en temps et lieu.

Le match Rocca vs O'Connor, ce soir, sera donc un fameux match. Rocca et O'Connor comptent tous deux une légion d'admirateurs ici et comme de plus ils peuvent obtenir toutes sortes de matches importants, presque tous les soirs aux Etats-Unis, à cause de leur invincibilité, ils voudront fournir tout ce qu'ils ont pour l'emporter ce soir.

Chose certaine, les amateurs locaux ne regretteront pas leur déplacement et on s'attend à une foule monstre.

Le promoteur Quinn a bécoté quatre autres matches fort intéressants pour cette excellente séance de ce soir. Le populaire Yvon Robert aura à repousser les attaques furibondes du rude Cowboy Len Hughes, en semi-finale.

Les vilains Ski Hi Lee et Don Lee s'attaqueront à Mickey Gold et Jim Nelson, de Portland, dans un troisième match. Manuel Cortez disputera la victoire à Harry Lewis et Herb Trawick engagera la lutte avec Skull Murphy dans le premier match de la soirée.

Calgary "vole" Bernie Faloney aux Eskimos

EDMONTON, 2. (PCF) — Les Eskimos d'Edmonton, de la Conférence de football de l'Ouest, ont révélé qu'ils veulent prendre action contre les Stampede, de Calgary, qui ont fait signer un contrat au quart-arrière Bernie Faloney, qui a conduit les Eskimos à la conquête de la coupe Grey, l'automne dernier.

Le club Edmonton prétend que Calgary n'avait pas le droit de faire des offres à Faloney et encore moins de lui faire signer un contrat, car les Eskimos ont un contrat avec lui jusqu'au mois de juin.

Les Stampede ont annoncé, hier, que Faloney agira comme assistant du nouveau coach Jack Henneimier, qui fut son pilote lorsqu'il brillait pour l'équipe de l'université Maryland.

Deux parties de ballon au panier au Mont-Saint-Louis

Plusieurs joutes sont au calendrier, cette semaine, dans les rangs seniors du ballon au panier. Ce soir, la deuxième ronde du tournoi pour le championnat de Montréal mettra aux prises le Sir George Williams' College et l'Université McGill; et le Y.M.H.A. avec le De LaSalle, au gymnase Mont-Saint-Louis. Le De LaSalle, qui est le détenteur du Trophée Dodds depuis l'an dernier, fera tout en son pouvoir pour conserver le précieux trophée encore cette année.

Dimanche dernier, les LaSalliens ont facilement battu le Plattsburg State Teachers' College au compte de 107 à 42. Le jeune Phil Fleurquin s'est distingué en comptant 21 points à lui seul, pour De LaSalle.

Samedi prochain, De LaSalle visitera Champlain dans une joute de la ligue Internationale, et dimanche après-midi il recevra le puissant club Amsterdam N.Y., qui est actuellement champion de la New York State League. Ce club compte, en moyenne, 100 points par partie, c'est dire que les joueurs de Jackey Walker en auront les mains pleines.

Québec bat Royal, 3 à 1 et le devance en deuxième place

Le Royal a probablement perdu toute chance de terminer la saison en deuxième place dans la ligue Québec, hier soir, alors qu'il a baissé pavillon devant les As de Québec, devant 1,874 personnes, au Forum. Les As ont pris une avance de seulement deux points, mais ils ont l'avantage d'avoir joué cinq parties de moins, ce qui représente un potentiel de 10 autres points.

Ligue des Cabarets

Nick Morara, de l'équipe Down-Beat, s'est signalé dans la ligue de quilles des Cabarets de Montréal en roulant des simples de 157, 153 et 213 pour un triple total de 523.

Paul Notar, du Astor, s'est également distingué avec un simple de 205. L'équipe du Derby Cafe a réussi des simples de 717, 795 et 752 pour un triple de 2,264.

Willie Ross demeure encore le meilleur quilleur de cette ligue avec une moyenne de 166. Emile Marion se classe deuxième avec 156, tandis que Charlie Smith prend la troisième place avec une moyenne de 152.

Lors des dernières rencontres, le Derby Cafe, la Taverne Béland et le Mocambo ont blanchi le Canasta, le Stork-Club et le Rigolo 4 à 0. Les équipes Indian Room, Lafayette, Régent, Hunt Cafe, Copacabana et Top Hat ont vaincu les clubs Casino Bellevue, Montmartre, St-John's Cafe, Can-Can, Casa Loma et Astor 3 à 1, tandis que le Down-Beat a annulé 2 à 2 avec le Café du Palais.

Dans la ligue féminine, Frida Gauthier a réussi des simples de 131, 123 et 105 pour un magnifique triple de 359. Denise Charbonneau de l'Auberge du Canada a pour sa part roulé un simple de 127. L'équipe du Casa Loma a réussi des simples de 499, 490 et 516 pour un triple de 1,505. L'Auberge du Canada a blanchi le All American 4 à 0, tandis que le Casa Loma a vaincu le Montmartre 3 à 1.

Les joueurs de la Vieille Capitale

sont la sensation actuelle de la ligue et leur victoire d'hier était leur sixième de suite.

Deux joueurs récemment obtenus de l'organisation des Red Wings de Détroit en échange pour Jim "Red Eye" Hay — Al Arbour et Joe Malo — ont joué le grand rôle dans le triomphe québécois en comptant les deux premiers buts. L'autre a été réussi par le jeune vétéran Ludger Tremblay dans la dernière minute de jeu, quelques secondes à peine après qu'Eddie Mazur eut perdu une occasion unique d'égaliser le score.

Lulu Denis a évité le blanchissage au Royal en comptant son unique but au cours de la deuxième période.

Claude Evans, un ancien gardien de buts du Royal, a brillé dans les buts des As en bloquant 37 des 38 lancers dirigés vers lui. Hodge a bloqué 23 rondelles.

PUNITIONS COUTEUSES

Les punitions ont joué un grand rôle dans la victoire du club de Jack Toupin. En effet, deux joueurs du Royal, Bob Bownass et Eddie Mazur, étaient confortablement assis sur le banc des punitions quand Al Arbour compta le premier but de la partie.

Denis égala le compte, mais Joe Malo compta ce qui devait être le but victorieux vers le milieu de la deuxième période quand il prit le retour d'un lancer de Bucky Buchanan, qui avait exécuté une superbe montée.

Le Royal attaqua avec la fureur du désespoir dans le dernier engagement, sans toutefois réussir à percer la défensive québécoise.

Le coach Pete Morin a utilisé les

trois anciens "pros" — Eddie Mazur, Paul Masnick et Ike Hildebrand — dans les jeux de puissance pendant les punitions aux As, mais ce trio a été terriblement inefficace.

POWELL BLESSE

Ray Powell, le meilleur compteur des As, a été blessé à la deuxième période lorsqu'il a été mis en échec par Rollie Rousseau. Ce dernier est tombé sur Powell, lui infligeant une dislocation probable de l'épaule droite. Rousseau fut puni pour son geste.

Dans le camp du Royal, Ernie Roche n'a pas joué à cause de blessure, tandis que le malchanceux Paul Masnick a aggravé une blessure à son nez et devra probablement prendre un repos forcé.

Le Royal jouera en exhibition ce soir à Kingston contre les Good-years de la ligue Senior "B" d'Ontario.

QUÉBEC — Buts: Evans, défenses: Arbour, Houle, Crozier, Ehman; avants: Powell, Labadie, Uniac, Malo, Henry, Tremblay, Regan, Groleau, Buchanan, Levandoski.

ROYAL — Buts: Hodge; défenses: Bownass, Harmon, Rousseau, Dewsbury; avants: Masnick, Hildebrand, Mazur, Blaine, Shvets, Tessier, Burchell, Burnett, Laplante, Denis.

Arbitre: Chas Dziel; juges des hors-jeux: Jim Haggerty et Gordie Whitehead.

Première période

1—Québec: Arbour (Groleau, Buchanan) 13.36
Punitions: Arbour 4.29, 19.33, Buchanan, 9.39; Bownass, 16.49; Mazur, 17.31; Arrêts: Evans 10; Hodge 6.

Deuxième période

2—Royal: Denis (Burnett) 1.48
3—Québec: Malo (Buchanan, Groleau) 12.00
Punition: Rousseau, 13.00
Arrêts: Evans 13; Hodge 7.

Troisième période

4—Québec: Tremblay (Henry) 19.31
Punitions: Malo, 19.35; Arbour, 13.49; Shvets, 12.49; Burnett, 16.32; Arrêts: Evans 14; Hodge 10.

Nouvelles de baseball

BROOKLYN, 2 — (PAf) — Les Dodgers de Brooklyn ont déclaré hier que le lanceur Russ Meyer a accepté les conditions de l'équipe et que tous leurs joueurs réguliers, de même que tous les lanceurs débutants, sont maintenant sous contrat.

Les termes du contrat de Meyer n'ont pas été divulgués. L'ascenseur droitier a conservé un record de 11 victoires contre six défaites, la sa-

sonnière et il a décroché quatre blanchissages.

Wilson, âgé de 33 ans, a subi une fracture du crâne en 1945 alors qu'il s'alignait avec les Red Sox de Boston. Il avait été atteint à la tête par une balle frappée par Hank Greenberg, ex-joueur étoile des Tigers de Détroit.

Deux ans plus tard, Wilson s'est fracturé six os de la cheville gauche. Il jouait alors dans les ligues mineures. Après cette blessure, on craignait fort que cet athlète ne puisse revenir au jeu.

Wilson ne s'est toutefois pas découragé et il a réussi à remonter au sommet.

Il a affiché une tenue exceptionnelle la saison dernière, ayant remporté huit victoires contre deux défaites.

MIAMI BEACH, Floride — Le gérant d'affaires Fred Corcoran de Ted Williams a nié les rumeurs voulant que le fameux voltigeur retourne avec les Red Sox de Boston. Corcoran, après un long entretien avec Williams, a dit qu'il n'a pas eu le temps de discuter cette question. Il a dit n'avoir aucune influence sur le joueur concernant sa carrière dans le baseball.

CHICAGO — Les receveurs Clint Courtney et Earl Battey et le lanceur Bill Fisher ont accepté les offres des White Sox de Chicago pour la prochaine saison.

Courtney a prédit qu'il sera le receveur No 1 des White Sox en 1955.

Trente-six joueurs ont maintenant signé avec les White Sox. Ceux qui n'ont pas encore signé sont: Minnie Minoso, Ed White, Joe Szekely, Stan Jok et Earl York.

PHILADELPHIE — Les Phillies de Philadelphie ont annoncé hier que le voltigeur Johnny Wyrostek et le jeune Larry Nowak avaient accepté les conditions du club pour la prochaine saison. Wyrostek a frappé pour une moyenne de .239 avec les Phillies la saison dernière. Nowak a conservé un pourcentage de .311 avec le club Terre-Haute.

CHICAGO — Le premier-but Steve Bilko et le lanceur Bob Thorpe ont signé, hier, leurs contrats avec les Cubs de Chicago; Thorpe, âgé de 19 ans, a remporté vingt-huit victoires contre quatre défaites avec le Stockton la saison dernière. Bilko a conservé un pourcentage de .226 en cinquante-cinq parties avec les Cubs en 1954.

CLEVELAND — Le lanceur Jose Santiago, le receveur Hal Naragon et le joueur d'intérieur Hank Majeski ont retourné leurs contrats signés aux Indiens de Cleveland.

KANSAS CITY — (PA) — Les Athlétiques de Kansas City, de la ligue Américaine, ont annoncé que le jeune lanceur Arnold Portocarrero avait accepté les conditions de l'équipe pour 1955. Il est âgé de 23 ans... La direction des White Sox de Chicago a dit hier qu'elle envisageait 19 recrues à l'entraînement sous peu afin que le gérant Marty Marion puisse les voir à l'œuvre. L'une de ces recrues est l'arrêt-court Luis Aparicio, un athlète natif du Venezuela.

HAVANE. — Minnie Minoso, brillant voltigeur des White Sox de Chicago, a été choisi l'athlète No 1 de l'année 1954 au Cuba. Bob Magduro, propriétaire des "Sugar Kings" de la Havane, a été désigné comme ayant été le sportif qui s'est le plus dévoué pour les sports. Ces deux célébrités sportives seront honorées vendredi.

BALTIMORE — (PA) — Billy Cox, récemment obtenu des Dodgers de Brooklyn, a signé un contrat pour environ \$18,000 avec les Orioles de Baltimore. Le vétéran de 35 ans, qui a 11 ans d'expérience dans la ligue Nationale, est le 25e joueur des Orioles à signer son contrat.



RUSS MEYER

son dernière. Il a maintenant gagné 26 parties et en a perdu 11 depuis sa venue avec les Dodgers. Il y a deux ans, à la suite d'une transaction avec les Phillies de Philadelphie.

La direction des Dodgers a précisé que 11 seulement de leurs joueurs n'ont pas encore signé leurs contrats pour la saison prochaine. Ce sont, pour la plupart, des jeunes qui ont joué du baseball d'hiver dans les Caraïbes.

PHILADELPHIE. — Le lanceur droitier Jim Wilson, des Braves de Milwaukee, a été choisi l'athlète le plus courageux de 1954 par l'Association des rédacteurs sportifs de Philadelphie.

Wilson a été honoré lundi soir. Cet artiller a lancé une partie sans point ni coup sûr la saison

Chicoutimi bat Shawinigan grâce à un but de Bartlett

CHICOUTIMI, 2 — (PCf) — Les Saguenéens de Chicoutimi ont gâché une avance de trois buts, mais se sont ensuite ralliés pour deux autres buts dans la dernière période et ont remporté hier soir une victoire de 5-4 sur les Cataractes de Shawinigan Falls, dans une joute de la ligue professionnelle du Québec.

Cette victoire des Saguenéens sur les détenteurs de la première place du circuit a donné aux équipiers du Lac St-Jean la possession de la quatrième place du circuit.

Del Topoli et Germain Léger ont compté chacun un but vers la fin de la première période, puis Léger a porté le compte à 3-0 en faveur des Saguenéens, tôt dans la deuxième vingt.

Les Cats ont riposté avec quatre buts successifs de Fern Perreault, Erwin Grosse, George Faulkner et Gerry Desaulniers.

Le but de Desaulniers, après 21 secondes de jeu de la troisième période, fut annulé par celui de Brent McNab, de Chicoutimi, à 11.04. Jim Bartlett compta le but de la victoire quelque cinq minutes plus tard.

Première période
1—Chicoutimi: Topoli (Bartlett) 13.49
2—Chicoutimi: Léger (Stan Smrke, Topoli) 16.04
Punitions: Dusseault, 5.34; Turner, 14.15; McNab, 17.25.

Deuxième période
3—Chicoutimi: Léger 2.45
4—Shawinigan: Perreault (Denis) 2.45
5—Shawinigan: Grosse 8.56
6—Shawinigan: Faulkner (Dubé) 11.12
Punitions: Bartlett, 10.46; Turner, 15.57.

Troisième période
7—Shawinigan: Desaulniers (Denis, Perreault) 0.21
8—Chicoutimi: McNab (Lou Smrke, Stan Smrke) 11.04
9—Chicoutimi: Bartlett (Topoli, Lou Smrke) 16.33
Punition: Turner, 2.34.

Pont-Viau gagne

Les Marchands de Pont-Viau ont facilement défait les Chevaliers-de-Colomb 11 à 4 pour prendre une avance de deux parties dans la série semi-finale de trois de cinq des éliminatoires de la ligue Laval.

Seraceno a dirigé l'attaque des vainqueurs avec trois buts. Sauvé et Brochu ont également brillé avec chacun deux buts.

Dans une autre joute, le St-Martyrs a défait le St-Vincent-de-Paul, 4 à 3 en supplémentaire. Magaka a réussi le but victorieux, tandis que Lemay a compté deux buts.

Le boxeur Moore se knockoute lui-même

WASHINGTON, Pa., 2 — (PAf)

— Willie Moore, boxeur de 183 livres de Pittsburgh, s'est knockouté lui-même dans une préliminaire, l'autre soir.

Moore combattait contre Gene White, 193, de Canonsburg, Pa., quand le combat qui devait durer quatre rondes se termina subitement à la deuxième. Moore laissa partir un long "swing", manqua son coup et tomba hors de l'arène, où il fut compté hors de combat par l'arbitre.

Seules deux bières possèdent cette garantie d'excellence



1 bière incomparable!

1 lager sans rivale!



Geoffrion est blessé mais il pourra jouer demain soir



HIER

Ligue du QUEBEC:

Chicoutimi 5, Shawinigan 4.
Québec 3, Royal 1.

Trophée LAURIER:

St. Catharines 5, Canadien 2.

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE:

Boston à Chicago.

Ligue AMERICAINE:

Providence à Buffalo.
Springfield à Cleveland.
Pittsburgh à Hershey.

Ligue du QUEBEC:

Chicoutimi à Québec.

CLASSEMENTS

Ligue NATIONALE:

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadiens	50	29	13	8	163	111	66
Détroit	51	29	15	7	136	98	65
Toronto	51	20	16	15	111	95	55
Boston	48	17	19	12	119	123	46
New York	51	13	25	13	110	141	39
Chicago	49	8	28	12	102	168	30

Ligue AMERICAINE:

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Pittsburgh	45	23	14	8	136	117	52
Springfield	43	22	18	2	166	155	46
Buffalo	44	17	21	5	147	146	41
Providence	43	17	20	6	131	158	40
Hershey	43	17	20	6	134	147	40
Cleveland	43	18	22	3	167	148	39

Ligue du QUEBEC:

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Shawinigan	41	27	13	1	145	89	53
Québec	42	23	18	1	152	145	48
Royal	47	22	22	3	175	159	46
Chicoutimi	42	17	22	3	135	151	37
Valleyfield	43	17	24	2	122	158	35

Ligue JUNIOR:

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	28	15	10	3	83	74	33
Canadien	28	13	14	1	90	78	27
T.-Rivières	28	13	15	0	83	103	26

Trophée LAURIER:

Section Ontario

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Toronto	10	6	3	1	35	24	13
St. Cath.	9	5	3	1	37	30	11
Kitch.-Wtrloo	9	1	8	0	9	22	2

Section Québec

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	9	5	2	2	22	18	12
T.-Rivières	10	5	5	0	27	32	10
Canadien	9	4	5	0	22	26	8

Bernard "Boum Boum" Geoffrion a été blessé lors de la pratique tenue hier matin au Forum. Cependant, les radiographies prises quelques minutes, après l'accident ont révélé qu'il ne souffrait d'aucune fracture.

Geoffrion a été blessé quand il a été atteint à la cheville par un lancer du capitaine Emile "Butch" Bouchard.

Le physiothérapeute du Forum Bill Head a déclaré que le jeune ailier droit des Canadiens souffrait d'une contusion. C'est une blessure douloureuse, mais elle ne devrait pas l'empêcher de jouer demain soir contre les Leafs de Toronto.

Cet accident est survenu une dizaine de minutes avant la fin de l'exercice.

Quand Geoffrion a patiné dans la direction du banc des joueurs après



BERNARD GEOFFRION

avoir été atteint par le lancer de Bouchard, on croyait que sa blessure était plus grave.

Quelques secondes plus tard, Geoffrion, aidé de l'entraîneur Hector Dubois, s'est dirigé dans la chambre des joueurs où Bill Head s'est empressé de lui donner les premiers traitements. Bernard s'est ensuite rendu à l'hôpital Western où il a subi un examen aux rayons X. Cet examen n'a démontré aucune fracture, ce qui est encourageant tant pour les Canadiens que pour Geoffrion.

Geoffrion suivra d'autres traitements de Bill Head aujourd'hui et l'on saura officiellement cet après-

midi s'il pourra jouer demain contre les Torontos.

Les Canadiens, ayant été déclassés au compte de 7 à 1 à Détroit dimanche soir, ont tenu une pratique d'une heure et quinze minutes hier matin. Dickie Moore a rejoint Maurice Richard et Kenny Mosdell tandis que le trio formé de Geoffrion-Béliveau-Olmstead est resté intact. Baldy MacKay a joué en compagnie de Floyd Curry et Jackie Leclair tandis que Don Marshall a alterné sur ces trois lignes d'attaque.

Jacques Plante a naturellement été déçu de voir les Red Wings compter sept buts contre lui, mais il n'est pas découragé. "Harry Lumley me surpasse par seize buts... mais il pourrait bien, lui aussi, connaître une couple de mauvaises soirées et j'espère que l'une d'elles sera à Montréal jeudi", de dire Jacques.

Les Canadiens seront inactifs ce soir, mais deux clubs seront à l'œuvre dans la ligue Nationale. Les Black Hawks de Chicago visiteront alors les Bruins de Boston.

Jeudi soir, Toronto sera au Forum et les Bruins visiteront Détroit.

Les Canadiens rencontreront les Rangers deux fois en fin de semaine. Ils joueront au Forum samedi et ils seront à New-York le lendemain, alors que la partie commencera à sept heures.

A Toronto, l'instructeur King Clancy, des Maple Leafs, a dit que Brian Cullen sera probablement appelé de Pittsburgh pour remplacer Rudy Migay pour la joute de demain soir au Forum. Migay s'est blessé à une cheville en fin de semaine.

Cullen, qui avait établi un record de buts dans la ligue junior de l'Ontario, la saison dernière, a été envoyé à Pittsburgh après avoir été incapable de se faire valoir avec les Leafs au début de la saison.

Ron Stewart, l'ailier droit qui s'est fracturé la mâchoire, il y a un mois, reviendra au jeu demain soir. Stewart a manqué 17 parties.



LIGUE METROPOLITAINE

	J.	G.	P.	N.	Pr	Ct.	Pts
Verdun	25	21	0	0	140	50	46
Hochelaga	26	14	10	2	96	79	30
Roussin	25	12	10	4	97	77	28
Maisonnette	25	9	13	3	74	86	21

	J.	G.	P.	N.	Pr	Ct.	Pts
N.D.G.	32	14	14	4	98	63	32
Lakeshore	28	13	11	4	79	72	30
Lachine	27	9	15	4	56	81	22
Park X	27	3	21	3	41	140	9

LIGUE LAURENTIENNE

	J.	G.	P.	N.	Pr	Ct.	Pts
Frontenac	25	20	3	2	143	48	42
Police	26	18	6	2	111	52	38
Laval	24	14	7	3	96	54	31
Verdun	26	7	17	2	76	135	16
S.-Eusèbe	25	5	16	4	52	126	14
S.-Vincent	24	3	18	3	66	128	9

LIGUE CANADIENNE

	J.	G.	P.	N.	Pr	Ct.	Pts
Loisirs	14	8	4	2	37	38	18
Diablos R.	14	8	4	2	48	39	18
S.-Madeleine	14	5	8	1	40	57	11
Castors	14	3	8	3	39	50	9

LIGUE INTERCOLLEGEIALE

	J.	G.	P.	N.	Pr	Ct.	Pts
Toronto	7	6	0	1	46	16	13
McGill	4	3	1	0	19	17	6
Montréal	6	2	3	1	13	24	5
Laval	7	0	7	0	23	44	0

Saraceno brille

Le club d'étoiles de la ligue de hockey Amicale St-Viateur, a défait l'équipe du Collège Bourget de Rigaud au compte de 12 à 4.

Ceux qui ont le plus brillé pour les gagnants sont Saraceno avec 3 buts, McManus, Fernet et Lalonde avec chacun deux buts. Les vainqueurs aimeraient rencontrer toute bonne équipe de la province.

Ce soir, au Centre sportif Laval de St-Vincent-de-Paul, deux joutes s'ont à l'affiche dans la ligue de l'Amicale St-Viateur: le Montréal Forged rencontrera le Marché St-Philippe, tandis que le Bienville Knitting fera face au Deschênes et F.T's.



PERFORMANCE RECORD. — Le grand Wes Santee, du Kansas, a établi un nouveau record pour la course du mille à l'intérieur, à Boston, en fin de semaine, en parcourant la distance en 4.03.8 minutes. L'ancien record de 4.05.3 avait été établi par Gil Dodds en 1948.

Estelle Côté est nommée reine du carnaval à Québec

QUEBEC, 2 — (PCf) — Mlle Estelle Côté, brunette de 20 ans, a été couronnée hier soir reine du Carnaval d'hiver de Québec devant une foule de plus de 10,000 personnes qui l'ont acclamée au Colisée.

Le nombre des votes recueillis par la candidate des Curlers n'a pas été immédiatement annoncé.

Alors que le Bonspiel international se déroule dans la vieille capitale, Estelle lère, vêtue d'une grande robe de soie blanche dont la longue traîne bleue est garnie d'hermine, a reçu les attributs de sa royauté dans un décor de féerie et de lumière.

C'est le bonhomme Carnaval, emblème des manifestations qui se déroulent à Québec, qui a couronné la jeune reine et lui a remis le sceptre du pouvoir. Estelle lère régnera sur tous les événements qui marqueront les prochains jours du Carnaval.

Les six autres candidates qui briguaient les suffrages à la royauté ont été faites princesses du royaume par la nouvelle souveraine qui a reçu, de S. H. le maire Wilfrid Hamel, une bourse aux armoiries de la ville de Québec et portant la devise "Don de Dieu feray valoir".

Toute l'assistance a chaleureusement applaudi lorsque la couronne sertie de 706 pierres précieuses d'imitation a été placée sur la tête de la nouvelle élue. Cette couronne qui pèse 21 onces est évaluée à \$2,500.

Le sceptre mesure 28 pouces de long et est orné de 310 pierres. Ces deux symboles du couronnement seront conservés à l'hôtel de ville de Québec sous la garde de S. H. le maire Wilfrid Hamel.

La cérémonie du couronnement s'est déroulée au cours d'un spectacle auquel ont participé plus de 400 figurants qui ont interprété des danses allant des quadrilles écossais aux menuets du XVIIe siècle.

Samedi soir prochain, Estelle lère parcourra une partie de son royaume dans un carrosse tiré par quatre chevaux et évalué à \$10,000.

Plus de 25 chars allégoriques illustrant des légendes canadiennes et des chansons de folklore, précéderont le carrosse royal dans les rues de la basse ville.

La procession se déroulera à la lueur des flambeaux que porteront un millier de figurants. Un feu d'artifice, lancé du toit d'un édifice commercial, illuminera le ciel durant tout le parcours d'une longueur de deux milles.

Les six princesses, Mlles Marthe Grenier, Roberte Dufour, Nancy Lee Petersen, Patria Lewin, Gisèle Poulin et Françoise Poirier serviront de dames d'honneur à la reine.

Ces jeunes filles représenteront respectivement les skieurs, les étudiants de Laval, le Junior Board of Trade, le Jeune Commerce, les employés civils et les raquetteurs.

Les billets de vote se sont vendus à raison de 10 cents l'unité. Le carnaval qui a débuté le 9 janvier se terminera le 22 courant par une fête de nuit sur les murs de Québec.

St. Catharines triomphe du Canadien Junior 5-2

ST. CATHARINES, 2 — (PCf) — Les Teepees de St. Catharines ont pris une avance de 4-1 dès la première période et n'ont eu guère de difficulté par la suite à vaincre les Canadiens de Montréal, de la ligue Junior du Québec par 5-2, dans une joute des séries pour le trophée Laurier.

Cette victoire des Teepees a redonné de deux points l'avance détenu par les Marlboros de Toronto



CLAUDE LAFORGE

dans la section ontarienne du classement des séries.

Mitch Plata et Nels Bulloch ont compté chacun un but dans la troisième minute de jeu. Bulloch en a compté un autre avant la fin de

cette première période, et Cec Hoekstra a compté le quatrième but des vainqueurs. Barry Cullen a été le seul compteur de la deuxième période.

Henri Richard, dans la première période, et Claude Laforge, dans la troisième, ont compté pour les Canadiens.

Première période

1—St. Catharines: Plata (C. Hoekstra, Thompson)	3.05
2—St. Catharines: Bulloch (E. Hoekstra)	3.14
3—St. Catharines: C. Hoekstra (McDonald, Cullen)	10.35
4—St. Catharines: Bulloch (E. Hoekstra, Thompson)	11.08
5—Canadien: Richard (Vinot, Konyk)	17.37

Punitions: Viskells, 4.30; Pronovost, 5.35; Cullen, 6.08; Fleming, 6.08; McNiff, 8.05; Bulloch, 11.34; Vasko, 18.28; Bulloch, 19.42.

Deuxième période

6—St. Catharines: Cullen (C. Hoekstra, 11.42; C. Hoekstra, Punitions: Warchol, 4.29; Kennedy, (Greenen)	5.52
7—Canadien: Laforge (Kennedy)	17.00

Punitions: Greenen, 4.05; Kennedy, 4.05; Konyk, 7.52; Laforge, 9.14; Plata, 18.32; Edwards, 18.32.

Troisième période

7—Canadien: Laforge (Kennedy)	17.00
Punitions: Greenen, 4.05; Kennedy, 4.05; Konyk, 7.52; Laforge, 9.14; Plata, 18.32; Edwards, 18.32.	

FORUM

CE SOIR A 8 H. 30

LUTTE

Argentina ROCCA

VS

Pat O'CONNOR

Billets, sièges réservés: \$2.00, \$1.50, offerts aux guichets de l'avenue Atwater et de la rue Classe. CERCLE, non réservés: \$1.00 et sièges à 75c section TERRASSE offerts à 7 h. ce soir au guichet de la rue St-Luc.

Judi, 3 février, à 8 h. 30 p.m.

HOCKEY — LIGUE NATIONALE

TORONTO

VS

CANADIENS

Signes à \$1.50 section TERRASSE offerts jeudi matin à 10 h. Entrée générale: \$1.50, \$1.25

Les compteurs

LIGUE DU QUEBEC

	B.	A.	Pts
Burnett, Royal	21	39	69
Powell, Québec	20	37	57
Denis, Royal	18	36	54
Tessier, Royal	30	23	53
Blaine, Royal	18	27	45
Labadie, Québec	12	33	45
Burchell, Royal	12	31	43
Laplante, Royal	14	28	42
Dumoulin, Shawinigan	20	21	41

Le "Lady Grey" avait eu une carrière fructueuse de 49 ans sur le fleuve St-Laurent

QUEBEC — (PCf) — Après une carrière fructueuse de 49 ans sur le fleuve Saint-Laurent, le brise-glace "Lady Grey" a coulé hier, empalé par un traversier qu'il allait secourir des glaçons abrasifs.

La collision qui est survenue entre le navire de 824 tonnes et le traversier Cité de Lévis, dans un brouillard opaque et à l'aube d'un des jours les plus froids de l'année, n'a causé aucune perte de vie et n'a blessé personne sérieusement.

Le Lady Grey — la veille encore le plus fier des navires qui sillonnent le fleuve — est disparu rapidement sous 90 pieds d'eau tandis que ses 35 membres d'équipage s'affairaient à descendre des échelles de corde pour rejoindre le traversier.

Le Cité de Lévis, qui jauge 1,259 tonnes, n'a subi que des dommages insignifiants et a pu utiliser, pour s'échapper du champ de glace qui l'emmenait à la dérive, le canal que venait de lui ouvrir le Lady Grey au cours de sa dernière mission de secours. Au moment de l'accident, le traversier portait à son bord 11 membres d'équipage et 11 passagers.

Un des membres de l'équipage du Lady Grey, Paul Côté, de Québec, a raconté qu'il dormait lorsque survint la collision et que sa cabine "semblait simplement s'engouffrer".

"Je suis vite sorti, a-t-il poursuivi, pour constater que notre navire avait été complètement écrasé à bâbord".

"Tout le monde s'est mis à crier: 'Nous coulons!' et avant que j'aie pu réaliser ce qui se produisait, nous grimpons à bord du traversier à l'aide d'échelles qu'on venait de nous tendre".

Un autre membre du même équipage, Guy Lacroix, âgé de 24 ans, a déclaré qu'il avait pris son élan et qu'il avait sauté l'espace qui séparait les deux navires immédiatement après la collision, sachant que son propre bateau allait s'engouffrer.

Le capitaine Henri Pouliot, du Cité de Lévis, a déclaré de son côté qu'il accomplissait sa traversée routinière du matin entre Québec et Lévis lorsque son traversier s'est trouvé emprisonné par la glace et emporté à la dérive jusqu'à cinq milles en aval de Québec.

Le froid intense — la température était d'environ 20 degrés sous zéro — faisait s'élever de lourds nuages de brouillard des sections libres du fleuve, très large à cet endroit.

"Nous allions à la dérive dans ce brouillard, a dit le capitaine, pris au piège dans les glaces, lorsque j'ai tout-à-coup aperçu les deux mâts du Lady Grey. J'ai aussitôt fait machine arrière mais la glace a continué de me pousser vers lui".

Il n'a pu rien faire pour sauver le brise-glace qui était accouru à sa rescousse. Le Cité de Lévis a repris son activité coutumière quelques heures à peine après l'accident. En peu de temps, une glace nouvelle avait recouvert l'endroit où le Lady Grey venait de disparaître.

On n'a pas voulu immédiatement rien dire sur les causes probables de la collision, mais le ministre des Transports, M. George Marler, a déclaré à Ottawa qu'on allait tenir bientôt une enquête préliminaire. Selon un informateur, le traversier aurait été occupé à se dégager de la glace à l'arrivée du brise-glace.

Ce n'est pas la première fois que le Lady Grey connaît cette aventure. Une fois déjà, le 1er juillet 1943, il avait coulé au pied d'un quai du port de Montréal. On n'a jamais donné d'explication à ce premier accident et plusieurs, à l'époque, avaient prétendu qu'il s'agissait là de sabotage. On avait toutefois vite renfloué le navire qui avait ensuite repris sa tâche.

Érigé il y a 49 ans, le Lady Grey a longtemps porté le titre de navire gouvernemental du Saint-Laurent et plusieurs visiteurs illustres ont parcouru ses ponts.

Il a aussi joué un rôle héroïque en de nombreuses circonstances dramatiques. En 1914, il s'était précipité au secours de l'Empress of

Ireland qui s'était englouti près de Rimouski à la suite d'une collision avec le charbonnier Storstad. Il avait sauvé plusieurs des passagers du paquebot et aussi ramené 200 victimes à Québec où avaient eu lieu leurs funérailles.

Les personnalités qui ont mis pied sur le brise-glace comptent parmi elles le duc de Windsor, le premier ministre britannique Stanley Baldwin, le roi de Thaïlande, le prince japonais Fuchemi et six gouverneurs généraux, dont Lord Grey lui-même.

Un porte-parole du ministère des Transports a révélé qu'on avait restauré le Lady Grey, à Montréal, en 1943, et qu'il était depuis lors muni du radar et d'appareillage de navigation du dernier cri.

On n'a pas encore indiqué si l'on tentera de renflouer le brise-glace.

Trois chauffards sont recherchés

Trois chauffards ont été victimes de chauffards, à Montréal, en l'espace de quatre jours. En dépit de l'enquête poursuivie par les limiers de la police municipale, les chauffards sont toujours au large et les efforts de la police n'ont pas été couronnés de succès.

Les limiers ne possèdent même pas le moindre indice, pouvant les conduire à l'arrestation des coupables. La troisième victime est un garçon de 12 ans, Barthélemi Bannion, dont les parents sont domiciliés au No 1237, rue Sussex.

Le sergent-detective Earl McGrath, de l'escouade des homicides, a déclaré que le garçon, en revenant de l'école, hier après-midi, a été renversé par un chauffard alors qu'il traversait la chaussée en face du No 2159, rue Tupper.

Bannion a été conduit à l'hôpital Général, division ouest, où il a été pansé. Il a regagné son foyer après traitement.

Lundi après-midi, une fillette de 3 ans et demi, Nicole Perron, 2347, rue Lafontaine, a été renversée par un chauffard non loin de la demeure de ses parents. Transportée d'urgence à l'hôpital Ste-Justine, la victime succombait à ses blessures en arrivant à cette institution.

Vendredi soir dernier, Joseph Resnick, 4320, boulevard Décarie, était lui aussi renversé par un chauffard qui filait à une allure de 50 milles à l'heure sur la rue Ste-Catherine, angle de la rue Préfontaine. Sous la violence du choc, Resnick avait été projeté dans la fenêtre d'un deuxième étage, soit à une hauteur de 15 pieds. L'homme fit voler les vitres en éclat et s'écrasa dans la rue, mort.

Maison ravagée par le feu à Ville La Salle

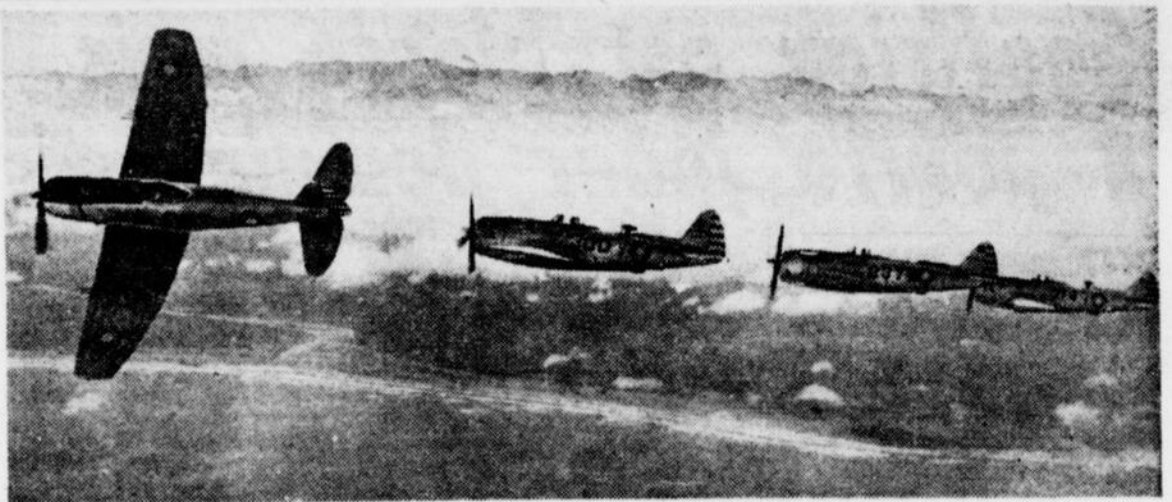
Les pompiers de ville LaSalle ont dû combattre les flammes durant plus d'une heure, tôt hier matin, sous un froid de cinq degrés sous zéro, au cours d'un incendie qui a ravagé l'intérieur d'une petite maison de bois d'un étage seulement, au no 87-A, 4e Avenue, Ville LaSalle.

Les flammes ont éclaté vers 2 h. au domicile de M. Jean-Paul Léonard alors que ce dernier était absent. Le propriétaire de l'immeuble a déclaré que M. Léonard avait quitté la maison vers huit heures lundi soir.

Le froid était si intense que l'eau gela à mesure qu'elle tombait sur les uniformes des pompiers. Ces derniers avaient l'air de véritables glaçons ambulants.

Les opérations étaient dirigées par le chef Irénée Tremblay et le sergent M. Giguère.

Les dégâts s'élevaient à environ \$2,000.



LES BOMBARDIERS DE LA CHINE NATIONALISTE ATTAQUENT. — Ce groupe de bombardiers B-29, de fabrication américaine, appartenant aux forces aériennes de la Chine nationaliste, regagnent leur base de Formose après avoir accompli un raid sur les côtes de la Chine rouge. Ce bombardement des bases chinoises communistes eut lieu après la chute de Yikiang, tombée aux mains des communistes après une attaque amphibie.

Les premiers ministres du Commonwealth décident d'appuyer les Etats-Unis

A l'exception de l'Inde

LONDRES, 2 — (Reuters f) — Les premiers ministres du Commonwealth, à l'exception de l'Inde, ont convenu hier à leur conférence de l'"importance vitale" d'appuyer les Etats-Unis dans la crise formosane, a dit hier soir un porte-parole du gouvernement britannique.

En rapportant une "très grande part d'unanimité" dans les vues des premiers ministres concernant le problème de Formose, le porte-parole souligne que "l'on sait généralement que l'Inde adopte un point de vue légèrement différent".

A la séance du matin de la conférence, le secrétaire au Foreign Office, M. Anthony Eden, a déclaré aux délégués que le prochain geste appartient à la Chine communiste, maintenant qu'elle a été invitée à participer au débat du conseil de sécurité des Nations Unies concernant un cessez-le-feu dans le détroit de Formose.

Le porte-parole a déclaré aux journalistes qu'il est "prématuré" de demander si les premiers ministres ont étudié un projet substitué au cas où les communistes chinois rejettent l'invitation de l'ONU. Toutefois, on a appris plus tôt de sources dignes de foi que le premier ministre Nehru avait soumis un plan d'une conférence en dehors des cadres des Nations Unies. Une telle conférence, comme celle de Genève l'été dernier, permettrait des négociations plus à l'aise, aurait expliqué Nehru.

De leur côté, les délégués canadiens ont nié que le Canada ait proposé une telle conférence, bien que la question ait pu être soulevée dans les entretiens non officiels entre délégués canadiens et indiens.

Cependant, Nehru, qui considère avec tolérance les revendications de Pékin sur les îles nationalistes, a conféré durant une demi-heure avec Huan Hsiang, chargé d'affaires communiste chinois à Londres, à la demande de ce dernier. On croit savoir que le principal sujet de l'entretien a été Formose.

Plus tard, Nehrou a déjeuné avec M. Eden et le premier ministre St-Laurent. Il les aurait informés des vues communistes sur la crise de Formose. On croit que Nehrou fera rapport aujourd'hui à la conférence de ses pourparlers avec Hsiang.

A la séance d'aujourd'hui, on tiendra une discussion détaillée du problème de Formose. Hier, les premiers ministres ont surtout passé en revue les affaires d'Europe et du Moyen-Orient.

M. Eden a exprimé sa confiance que l'Allemagne occidentale, en dépit de l'opposition socialiste ratifiera les accords de Paris sur le réarmement allemand.

Selon un communiqué officiel, une séance séparée a été tenue

La princesse Margaret a inauguré sa première tournée royale officielle

PORT D'ESPAGNE, Trinité, 2 — (Paf) — La princesse Margaret a inauguré hier sa première tournée royale officielle avec ponctualité. Elle est descendue avec six minutes d'avance à Port d'Espagne, inaugurant ainsi la visite de bonne entente qu'elle entreprend seule dans les Antilles anglaises. Son voyage doit durer un mois entier.

La jeune sœur de la reine Elisabeth était pleine d'entrain lorsqu'elle est descendue de son avion particulier, le "Canopus", à 2:54 h. p.m., heure locale, après une envolée de 4,000 milles qui a duré 28 heures.

"Le temps et l'espace ne sauraient limiter les liens d'affection qui nous unissent si étroitement", a-t-elle déclaré, au cours de la cérémonie de réception qui l'attendait.

Accueillie par le gouverneur de la Trinité, sir Hubert Rance, la jeune princesse a ajouté: "J'espère visiter autant d'endroits que possible dans votre merveilleux pays".

Des drapeaux et des oriflammes multicolores ornaient l'aérogare locale, où une foule nombreuse s'était réunie pour applaudir la visiteuse princière.

Sir Hubert Rance a déclaré, dans son adresse de bienvenue, qu'il espérait "que la première visite de la jeune princesse à l'île de la Trinité, sise en bordure du Venezuela, n'était que le prélude d'une tournée mémorable dans toutes les Antilles anglaises."

La princesse avait fait escale à Montréal avant de descendre pour la première fois sur le sol du Nouveau-Monde à l'aéroport de Montego Bay, en Jamaïque, où son appareil a fait son plein d'essence hier matin.

Montego-Bay est sis à 1,250 milles au nord-ouest de la Trinité.

Margaret doit retourner en Jamaïque pour une visite officielle, le 17 février prochain, mais elle a quand même pris le temps de rendre visite au gouverneur, sir Hugh M. Foot, avant de repartir à destination de Port d'Espagne.

La princesse avait fait escale à Montréal avant de descendre pour la première fois sur le sol du Nouveau-Monde à l'aéroport de Montego Bay, en Jamaïque, où son appareil a fait son plein d'essence hier matin.

Montego-Bay est sis à 1,250 milles au nord-ouest de la Trinité.

Margaret doit retourner en Jamaïque pour une visite officielle, le 17 février prochain, mais elle a quand même pris le temps de rendre visite au gouverneur, sir Hugh M. Foot, avant de repartir à destination de Port d'Espagne.

La princesse avait fait escale à Montréal avant de descendre pour la première fois sur le sol du Nouveau-Monde à l'aéroport de Montego Bay, en Jamaïque, où son appareil a fait son plein d'essence hier matin.

Montego-Bay est sis à 1,250 milles au nord-ouest de la Trinité.

Margaret doit retourner en Jamaïque pour une visite officielle, le 17 février prochain, mais elle a quand même pris le temps de rendre visite au gouverneur, sir Hugh M. Foot, avant de repartir à destination de Port d'Espagne.

La princesse avait fait escale à Montréal avant de descendre pour la première fois sur le sol du Nouveau-Monde à l'aéroport de Montego Bay, en Jamaïque, où son appareil a fait son plein d'essence hier matin.

Montego-Bay est sis à 1,250 milles au nord-ouest de la Trinité.

Margaret doit retourner en Jamaïque pour une visite officielle, le 17 février prochain, mais elle a quand même pris le temps de rendre visite au gouverneur, sir Hugh M. Foot, avant de repartir à destination de Port d'Espagne.

La princesse avait fait escale à Montréal avant de descendre pour la première fois sur le sol du Nouveau-Monde à l'aéroport de Montego Bay, en Jamaïque, où son appareil a fait son plein d'essence hier matin.

Montego-Bay est sis à 1,250 milles au nord-ouest de la Trinité.

Margaret doit retourner en Jamaïque pour une visite officielle, le 17 février prochain, mais elle a quand même pris le temps de rendre visite au gouverneur, sir Hugh M. Foot, avant de repartir à destination de Port d'Espagne.